



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4162 du lundi 16 juin 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 36

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 41
- *Marchés de travaux* P. 63
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 79

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 83
- *Marchés de travaux* P. 84
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 97



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA SECURITE

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4161, PAGE 3 PORTANT SUR L'ANNEE DES REFERENCES DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX DEMANDE DE PRIX N° 2025-10/MSECU/SG/DMP du 19/05/2025 POUR L'ACQUISITION DE BILLETS D'AVION AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SECURITE. FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025. Nombre de plis reçus : 04 plis. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°4146 du 23 mai 2025. Date de dépouillement : Mardi 03 juin 2025. Nombre de lots : 03

Lot 1 : Achat de billets d'avion dans la zone I au profit du MSECU.

Montant prévisionnel : 500 000

Moyenne des offres financières : 15 522 000

Moyenne pondérée : 16 708 800

Borne anormalement basse : 14 202 480

Borne anormalement élevée : 19 215 120

| N° ordre | Soumissionnaire | Montant en F CFA | | | Rang | Observation |
|----------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|-------------|
| | | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé TTC | | |
| 1 | JACKIS TRAVELS AND TOURS | Mini : 4 484 000 Maxi : 15 368 000 | - | Mini : 4 484 000 Maxi : 15 368 000 | 3 ^e | Classé RAS |
| 2 | MAUBAH VOYAGES | - | Mini : 4 800 000 Maxi : 16 000 000 | Mini : 4 800 000 Maxi : 16 000 000 | 4 ^e | Classé RAS |
| 3 | GLOBAL TRADE COMPANY | Mini : 4 400 000 Maxi : 16 800 000 | - | Mini : 4 400 000 Maxi : 16 800 000 | 2 ^e | Classé RAS |
| 4 | SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE | - | Mini : 3 520 000 Maxi : 13 920 000 | Mini : 3 520 000 Maxi : 13 920 000 | 1 ^{er} | Classé RAS |

Attribitaire

SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE

pour un montant minimum de **Trois millions cinq cent vingt mille (3 520 000) Francs CFA TTC**

et un montant maximum de **quinze millions six cent quatre-vingt mille (15 680 000) Francs CFA TTC**, soit une variation de **13%** avec un délai de livraison de **trente (30) jours** pour chaque commande.

Lot 2 : Achat de billets d'avion dans la zone II au profit du MSECU.

Montant prévisionnel : 18 000 000

Moyenne des offres financières : 16 063 250

Moyenne pondérée : 17 225 300

Borne anormalement basse : 14 641 505

Borne anormalement élevée : 19 809 095

| N° ordre | Soumissionnaire | Montant en F CFA | | | Rang | Observation |
|----------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|-------------|
| | | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé TTC | | |
| 1 | JACKIS TRAVELS AND TOURS | Mini : 6 244 000 Maxi : 16 116 000 | - | Mini : 6 244 000 Maxi : 16 116 000 | 2 ^e | Classé RAS |
| 2 | MAUBAH VOYAGES | - | Mini : 6 960 000 Maxi : 16 440 000 | Mini : 6 960 000 Maxi : 16 440 000 | 4 ^e | Classé RAS |
| 3 | GLOBAL TRADE COMPANY | Mini : 6 300 000 Maxi : 17 200 000 | - | Mini : 6 300 000 Maxi : 17 200 000 | 3 ^e | Classé RAS |
| 4 | SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE | - | Mini : 5 498 000 Maxi : 14 497 000 | Mini : 5 498 000 Maxi : 14 497 000 | 1 ^{er} | Classé RAS |

Attribitaire

SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE

pour un montant minimum de **Cinq millions quatre-cent quatre-vingt-dix-huit mille (5 498 000) Francs CFA TTC** et

un montant maximum de **quinze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille (15 996 000) Francs CFA TTC**, soit une variation de **10.34%** avec un délai de livraison de **trente (30) jours** pour chaque commande.

Lot 3 : Achat de billets d'avion dans la zone III au profit du MSECU.

Montant prévisionnel : 7 000 000

| N° ordre | Soumissionnaire | Montant en F CFA | | | Observations |
|----------|-----------------|------------------|---------------------|------|--------------|
| | | Montant lu TTC | Montant corrigé TTC | Rang | |

| | | | | | |
|---------------------|--|---|--------------------------------------|---|---|
| 1 | SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE | Mini : 3 400 000 Maxi : 7 650 000 | Mini : 3 400 000 Maxi : 7 650 000 | - | Non classé pour une offre financière hors enveloppe |
| Attributaire | | Infructueux pour une offre financière hors enveloppe | | | |

MINISTERE DE LA SECURITE

DEMANDE DE PRIX N°2025-009/MSECU/SG/DMP DU 13/05/2025 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DU PROJET DE SECURISATION DES VISAS DU BURKINA FASO, PHASE II (PSV-BF-II). **Lot unique**

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Date de dépouillement : vendredi 30 mai 2025

Montant prévisionnel : 52 000 000 TTC ; Moyenne des offres financières : 42 444 800 TTC ; Moyenne pondérée : 46 177 920

Borne anormalement basse : 40 951 232 & Borne anormalement élevée : 55 404 608

| N° | Soumissionnaire | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en F CFA | Observations | |
|---------------------|--------------------------|--|--|--|--|
| 1 | Amandine Services SARL | Montant 40 478 337 | - | NON CONFORME Pas de précision si le montant proposé dans sa lettre de soumission est en hors TVA (HTVA) ou en toutes taxes comprises (TTC) Cylindrée non conforme. Pour avoir proposé 6,49 L au lieu 7 L | |
| 2 | Africa Network Connexion | Montant 31 346 808 HTVA 36 989 233 TTC | Montant 31 346 808 HTVA 36 989 233 TTC | NON CONFORME Cylindrée non conforme. Pour avoir proposé 5,9 L au lieu 7 L | |
| 3 | S@TEL SA | Montant 36 850 000 HTVA 43 483 000 TTC | Montant 36 850 000 HTVA 43 483 000 TTC | NON CONFORME Cylindrée non conforme. Pour avoir proposé 4,4 L au lieu 7 L Pour avoir proposé 4 cylindres au lieu de 6 | |
| 4 | SO.T.E.E.MA Sarl | Montant 37 000 000 HTVA 43 660 000 TTC | Montant 37 000 000 HTVA 43 660 000 TTC | 5 ^e CONFORME | |
| 5 | 2TSB Sarl | Montant 36 135 592 | - | NON CONFORME pour avoir précisé dans sa lettre de soumission que son offre est hors TVA et hors douane, la commission n'étant pas qualifiée pour évaluer les droits de douane Absence des pièces suivantes : ASC et DRTSS | |
| 6 | FOF ELECTRONIQUE Sarl | Montant 34 800 000 HTVA 41 064 000TTC | Montant 34 800 000 HTVA 41 064 000TTC | 2 ^e CONFORME | |
| 7 | NETIS BURKINA | Montant 41 495 193 HTHD 48 964 328 TTC | Montant 41 495 193 HTHD 48 964 328 TTC | NON CONFORME pour n'avoir pas fourni une caution bancaire et un agrément technique Absence des pièces suivantes : ASC et DRTSS Pour avoir proposé 2 batterie de de 12v – 100Ah au lieu de 12v – 150Ah Pour avoir proposé une consommation 24,7L à 75% et 33,4L à 100% au lieu de 17L à 75% et 23L à 100% | |
| 8 | PPI | Montant 34 300 000 HTVA 40 474 000 TTC | Montant 34 300 000 HTVA 40 474 000 TTC | NON CONFORME - pour avoir proposé cylindrée de 4,8 L au lieu 7 L d-pour avoir proposé 4 cylindres au lieu de 6 -pour avoir proposé un type de régulation : Mécanique au lieu de Electrique -pour avoir proposé Démarrage : électrique par 2 batterie de 12 v – 70Ah au lieu de Démarrage : électrique par 2 batterie de 12 v – 150Ah | |
| 9 | GFB | Montant 36 864 407 HTVA 43 500 000 TTC | Montant 36 864 407 HTVA 43 500 000 TTC | 4 ^e CONFORME | |
| 10 | WATAM SA | Montant 36 440 678 HTVA 43 000 000 TTC | Montant 36 440 678 HTVA 43 000 000 TTC | 3 ^e CONFORME | |
| 11 | GIFA Sarl | Montant 34 745 763 HTVA 41 000 000 TTC | Montant 34 745 763 HTVA 41 000 000 TTC | 1 ^{er} CONFORME | |
| Attributaire | | GIFA Sarl pour un montant quarante un millions (41 000 000) de francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. | | | |

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LE NOM DU MINISTERE

Demande de propositions N°2025-0027/MEF/SG/DMP du 29/04/2025 d'un consultant pour la conception et la mise en place d'une base de données informatiques de l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)..

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP N°4108 du mardi 01 avril 2025.

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 - Date de dépouillement 07/05/2025 - Date de délibération : 19/05/2025

Nombre de plis reçus : deux (02) - Méthode de sélection : Qualité - Coût; Score technique minimum : Soixante quinze (75) points.

| N° D'ORDRE | CONSULTANTS | NOTES TECHNIQUES | Montant FCFA HTVA | Montant en FCFA TTC | RANG |
|---------------------|--|------------------|-------------------|---------------------|------------------|
| 01 | Cabinet SWITCH MAKER | 75 points | 23 601 695 | 27 850 000 | 1 ^{er} |
| 02 | Groupement SECAM/IMCG | 84 points | 24 200 000 | 28 556 000 | 2 ^{ème} |
| Attributaire | Le Cabinet SWITCH MAKER pour un montant de vingt-trois millions six cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (23 601 695) francs CFA Hors Taxes, vingt-sept millions huit cent cinquante mille (27 850 000) FCFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution est de quarante -cinq (45) jours calendaires. | | | | |

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

SYNTHESE RECTIFICATIVE pour erreurs portant sur les résultats provisoires de la demande de prix ci-dessous référencée à la page 7 du quotidien des marchés publics N°4159 du mercredi 11 juin 2025 d'une part sur le mode de passation qui est une demande de prix et non une demande de prix à commandes et d'autre part sur le nom du 1^{er} soumissionnaire du LOT1 qui est SCHILO DISTRIBUTION SARL et non SCHILO INTERNATIONAL SARL.

Demande de prix N°2025-08/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 13/05/2025 pour l'achat d'intrants pour la production d'eau de javel, solution hydro alcoolique, de produits d'entretien et de nettoyage au profit du CHUP-CDG - Publication : Quotidien des marchés publics N°4142 du lundi 19 mai 2025
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mercredi 28 mai 2025 - Nombre de plis reçus : 6. Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2025 - Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2025-054/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 23/05/2025

| Soumissionnaire | Montant lu (F CFA) | Montant corrigé (F CFA) | Rang | Observations |
|--|---------------------------|------------------------------------|-----------------|---|
| LOT 1 : achat de matières premières et fournitures liées (production d'eau de javel, solution hydro alcoolique) au profit du CHUP-CDG | | | | |
| Montant prévisionnel : 5 000 000 F CFA TTC; Borne inférieure : 4 082 584 F CFA TTC; Borne supérieure : 5 523 496 F CFA TTC. | | | | |
| SCHILO DISTRIBUTION SARL | HTVA: 3 783 850 TTC : | HTVA: 3 783 850 TTC : 4 464 943 | 1 ^{er} | Conforme |
| E.FE.S INTERNATIONAL | HTVA: 3 856 150 TTC : | HTVA: 3 856 150 TTC : 4 550 257 | 2 ^e | Conforme |
| ATTRIBUTAIRE | | | | |
| LOT1 : SCHILO DISTRIBUTION SARL pour un montant de trois millions sept cent quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante (3 783 850) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. | | | | |
| ATTRIBUTAIRE | | | | |
| LOT 2 : achat de produits d'entretien et de nettoyage au profit du CHUP-CDG | | | | |
| Montant prévisionnel : 8 700 000 F CFA TTC; Borne inférieure : 7 331 959 F CFA TTC; Borne supérieure : 9 919 709 F CFA TTC. | | | | |
| E.FE.S INTERNATIONAL | HTVA: 7 101 500 TTC : | HTVA: 7 101 500 TTC : 8 379 770 | 1 ^{er} | Conforme |
| PLANETE SERVICES | HTVA: TTC : 8 649 400 | HTVA: 7 330 000 TTC : 8 649 400 | 2 ^e | Conforme Rabais de 8% sur le montant HTVA lu applicable à l'attribution conformément à l'article 112 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et à la décision N°2025-L0179/ARCOP/ORD du 22/05/2025. |
| CHANNEL OFFICE | HTVA: 7 7667 000 TTC : | - | - | Non conforme -Aucun échantillon ou prospectus demandé fourni ; -Attestation de situation fiscale (ASF) non fournie. |
| KIENE GROUP | HTVA: 5 975 000 TTC : | - | - | Non conforme -Aucun échantillon ou prospectus demandé fourni ; -Aucune pièce administrative fournie. |
| ATTRIBUTAIRE | | | | |
| LOT2 : E.FE.S INTERNATIONAL pour un montant de sept millions cent un mille cinq cents (7 101 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. | | | | |
| ATTRIBUTAIRE | | | | |
| LOT 3 : achat de produits d'entretien et de nettoyage spécifiques au profit du CHUP-CDG | | | | |
| Montant prévisionnel : 7 400 000 F CFA TTC ; Borne inférieure : 5 913 198 F CFA TTC ; Borne supérieure : 8 000 210 F CFA TTC ; Seuil de tolérance (5% borne inférieure) : 5 617 538 F CFA TTC. | | | | |
| E.FE.S INTERNATIONAL | HTVA: 4 925 000 TTC : | HTVA: 4 925 000 TTC : 5 811 500 | 1 ^{er} | Conforme Offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation de prix. |
| FASO BIO PHARMA | HTVA: TTC : 6 772 020 | HTVA: 5 739 000 TTC : 6 772 020 | 2 ^e | Conforme |
| ATTRIBUTAIRE | | | | |
| LOT3 : E.FE.S INTERNATIONAL pour un montant de quatre millions neuf cent vingt-cinq mille (4 925 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et une garantie de bonne exécution de 30%. | | | | |

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-007/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 27 MAI 2025 POUR L'ACQUISITION DE SARDINES À HUILE VÉGÉTALE AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS). Nombre de lot : lot unique. Date de publication de l'avis de demande de prix à commande : Quotidien n°4151 du vendredi 30/05/2025. Date d'ouverture des plis : 05/06/2025. CONVOCATION CAM : lettre n°2025-19/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 03/06/2025. Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025

Lot unique : Acquisition de sardines à huile végétale au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

| N° | SOUSSIONNAIRES | MONTANT LU EN F.CFA | MONTANT CORRIGE EN F.CFA | | OBSERVATIONS | Classement |
|----|--|--|--|--|---|-----------------|
| | | | HTVA | TTC | | |
| 1 | Ets. SAMPO Bernard et Frères (E.S.B.F) | Mini : 16 058 000 HTVA Maxi : 32 116 000 HTVA Mini : 18 948 440 TTC Maxi : 37 896 880 TTC | Mini : 16 058 000 Maxi : 32 116 000 | Mini : 18 948 440 Maxi : 37 896 880 | Conforme | 1 ^{er} |
| 2 | FIDELIA WEND-KUNI IMPORT EXPORT. SARL | Mini : 16 899 960 HTVA Maxi : 33 799 920 HTVA | - | - | Non conforme pour n'avoir pas fourni la preuve de l'existence du magasin. | Non classé |

Attributaire : Ets. SAMPO Bernard et Frères (E.S.B.F) pour un montant minimum TTC de dix-huit millions neuf cent quarante-huit mille quatre cent quarante (18 948 440) francs CFA et un montant maximum TTC de trente-sept millions huit cent quatre-vingt-seize mille huit cent quatre-vingts (37 896 880) francs CFA. Avec une augmentation des quantités maximales de 1736 cartons à 1988 cartons. Le montant maximum après ajustement s'élève à quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille quarante (43 398 040) francs CFA TTC soit une augmentation de 14,52%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai de livraison sera de trente (30) jours pour chaque commande.

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-006/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 27/05/2025 POUR L'ACQUISITION DE BOISSON SUCREE GAZEUSE AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS). Nombre de lot : lot unique. Date de publication de l'avis de demande de prix à commande : Quotidien n°4151 du vendredi 30 mai 2025. Date d'ouverture des plis : le jeudi 05 juin 2025. CONVOCATION CAM : lettre n°2025-20/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 03/06/2025. Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025

Lot unique : Acquisition de boisson sucrée gazeuse au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

| N° | Soumissionnaires | Montant lu FCFA | Montant corrigé FCFA | | Observations | Classement |
|----|------------------|---|--|--|--|------------------|
| | | | HTVA | TTC | | |
| 1 | MAALEV' SERVICES | MINI : 16 094 900 HTVA MAXI : 32 189 800 HTVA | MINI : 16 094 900 MAXI : 32 189 800 | MIN : 18 991 982 MAX : 37 983 964 | Conforme | 5 ^{ème} |
| 2 | PLANETE SERVICES | MINI : 19 570 418 TTC MAXI : 39 140 836 TTC | MINI : 15 258 292 MAXI : 30 516 583 | MIN : 18 004 785 MAX : 36 009 569 | Conforme. Remise de treize (08) % appliquée aux montants minimums et maximums. | 2 ^{ème} |
| 3 | BATRACOR | MINI : 18 220 734 TTC MAXI : 36 441 468 TTC | MIN : 15 441 300 MAX : 30 882 600 | MIN : 18 220 734 MAX : 36 441 468 | Conforme | 3 ^{ème} |
| 4 | E.S.B.F | MINI : 16013 200 HTVA MAXI : 32 026 400 HTVA MINI : 18 895 576 TTC MAXI : 37 791 152 TTC | MINI : 16 013 200 MAXI : 32 026 400 | MIN : 18 895 576 MAX : 37 791 152 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 5 | VALFAT. SARL | MINI : 14 379 200 HTVA MAXI : 28 758 400 HTVA | MINI : 14 379 200 MAXI : 28 758 400 | MINI : 16 967 456 MAXI : 33 934 912 | Conforme | 1 ^{er} |

Attributaire : VALFAT. SARL pour un montant minimum HTVA de **quatorze millions trois cent soixante-dix-neuf mille deux cents (14 379 200) francs CFA** et un montant maximum HTVA de **vingt-huit millions sept cent cinquante-huit mille quatre cents (28 758 400) francs CFA**. Avec une augmentation des quantités maximales de 6 536 paquets de 12 à 7 516 paquets de 12 ; Le montant maximum après ajustement s'élève à **trente-trois millions soixante-dix mille quatre cents (33 070 400) francs CFA** soit une augmentation de 14,99%. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai de livraison sera de huit (08) jours pour chaque commande.

MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Rectificatif des résultats provisoires publiés dans la revue n°4149 - 4150 du Mercredi 28 & jeudi 29 mai 2025 page 6 portant sur l'attribution des lots 1 et 4

Demande de prix n°2025-001/MAHSN/SG/DMP du 22 avril 2025 relative à l'acquisition de produits d'entretien, de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale (MAHSN), du Secrétariat Technique pour la Promotion de la Paix et du Vivre Ensemble (ST/PPViE) et du Secrétariat Technique du Registre Social Unique (ST/RSU). Financement : budget Etat, exercice 2025 - Référence de la page de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4131 du vendredi 02 mai 2025, page 33 ; Nombre de plis reçus : onze (11) – Date de dépouillement : 12 mai 2025 – Date de délibération : 12 mai 2025

| Soumissionnaires | Montants lus FCFA | | | | Rabais | Montants corrigés FCFA | | | Observations |
|------------------|-------------------|---------|---------|---------|--------|------------------------|---------|---------|--------------|
| | HTVA | | TTC | | | HTVA | | TTC | |
| | Minimum | Maximum | Minimum | Maximum | | Minimum | Maximum | Maximum | |

Lot 1 : Acquisition de produits d'entretien au profit du MAHSN

| | | | | | | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|---|---|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|
| NL VISION | 2 969 000 | 4 193 500 | - | - | Néant | 2 969 000 | 4 193 500 | 3 503 420 | 4 948 330 | OFFRE NON CONFORME, pour n'avoir pas complété les pièces administratives. |
|-----------|-----------|-----------|---|---|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|

Lot 4 : Acquisition de produits d'entretien au profit du ST/PPViE

| | | | | | | | | | | |
|-----------|---------|---------|---|---|-------|---------|---------|---------|---------|---|
| NL VISION | 586 950 | 845 500 | - | - | Néant | 586 950 | 845 500 | 692 601 | 997 690 | OFFRE NON CONFORME, pour n'avoir pas complété les pièces administratives. |
|-----------|---------|---------|---|---|-------|---------|---------|---------|---------|---|

Attributaires
Au lieu de :
Lot 1 : NL VISION pour un montant minimum de trois millions cinq cent trois mille quatre cent vingt (3 503 420) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions neuf cent quarante-huit mille trois cent trente (4 948 330) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ;
Lot 4 : NL VISION pour un montant minimum de six cent quatre-vingt-douze mille six cent un (692 601) francs CFA TTC et d'un montant maximum de neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix (997 690) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ;
Lire :
Lot 1 : infructueux pour n'avoir pas complété les pièces administratives
Lot 4 : infructueux pour n'avoir pas complété les pièces administratives.

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

FICHE SYNTHETIQUE

Objet de la cotation : Travaux de réaménagement et de restauration des infrastructures socio-économiques au sein du marché central de REO (02 lots) ; **Nombre de plis reçus :** Seize (16) plis ; **Nombre d'offres reçues :** Trente (30) offres ; **Date d'ouverture des plis :** 16 mai 2025

Référence de la publication de l'avis de cotation : Quotidien des marchés publics N°4135 du Jeudi 08 Mai 2025

Source de Financement : BANQUE MONDIALE (IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

NUMERO STEP : BF-PUDTR-490920-CW-RFQ

| Soumissionnaires | LOT 1 | | LOT 2 | | Observations | Classement (lot 1 et lot 2) |
|------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|--|-----------------------------|
| | Montant lu HTVA et TTC | Montant corrigé TVA et TTC | Montant lu HTVA et TTC | Montant corrigé TVA et TTC | | |
| TOP-BATI SARL | 123 237 790 145 420 592 | 123 237 790 145 420 592 | 70 903 775 83 666 455 | 70 583 395 83 288 406 | Lot 1 : NON CONFORME Chiffre d'affaires non conforme, Ligne de crédit non fournie Lot 2 : NON CONFORME Chiffre d'affaires non conforme, Ligne de crédit non fournie | - - |

| | | | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|---|-----------------|
| EBAF | 86 138 835 101 643 825 | 86 183 835 101 696 925 | 53 051 858 62 601 192 | 52 906 858 62 430 092 | Lot 1 : NON CONFORME Chiffre d'affaires non conforme | - |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME : Certificat de chiffre d'affaires non conforme | - |
| GPS BURKINA SARL | 72 989 980 86 128 176 | 72 989 980 86 128 176 | 53 524 080 63 158 414 | 53 524 080 63 158 414 | Lot 1 : CONFORME | 1 ^{er} |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME : le spécialiste en hygiène santé et sécurité et environnement a été proposé au Lot 1 et au Lot 2 | - |
| SEPS INTERNATIONAL | 85 389 644 100 759 780 | 99 152 686 117 000 169 | 49 282 083 58 152 858 | 49 184 083 58 037 218 | Lot 1 : NON CONFORME Montant du Chiffre d'affaires inférieur au seuil exigé | - |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME LATRINE PMR 5 POSTES Erreur de sommation du sous total 1 soit 254 500 au lieu de 354 500 pour la latrine PMR Remise de 2% sur le montant HT corrigé soit 1 003 757 | 2 ^e |
| COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE SARL | - | - | 47 362 965 | 47 368 629 | Lot 2 : NON CONFORME Certificat de chiffre d'affaires non fourni Expérience du personnel (Conducteur des travaux, Chef de chantier, Électricien, Chef d'équipe maçon) non justifiée : absence de certificat de travail de leur ancien employeur Certificat de chiffre d'affaires non fourni | - |
| ETS SAMA ET FRERES | 77 569 450 91 531 951 | 77 569 450 91 531 951 | 46 200 685 54 516 808 | 47 267 045 55 775 113 | Lot 1 : NON CONFORME Justificatif du matériel roulant (citerne à eau) non authentique | - |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME Justificatif du matériel roulant (citerne à eau) non authentique | - |
| EGK BTP SARL | 87 439 190 | 88 803 550 | 49 796 449 | 49 796 449 | Lot 1 : NON CONFORME : Certificat de chiffre d'affaires non conforme | - |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME : Certificat de chiffre d'affaires non conforme | - |
| GROUPEMENT ACCORD BTP et ZIGARO INTERNATIONAL | 100 181 230 118 213 851 | 100 181 230 118 213 851 | 80 138 206 94 563 083 | 76 110 701 89 810 627 | Lot 1 : CONFORME | 4 ^e |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME BLOC DE 16 BOUTIQUES EN BTC Erreur de report dans le recapitulatif général, soit 13 317 280 au lieu de 15 714 390 pour 1 bloc et 26 634 560 au lieu de 31 420 780 pour les 2 blocs LATRINE PMR 5 POSTES Item 2.4.2: erreur de multiplication entre le pu et la quantité soit une variation de 64 900 Item 2.6.2.2: erreur de multiplication entre le pu et la quantité soit une variation de 270 600 Item 5.3.1.1.4: omission du PU donc affectation de la moyenne des PU des concurrents soit 6 107 REHABILITATION LATRINE EN PIERRE TAILLE Item 1.4 : omission de la multiplication entre le PU et la quantité soit 7 320 au lieu de 0 Item 2.9: erreur de quantité dans le DQ de l'entreprise 0,56 au lieu de 0,056 soit 50 400 au lieu de 5 040 ADMINISTRATION Item 5.9: erreur de quantité dans le DQ de l'entreprise 5 au lieu de 1 soit 32 500 au lieu de 6 500 Item 4.3: omission du PU donc affectation de la moyenne des PU des concurrents soit 75 000 Item 4.4: omission du PU donc affectation de la moyenne des PU des concurrents soit 67 857 REHAUSSEMENT DU MUR DE CLOTURE+PORTIQUE ET ECLAIRAGE SOLAIRE Variations mineures due aux arrondis | 6 ^e |
| SORIF SARL | 88 630 065 104 583 477 | 88 630 065 104 583 477 | 56 037 145 66 123 831 | 56 397 145 66 548 631 | Lot 1 : CONFORME | 3 ^e |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME Expérience insuffisante du Conducteur des travaux, 04 ans proposé au lieu de 05 ans exigé | - |
| ETS OUEDRAOGO MOMIMI ET FRERES (EOM) | 57 197 165 67 492 655 | 79 392 290 93 682 902 | - | - | Lot 1 : NON CONFORME Caution de soumission non fournie Ligne de crédit non fournie Attestation de travail (du conducteur des travaux, Chef de chantier, Électricien, Du maçon 1) non fournie Constaté qu'en 2022, les messieurs Sangaré W. Évrard, SALOT 1 : WADOGO Harouna, SAWADOGO Lissané, OUEDRAOGO Harouna étaient employés par SOLUNO ; ils ne peuvent donc se prévaloir des | - |

| | | | | | | |
|--|---|----------------------------|--------------------------|--------------------------|---|-----------------|
| | | | | | expériences acquises au sein de EOM durant cette même année | |
| HYDRO BATM | 73 719 605 86 989 134 | 73 719 605 86 989 134 | 48 798 050 57 581 699 | 49 093 621 57 930 473 | Lot 1 : CONFORME | 2 ^e |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME ETALS GRAND HALL Item 7.3: omission du PU donc affectation de la moyenne des PU des concurrents soit 1 478 | 1 ^{er} |
| ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOPEKO SARL | 123 044 980 145 193 076 | 123 269 980 145 458 576 | 63 001 745 74 342 059 | 66 213 945 78 132 455 | Lot 1 : NON CONFORME Attestation de travail du personnel clé non fournie (conducteur des travaux, Chef de chantier, Electricien, Chef d'équipe maçon) | - |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME BLOC DE 6 BOUTIQUES EN BTC Erreur de sommation du sous total VII soit 1 051 100 au lieu de 312 500 LATRINE PMR 5 POSTES Erreur de sommation sur le total général soit 10 069 335 au lieu de 9 563 835 ADMINISTRATION Erreur de sommation du sous total V soit 1 635 500 au lieu de 388 000 | 5 ^e |
| ENTREPRISE SOUGOURINOOMA | 75 495 055 - | 75 375 055 - | 46 164 145 | 47 094 665 55 571 705 | Lot 1 : NON CONFORME Chiffre d'affaires non conforme | - |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME Chiffre d'affaires non conforme | - |
| ETAR SARL | 75 298 065 88 851 717 | 75 298 065 88 851 717 | 48 006 685 56 647 888 | 49 332 185 58 211 978 | Lot 1 : CONFORME | 3 ^e |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME LATRINE PMR 5 POSTES Erreur de sommation du sous total 5 soit 641 000 au lieu de 553 000 Erreur de sommation du total général avant correction soit 8 489 930 au lieu de 7 194 930 REHABILITATION LATRINE EN PIERRE TAILLE Item 4.1: erreur de multiplication soit 22 500 au lieu de 80 000 | 3 ^e |
| FASO CONSTRUCTION BATIMENTS-TRAVAUX PUBLICS (FC BTP) | 65 923 511 - | 65 923 511 - | 45 737 772 - | 45 687 772 - | Lot 1 : NON CONFORME Absence du justificatif chiffre d'affaires exigé | - |
| | | | | | Lot 2 : NON CONFORME : Absence du justificatif chiffre d'affaires exigé | - |
| PARTENARIAT CONSTRUCTION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (PACO) | 94 950 535 112 041 631 | 94 950 535 112 041 631 | 57 271 928 67 580 875 | 57 517 928 67 871 155 | Lot 1 : NON CONFORME Expérience insuffisante du personnel clé (du conducteur des travaux, Chef de chantier, Electricien ; Chef d'équipe maçon), 04 au lieu de 05 ans exigé | - |
| | | | | | Lot 2 : CONFORME ETALS GRAND HALL Item 8.8: erreur de calcul entre le PU 1500 et la quantité 164 soit 246 000 au lieu de 229 940 Sous total VIII : erreur de report de sommation soit 459 880 au lieu de 229 940 avant correction entraînant une variation 229 940 | 4 ^e |
| ATTRIBUTAIRES | <p>LOT 1 : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE RESTAURATION DE BOUTIQUES Y COMPRIS BOUCHERIE ET PEA, à l'entreprise : GPS BURKINA SARL pour un montant de soixante-douze million neuf-cent-quatre-vingt-neuf mille neuf-cent-quatre-vingt (72 989 980) F CFA HTVA soit quatre-vingt-six million cent-vingt-huit mille cent-soixante-seize (86 128 176) pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p> <p>LOT 2 : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE RESTAURATION DE BOUTIQUES Y COMPRIS LATRINES ET BATIMENT ADMINISTRATIF à l'entreprise : HYDRO BATM pour un montant de quarante-neuf-million quatre-vingt-treize mille six-cent-vingt-un (49 093 621) F CFA HTVA soit Cinquante-sept million neuf-cent-trente mille quatre-cent-soixante-treize (57 930 473) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p> | | | | | |

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA FASO

Demande de prix n° 2025/01/CNSS//DRO/SAP relative à la fourniture de bureau, produits d'entretien, autres fournitures consommées et papeterie et imprimés. Numéro et date de publication de la revue : page 28 de la revue n° 4104 du mercredi 26 mars 2025.
Nombre de plis reçus : 38. Date d'ouverture des plis : 04 avril 2025. Date de délibération : 04 juin 2025

Lot 1 : Fournitures de bureau
Budget : 10 000 000 F CFA TTC

| N° Ordre | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Classe-ment |
|----------|------------------|--|--|--|-------------|
| 1 | LKD EMPIRE SARL | Min : 5 421 750 HT Max : 7 952 750 HT | Min : 5 354 310 HT Max : 7 850 340 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Item 16 : Correction du prix unitaire: 42 500 en chiffre et quarante-deux mille en lettre. Item 18 : Correction du prix unitaire: 3 000 en chiffre et TROIS en lettre. Mini corrigé 5 354 310 et maxi corrigé 7 850 340. Taux de variation : | Non classé |

| | | | | | |
|----|---|---|---|---|------------------|
| | | | | Montant minimum : $((5\ 354\ 310-5\ 421\ 750) / 5421750) \times 100 = -1,25\%$ Montant maximum : $((7\ 850\ 340-7\ 952\ 750) / 7\ 952\ 750) \times 100 = -1,29\%$ Non conforme | |
| 2 | ANDERS DISTRIBUTION | Min : 4 502 500 HT Max : 6 620 750 HT | Min : 4 502 500 HT Max : 6 620 750 HT | Conforme | 3 ^{ème} |
| 3 | BG BUSINESS & MULTI SERVICES | Min : 6 737 475 TTC Max : 7 950 220 TTC | Min : 5 480 048 TTC Max : 7 950 220 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule. Le montant minimum de la lettre de soumission est différent de celui du bordereau des prix: Montant minimum de la lettre de soumission: 6 737 475 F CFA TTC et montant minimum du bordereau des prix : 5 480 048 FCFA TTC. Taux de variation Montant minimum : $((5\ 480\ 048 - 6\ 737\ 475) / 6\ 737\ 475) \times 100 = -18,66\%$ Non conforme | Non classé |
| 4 | PAWLAWALI | Min : 4 872 000 HT Max : 7 000 000 HT | Min : 4 692 000 HT Max : 6 700 000 HT | Item 11 : Correction de quantités : quantité mini 10 et non 25, quantité maxi 15 et non 40 entraînant une diminution de 180 000 au montant minimum et une diminution de 300 000 au montant maximum. Montant minimum : 4 692 000 HTVA au lieu de 4 872 000 HTV. Montant maximum: 6 700 000 HTVA au lieu de 7 000 000 HTVA. Taux de variation : Minimum : $((4\ 692\ 000 - 4\ 872\ 000) / 4\ 872\ 000) \times 100 = -3,69\%$ Maximum : $((6\ 700\ 000 - 7\ 000\ 000) / 7\ 000\ 000) \times 100 = -4,28\%$ Conforme | 5 ^{ème} |
| 5 | SKD CONCEPT SARL | Min : 4 223 750 HT Max : 7 405 000 HT | Min : 4 223 750 HT Max : 7 405 000 HT | Un paquet de 10 unités de marqueur à 250 000 à raison de 25 000 francs l'unité. Un carton de 25 unités de pochettes à archives à 5 000 FCFA raison de 200 francs l'unité. Un paquet de 12 unités d'encre à 250 000 FCFA à raison de 20 833 francs l'unité. Les prix unitaires des items 14, 16 et 19 ne reflètent pas la réalité du marché Offre déséquilibrée. Conforme | 1 ^{er} |
| 6 | IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL | Min : 4 372 000 HT Max : 6 455 250 HT | Min : 4 372 000 HT Max : 6 455 250 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Non conforme | Non classé |
| 7 | MAAR SARL | Min : 5 306 460 TTC Max : 7 601 560 TTC | Min : 18 551 842 TTC Max : 24 350 824 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Tous les montants arrêtés en lettres et en chiffre du bordereau des prix sont différents de ceux en lettre et en chiffre de la lettre de soumission. Tous les montants arrêtés en lettres et en chiffre du bordereau des prix sont hors enveloppe Taux de variation : Montant minimum : $((18\ 551\ 842 - 5\ 306\ 460) / 5\ 306\ 460) \times 100 = 249,61\%$ Montant maximum : $((24\ 350\ 824 - 7\ 601\ 560) / 7\ 601\ 560) \times 100 = 220,34\%$ Non conforme | Non classé |
| 8 | DEMACO SARL | Min : 3 946 510 TTC Max : 5 756 040 TTC | Min : 3 946 510 TTC Max : 5 756 040 TTC | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 9 | WISDOM AROUN SERVICE INTERNATIONAL SARL | Min : 5 045 900 HT Max : 7 279 500 HT | Min : 5 045 900 HT Max : 7 279 500 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Non conforme | Non classé |
| 10 | GANSORE MOUMINI SERVICE | Min : 5 215 010 TTC Max : 7 593 300 TTC | Min : 5 215 010 TTC Max : 7 593 300 TTC | Offre anormalement basse se trouvant dans le seuil de tolérance. Lettre de confirmation des prix datée du 03 juin 2025, reçue de GANSORE MOUMINI SERVICE Conforme | 2 ^{ème} |
| 11 | DIACFA LIBRAIRIE | Min : 7 854 440 TTC Max : 11 278 540 TTC | Min : 7 854 440 TTC Max : 11 278 540 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Montant maximum hors enveloppe Le montant maximum est hors enveloppe Non conforme | Non classé |
| 12 | PLANETE SERVICE | Min : 6 431 000 TTC Max : 9 457 700 TTC | Min : 6 431 000 TTC Max : 9 481 300 TTC Montants après application du rabais : Min : 5 402 040 TTC | Item 18 : Correction des quantités: quantité maximum 30 et non 20. Taux de variation : Montant maximum : $((9\ 481\ 300 - 9\ 457\ 700) / 9\ 457\ 700) \times 100 = 0,25\%$ Rabais de 16% accordé sur les montants minimum et maximum hors taxes. Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |

| | | | Max : 7 964 292 TTC | | |
|---|--|--|---|---|----------------|
| 13 | ELITE CONCEPT MULTI SERVICE SARL | Min : 4 644 750 HT Max : 6 647 750 HT | Min : 4 644 750 HT Max : 6 647 750 HT | Conforme | 4ème |
| Attributaire provisoire : SKD CONCEPT SARL pour un montant minimum de quatre millions deux cent vingt-trois mille sept cent cinquante (4 223 750) francs CFA hors taxes et un montant maximum de sept millions quatre cent cinq mille (7 405 000) francs hors taxes. | | | | | |
| Lot 2 : Produits d'entretien Budget : 10 000 000 F CFA TTC | | | | | |
| N° Ordre | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en F CFA | Observations | Classe ment |
| 1 | LKD EMPIRE SARL | Min : 4 495 000 HT Max : 6 580 000 HT | Min : 4 470 000 HT Max : 6 542 500 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Correction à l'item 2 : 42 500 en chiffre et quarante-deux mille en lettre. Taux de variation : Minimum : (4 470 000 – 4 495 000) / 4 495 000) x 100 = -0,56% Maximum (6 542 500 – 6 580 000) / 6 580 000) x 100 = -0,57% Non conforme | Non classé |
| 2 | ASSA SERVICES | 5 773 150 TTC | Min : 3 908 750 TTC Max : 5 773 150 TTC | Non conforme pour absence des montants minimum et maximum sur la lettre de soumission Absence de spécifications techniques Non conforme | Non classé |
| 3 | BOMA WESTON MULTI SERVICES | Min : 4 195 500 HT Max : 7 065 000 HT | Min : 4 195 500 HT Max : 7 065 000 HT | Item 2 : Un carton de 12 bombes aérosol désodorisant à 3 000 à raison de 250 francs l'unité. Item 3 : Un carton de 24 unités d'insecticide à 1500 à raison de 62 francs l'unité. Item 5 : Un sachet de 12 unités de torchons à 530 000 à raison de 44 166 francs l'unité. Les prix unitaires des items 2, 3 et 5 ne reflètent pas la réalité du marché Offre déséquilibrée. Conforme | 2ème |
| 4 | ILZARO BTP SARL | Min : 4 660 000 HT Max : 6 940 000 HT | Min : 4 660 000 HT Max : 6 940 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 5 | SAM SERVICES BURKINA | Min : 3 462 500 HT Max : 5 102 500 HT | Min : 3 462 500 HT Max : 5 102 500 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 6 | SOMZERIA DISTRIBUTION | Min : 3 780 000 HT Max : 5 602 500 HT | Min : 3 780 000 HT Max : 5 602 500 HT | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 7 | IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL | Min : 3 965 000 HT Max : 5 855 000 HT | Min : 3 965 000 HT Max : 5 855 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 8 | ENTREPRISE WEND DENDA PITROIPA | Min : 2 882 750 HT Max : 4 222 750 HT | Min : 2 882 750 HT Max : 4 222 750 HT | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 9 | GROUPE JACKIES | Min : 4 414 000 HT Max : 6 671 500 HT | Min : 4 414 000 HT Max : 6 671 500 HT | Conforme | 5ème |
| 10 | DEMACO SARL | Min : 3 833 230 TTC Max : 5 639 810 TTC | Min : 3 833 230 TTC Max : 5 639 810 TTC | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 11 | WISDOM AROUN SERVICE INTERNATIONAL SARL | Min : 5 028 400 HT Max : 7 448 000 HT | Min : 5 012 400 HT Max : 7 432 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Correction du prix unitaire à l'item 7: 40 000 en chiffre et vingt-quatre mille en lettre Taux de variation Minimum : ((5 012 400 – 5 028 400) / 5 028 400) x 100 = -0,32% Maximum : ((7 432 000 – 7 448 000) / 7 448 000) x 100 = -0,21% Non conforme | Non classé |
| 12 | GANSORE MOUMINI SERVICE | Min : 5 327 936 TTC Max : 7 610 056 TTC | Min : 5 033 231 TTC Max : 7 315 351 TTC | Correction à l'item 7: 250 000 en chiffre et deux cent cinquante en lettre Taux de variation Minimum : ((5 033 231 - 5 327 936) / 5 327 936) x 100 = -5,53% Maximum : ((7 315 351 – 7 610 056) / 7 610 056) x 100 = -3,87% Offre anormalement basse se trouvant dans le seuil de tolérance. Lettre de confirmation des prix datée du 03 juin 2025, reçue de GANSORE MOUMINI SERVICE . Conforme | 3ème |
| 13 | PLANETE SERVICE | Min : 5 546 000 TTC Max : 8 230 500 TTC | Min : 5 268 700 TTC Max : 7 818 975 TTC | Rabais de 16% accordé sur les montants minimum et maximum hors taxes. Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |

| | | | | | |
|----|----------------------------------|--|--|--|------------------|
| 14 | WEND DAABO MULTI VISION | Min : 4 178 500 HT Max : 6 129 000 HT | Min : 4 178 500 HT Max : 6 129 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 15 | GLOBAL SAMY SARL | Min : 4 784 900 TTC Max : 7 118 350 TTC | Min : 4 784 900 TTC Max : 7 118 350 TTC | Offre anormalement basse se trouvant dans le seuil de tolérance Lettre de confirmation des prix n° GS/OF/2025-85 du 04/06/2025, reçue de GLOBAL SAMY SARL . Conforme | 1er |
| 16 | AZ NEW CHALLENGE | Min : 5 369 000 TTC Max : 7 970 900 TTC | Correction sans le rabais Min : 5 371 360 TTC Max : 7 973 850 TTC Application du rabais Min : 4 887 938 TTC Max : 7 256 204 TTC | Correction à l'item 1: 2 000 en chiffre et deux mille cent en lettre. Taux de variation Minimum : (5 371 360 – 5 369 000) / 5 369 000 = 0,04% Maximum : ((7 973 850 – 7 970 900) / 7 970 900) x 100 = 0,04% Rabais de 9% accordé sur les montants minimum et maximum hors taxes. Conforme | 7 ^{ème} |
| 17 | ABM EXPERTISE AFRICA | Min : 5 097 600 TTC Max : 7 540 200 TTC | Min : 4 842 720 TTC Max : 7 163 190 TTC | Rabais de 5% accordé. Conforme | 4 ^{ème} |
| 18 | ELITE CONCEPT MULTI SERVICE SARL | Min : 4 510 800 HT Max : 6 631 750 HT | Min : 4 510 800 HT Max : 6 631 750 HT | Conforme | 6 ^{ème} |

Attributaire provisoire : **GLOBAL SAMY SARL** pour un montant minimum de quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille neuf cents (4 784 900) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions cent dix-huit mille trois cent cinquante (7 118 350) francs CFA TTC.

Lot 3 : Autres Fournitures Consommées et Papeterie
Budget : 9 840 000 000 F CFA TTC

| N° Ordre | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en F CFA | Observations | Classement |
|----------|--|--|--|--|------------------|
| 1 | ALIBABA'S ACTION SARL | Min : 4 710 000 HT Max : 7 065 000 HT | Min : 4 710 000 HT Max : 7 065 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Non conforme | Non classé |
| 2 | ANDRES DISTRIBUTION | Min : 4 340 000 HT Max : 6 510 000 HT | Min : 4 340 000 HT Max : 6 510 000 HT | Conforme | 3 ^{ème} |
| 3 | SKD CONCEPT SARL | Min : 3 925 000 HT Max : 5 887 500 HT | Min : 3 925 000 HT Max : 5 887 500 HT | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 4 | IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL | Min : 3 900 000 HT Max : 5 850 000 HT | Min : 3 900 000 HT Max : 5 850 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Non conforme | Non classé |
| 5 | DIANE SA MULTI SERVICES | Min : 4 100 000 HT Max : 6 150 000 HT | Min : 4 100 000 HT Max : 6 150 000 HT | Non conforme pour absence d'attestation de mise à disposition du véhicule. La lettre de soumission n'est pas adressée. Absence de précision du numéro du lot sur la lettre de soumission. Non conforme | Non classé |
| 6 | ENTREPRISE WEND DENDA PITROIPA | Min : 3 700 000 HT Max : 5 550 000 HT | Min : 3 700 000 HT Max : 5 550 000 HT | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 7 | WISDOM AROUND SERVICE INTERNATIONAL SARL | Min : 4 488 000 HT Max : 6 732 000 HT | Min : 4 488 000 HT Max : 6 732 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 8 | IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO | Min : 5 104 680 TTC Max : 7 657 020 TTC | Min : 5 104 680 TTC Max : 7 657 020 TTC | Conforme | 2 ^{ème} |
| 9 | GANSORE MOUMINI SERVICE | Min : 5 026 800 TTC Max : 7 540 200 TTC | Min : 5 026 800 TTC Max : 7 540 200 TTC | Conforme | 1 ^{er} |
| 10 | PLANETE SERVICE | Min : 5 310 000 TTC Max : 7 965 000 TTC | Min : 5 150 700 TTC Max : 7 726 050 TTC | Rabais de 3% accordé. Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 11 | WEND DAABO MULTI VISION | Min : 3 600 000 HT Max : 5 400 000 HT | Min : 3 600 000 HT Max : 5 400 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 12 | GLOBAL SAMY SARL | Min : 4 696 400 TTC Max : 7 044 600 TTC | Min : 4 696 400 TTC Max : 7 044 600 TTC | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 13 | AZ NEW CHALLENGE | Min : 4 661 000 TTC Max : 6 991 500 TTC | Min : 4 661 000 TTC Max : 6 991 500 TTC | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 14 | ABM EXPERTISE AFRICA | Min : 4 554 800 TTC Max : 6 832 200 TTC | Min : 4 554 800 TTC Max : 6 832 200 TTC | Offre anormalement basse Non conforme | Non classé |
| 15 | ELITE CONCEPT MULTI SERVICE SARL | Min : 4 348 000 HT Max : 6 522 000 HT | Min : 4 348 000 HT Max : 6 522 000 HT | Conforme | 4 ^{ème} |

Attributaire provisoire : **GANSORE MOUMINI SERVICE** pour un montant minimum de cinq millions vingt-six mille huit cents (5 026 800) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions cinq cent quarante mille deux cents (7 540 200) francs CFA TTC.

Lot 4 : Imprimés

Budget : 9 000 000 F CFA TTC

| N° Ordre | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en F CFA | Observations | Rang |
|-------------|---|--|---|---|------------------|
| 1 | IMPRIMERIE LA GENESE | Min : 4 178 823 TTC Max : 6 119 333 TTC | Min : 4 178 823 TTC Max : 6 119 333 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 2 | SOPRECOM | Min : 4 991 400 TTC Max : 7 094 160 TTC | Min : 4 991 400 TTC Max : 7 094 160 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Non conforme | Non classé |
| 3 | BIO BAG-BF | Min : 3 518 250 HT Max : 5 138 000 HT | Min : 3 518 250 HT Max : 5 138 000 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Absence de spécifications techniques Non conforme | Non classé |
| 4 | L. JOS SERVICES | Min : 5 220 000 HT Max : 7 470 000 HT | Min : 5 220 000 HT Max : 7 470 000 HT | Conforme | 4 ^{ème} |
| 5 | PAWLAWALI | Min : 3 367 500 HT Max : 6 000 000 HT | Min : 3 952 500 HT Max : 6 000 000 HT | Absence de spécifications techniques Correction de quantité à l'item 5 : Quantité minimum: 50 au lieu de 20 entrainant une augmentation du montant minimum de cinq cent quatre-vingt-cinq mille (585 000) FCFA Montant minimum est : 3 952 500 au lieu de 3 367 500 Taux de variation : Montant minimum : (3 952 500-3 367 500) / 3 367 500) x 100 = 17,37% Non conforme | Non classé |
| 6 | IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL | Min : 3 672 500 HT Max : 5 522 500 HT | Min : 3 672 500 HT Max : 5 522 500 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Non conforme | Non classé |
| 7 | ALPHA PRODUCTION INTERNATIONAL | Min : 5 053 250 HT Max : 7 267 750 HT | Min : 5 053 250 HT Max : 7 267 750 HT | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX Absence de spécifications techniques Non conforme | Non classé |
| 8 | RENACOM | Min : 4 564 098 TTC Max : 7 157 455 TTC | Min : 4 564 098 TTC Max : 7 157 455 TTC | Conforme | 1 ^{er} |
| 9 | ENTREPRISE IBN SAID SARL | Min : 4 070 000 HT Max : 6 066 250 HT | Min : 4 070 000 HT Max : 6 066 250 HT | Conforme | 3 ^{ème} |
| 10 | GROUPE SAGER SOLUTIONS | Min : 5 265 750 TTC Max : 7 578 550 TTC | Min : 5 265 750 TTC Max : 7 578 550 TTC | Non conforme pour absence de chauffeur, de manœuvre et de véhicule demandés dans le DPX. Absence de précision du numéro du lot sur la lettre de soumission. Non conforme | Non classé |
| 11 | LANABY CONCEPT | Min : 4 978 250 HT Max : 7 137 375 HT | Min : 4 978 250 HT Max : 7 137 375 HT | Non conforme pour absence d'attestation de mise à disposition de véhicule Les clauses du point a) de la lettre de soumission sont différentes de celles de la DPX. « Acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés au profit du CHR de Fada N'Gourma (Lot 1) Non conforme | Non classé |
| 12 | IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO | Min : 4 891 100 TTC Max : 7 068 200 TTC | Min : 7 015 100 TTC Max:10 207 000 TTC | Non conforme pour absence de preuves de possession de véhicule, absence de chauffeur et de manœuvre demandés par le DPX. Correction des prix unitaires de l'item 4 à l'item 16 : Les montants des prix unitaires en lettres sont différents de ceux en chiffres de l'item 4 à 16. Taux de variation Montant minimum : (7 015 100 -4 891 100) / 4 891 100) x 100 = 43,42% Montant maximum : (10 207 000 - 7 068 200) / 7 068 200) x 100 = 44,41% Non conforme | Non classé |
| 13 | LE PELERIN | Min : 4 222 500 HT Max : 6 037 500 HT | Min : 4 222 500 HT Max : 6 037 500 HT | Absence de spécifications techniques Non conforme | Non classé |
| 14 | CS CONSULTING GROUP | Min : 3 975 000 HT Max : 5 937 500 HT | Min : 3 975 000 HT Max : 5 937 500 HT | Offre anormalement basse se trouvant dans le seuil de tolérance Lettre de confirmation de prix datée du 04/06/2025, reçue de CS CONSULTING GROUP Conforme | 2 ^{ème} |

Attributaire provisoire : RENACOM pour un montant minimum de quatre millions cinq cent soixante-quatre mille quatre-vingt-dix-huit (4 564 098) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-cinq (7 157 455) francs CFA TTC.

Demande de prix n°2025/013/CNSS/DESG/SM, pour l'acquisition de fourniture de bureau, de produits d'entretien (marché à ordre de commande).
Date de publication : *Vendredi 28 au lundi 31 mars 2025*. N° de la Revue n° 4106-4107. Nombre de plis reçus : 19. Date d'ouverture : *07 avril 2025*

Lot 1 : Fourniture de bureau

| Soumissionnaire | MONTANT LU FCFA | | | | MONTANT CORRIGÉ FCFA | | | | Rang | Conclusion |
|-----------------|-----------------|---------|--------|---------|----------------------|---------|--------|---------|------|------------|
| | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | | |

| | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|-----------|------------|------------|-----------|---|-----------|---|-----------------|--|
| SOCOREZ HOLDING | 2 403 515 | - | 7 017 930 | - | 2 403 515 | - | 7 017 930 | - | 1 ^{er} | Offre déséquilibré : Les prix unitaires des items 1, 2, 10, 11, 19, 20, 21, 23, 24, 46, 55, 56, 57 ne reflètent pas la réalité. Offre conforme |
| PLANETES SERVICES | 6 900 000 | 8 132 100 | 17 145 000 | 20 212 200 | | | | | | - Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) - Offre hors enveloppe. Offre non conforme |
| ALIBABA'S ACTION SARL | 8 398 500 | | 20 512 000 | | | | | | | - Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) - Offre hors enveloppe. Offre non conforme |

Attributaire : SOCOREZ HOLDING pour un montant **minimum HT** de deux millions quatre cent trois mille cinq cent quinze (2 403 515) de francs CFA et un montant **maximum HT** de sept millions dix-sept mille neuf cent trente (7 017 930) de francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an

Lot 2 : Fourniture de produit d'entretien

| Soumissionnaire | MONTANT LU FCFA | | | | MONTANT CORRIGÉ FCFA | | | | Rang | Conclusion |
|-----------------------|-----------------|-----------|------------|------------|----------------------|---------|-----------|---------|-----------------|---|
| | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | | |
| SKD CONCEPT SARL | 2 061 000 | - | 8 472 500 | - | 2 061 000 | - | 8 472 500 | - | 1 ^{er} | Offre déséquilibré : Les prix unitaires des items 6,7,8,9,10,11,12,14,16,18,19,20,21,22,23 ne reflètent pas la réalité. Offre conforme |
| SAM SERVICES | 1 906 750 | | 7 000 000 | | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |
| ALIBABA'S ACTION SARL | 2 794 500 | | 10 300 000 | | | | | | | - Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) - Offre hors enveloppe. Offre non conforme |
| PLANETES SERVICES | 4 191 250 | 4 945 675 | 13 670 000 | 16 130 600 | | | | | | - Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) - Offre hors enveloppe. Offre non conforme. |

Attributaire : SKD CONCEPT SARL pour un montant **minimum HT** de deux millions soixante un mille (2 061 000) de francs CFA et un montant **maximum HT** de huit millions quatre cent soixante-douze mille cinq cent (8 472 500) de francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an

Lot 3 : Fourniture de papeteries

| Soumissionnaire | MONTANT LU FCFA | | | | MONTANT CORRIGÉ FCFA | | | | Rang | Conclusion |
|----------------------------|-----------------|-----------|------------|------------|----------------------|-----------|------------|-----------|------------------|--|
| | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | | |
| BCS SARL | 1 684 240 | 1 987 403 | 8 135 600 | 9 600 008 | 1 684 240 | 1 987 403 | 8 135 600 | 9 600 008 | 1 ^{er} | Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme |
| GCIS SARL | 1 695 900 | - | 8 133 500 | - | 1 695 900 | - | 8 133 500 | - | 2 ^{ème} | Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme |
| LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE | 1 710 000 | - | 8 050 000 | - | 1 710 000 | - | 8 050 000 | - | 3 ^{ème} | Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme |
| UNIVERSAL INNOVATION | 1 842 000 | - | 8 730 000 | - | 1 842 000 | - | 8 730 000 | - | 4 ^{ème} | Offre conforme |
| SOCOREZ HOLDING | 2 004 900 | - | 9 291 000 | - | 2 004 900 | - | 9 291 000 | - | 5 ^{ème} | Offre conforme |
| SKD CONCEPT | 2 064 000 | - | 10 160 000 | - | 2 064 000 | - | 10 160 000 | - | 6 ^{ème} | Offre conforme |
| HYPPOL SERVICE | 1 650 000 | 1 947 000 | 8 050 000 | 9 499 000 | | | | | | Absence de l'attestation de mise à disposition du véhicule Offre non conforme |
| PLANETES SERVICES | 1 840 000 | 2 171 200 | 8 600 000 | 10 148 000 | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme. |

| | | | | | | | | | | |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|--|--|--|--|--|--|
| GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE | | 1 950 000 | | 10 915 000 | | | | | | Montant minimum TTC en lettre lu sur la lettre de soumission est différent de celui du bordereau des prix sans correction Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |
| ALIBABA'S ACTION SARL | 1 869 000 | - | 8 985 000 | - | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |
| DIANE MULYI SERVICES | 1 910 000 | - | 9 150 000 | - | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |

Attributaire : BCS SARL pour un montant **minimum TTC** d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trois (1 987 403) francs CFA et un montant **maximum TTC** de neuf millions six cent mille huit (9 600 008) francs CFA avec un délai d'exécution d'un an

Lot 4 : Fourniture de produit d'entretien

| Soumissionnaire | MONTANT LU FCFA | | | | MONTANT CORRIGÉ FCFA | | | | Rang | Conclusion |
|---------------------------------|-----------------|-----------|------------|------------|----------------------|-----------|-----------|------------|------------------|---|
| | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | Min HT | Min TTC | Max HT | Max TTC | | |
| ENTREPRISE IBN SAID SARL | 3 145 000 | - | 8 142 375 | - | 3 145 000 | - | 8 142 375 | - | 1 ^{er} | Conforme |
| SITD | 3 361 250 | 3 966 275 | 7 987 550 | 9 425 309 | 3 361 250 | 3 966 275 | 7 987 550 | 9 425 309 | 2 ^{ème} | Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme |
| L JOS SERVICES | 4 125 000 | - | 7 760 250 | - | 4 125 000 | - | 7 760 250 | - | 3 ^{ème} | Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme |
| LE PELERIN | 4 185 200 | - | 8 036 525 | - | 4 185 200 | - | 8 036 525 | - | 4 ^{ème} | Offre conforme |
| GFE | 4 358 000 | - | 9 175 600 | - | 4 358 000 | - | 9 175 600 | - | 5 ^{ème} | Offre conforme |
| BCS | 4 473 550 | 5 278 789 | 8 135 600 | 9 600 008 | 4 473 550 | 5 278 789 | 8 135 600 | 9 600 008 | 4 ^{ème} | Offre conforme |
| TALAS GRAPHIQUE | 4 702 500 | 5 548 950 | 9 020 125 | 10 643 748 | 4 702 500 | 5 548 950 | 9 020 125 | 10 643 748 | 5 ^{ème} | Offre conforme |
| GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE | 4 301 000 | 5 075 180 | 8 234 750 | 9 717 005 | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |
| HYPOL SERVICE | 4 440 000 | 5 239 200 | 8 043 500 | 9 490 740 | | | | | | Absence de l'attestation de mise à disposition du véhicule Offre non conforme |
| ALIBABA'S ACTION SARL | 6 105 000 | | 11 025 125 | | | | | | | Absence de documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc.) Offre non conforme |
| KITEC&CO | 3 794 875 | | 8 056 375 | | | | | | | incohérence entre le montant lu et le devis estimatif sans correction Offre non conforme |

Attributaire : ENTREPRISE IBN SAID SARL pour un montant **minimum HT** de trois millions cent quarante-cinq mille (3 145 000) francs CFA et un montant **maximum HT** de huit millions cent quarante-deux mille trois cent soixante-quinze (8 142 375) francs CFA avec un délai d'exécution d'un an

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LE NOM DU MINISTÈRE

Demande de propositions N°2025-0027/MEF/SG/DMP du 29/04/2025 d'un consultant pour la conception et la mise en place d'une base de données informatiques de l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP N°4108 du mardi 01 avril 2025.

Financement : Budget de l'État, exercice 2025 - Date de dépouillement 07/05/2025 - Date de délibération : 19/05/2025

Nombre de plis reçus : deux (02) - Méthode de sélection : Qualité - Coût; Score technique minimum : Soixante quinze (75) points.

| N° D'ORDRE | CONSULTANTS | NOTES TECHNIQUES | Montant FCFA HTVA | Montant en FCFA TTC | RANG |
|---------------------|---|------------------|-------------------|---------------------|------------------|
| 01 | Cabinet SWITCH MAKER | 75 points | 23 601 695 | 27 850 000 | 1 ^{er} |
| 02 | Groupement SECAM/IMCG | 84 points | 24 200 000 | 28 556 000 | 2 ^{ème} |
| Attributaire | Le Cabinet SWITCH MAKER pour un montant de vingt-trois millions six cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (23 601 695) francs CFA Hors Taxes, vingt-sept millions huit cent cinquante mille (27 850 000) FCFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours calendaires. | | | | |

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Demande de prix N° 2025-07/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM du 08/05/2025 pour l'acquisition de consommables et de réactifs de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (MC). Budget : Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2025.
Date de dépouillement : 30/05/2025. Date de délibération : 30/05/2025. Nombre de plis reçus : trois (03)

| Soumissionnaires | Montant lu en francs CFA | | Montant corrigé en francs CFA | | Rang | Observations |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|------|--|
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| E : 41 500 000 ; | | | | | | |
| SCIENCE MODERNE 24 SARL | | Min : 28 665 490 Max : 41 228 766 | | Min : 28 665 490 Max : 41 228 766 | | Non conforme Offre déséquilibrée : A l'item 15 le prix unitaire proposé est de 125000FCFA alors que le prix du fabricant est 3370 EURO HT soit environ 2 210 000 FCFA HT Cf: https://www.sigmaaldrich.com/BF/fr/produit/sigma/a7030?srsId=AfmBOopq6gPzE3MSg1JNNS-m_GPRzXe3yJMjf6Wec4pc252XPJqdec |
| UNIVERS BIO MEDICAL | | Min : 32 283 040 Max : 40 754 867 | | Min : 33 090 090 Max : 41 658 931 | | Non conforme : -discordance entre le montant en lettre (68 880) et en chiffre (88 088) de l'item 248 ; -erreur de calcul de la TVA : Min : 5 047 641 et maxi : 6 354 752 au lieu de Min : 4221 382 et maxi : 5 431 478 ; taux de variation de l'offre corrigé 2,22% -Offre hors enveloppe après correction |
| KANTA GLOBAL TRADE SARL | 34 966 100 | 41 259 998 | | | | Non conforme: Offre écartée pour montant minimum et maximum non précisés dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 |

Attributaire : Lot Unique: Infructueux pour absence d'offres conformes

FICHE SYNTHETIQUE DE LA BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRES DES FOURNISSEURS DE L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO AU TITRE DE L'ANNEE 2025 ;

Références de la publication : Quotidien 4143 du mardi 20 mai 2025 ;
 Date limite de dépôt des plis : 03/06/2025. Nombre de plis reçus : 06 ; Commission restreinte : PRM et Gestionnaire de crédits

| N° d'ordre | Fournisseurs/Prestataires | N°IFU | RCCM | Téléphones | Représentant légal | Observations |
|--|-----------------------------|------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| TRAVAUX | | | | | | |
| Réhabilitation de fosses septique au profit de l'UV-BF | | | | | | |
| 01 | SORCIAM | 00206951B | BF -FDG-01-2023-A10-156 | 60 22 82 85 55 17 42 16 | LOARI Hassim | Retenu |
| 02 | ACIS-Ingénieur Conseil SARL | 00217464Z | BF OUA 01 2023 B13 15493 | 64 06 06 06 61 06 06 06 | OUANDAOGO W. Ismaël | Retenu |
| 03 | EPBE | 00183004 R | BF OUA 2022 B 12 7596 | 70 25 29 91 77 86 48 22 | BALIMA Toong-Nooma Rudolp | Retenu |
| 04 | SOUKRIYA SARL | 00194881H | BF OUA 2023 B13 1300736 | 52 50 74 10 79 47 65 46 | OUEDRAOGO Boukaré | Retenu |
| 05 | AGTRAP AFRIQUE | 002289J | BF OUA-01-62024-B 13- 03412 | 53 33 54 48 74 83 38 03 | Tonguin SAWADOGO | Non retenu : absence d'agrément |
| 06 | YINESOE BUILDING SARL | 00222873T | BF-OUA-01-2024-00986 | 63 17 07 09 76 64 55 34 | NIGNAN Ibrahim | Retenu |

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Résultats provisoires de la demande de prix N°2025-010/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relatif à acquisition de consommable informatique au profit de l'Université JOSEPH KI-ZERBO. Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025.
 Publication : N°4098 du mardi 18 mars 2025 Page 18. Date d'ouverture des plis : 25/03/2025.
 Nombre de plis : 27 dont 26 arrivés à l'heure limite.

Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Présidences, ACM et BUC

| N° | SOUSSIONNAIRES | Montant lu en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Rang |
|----|-----------------------------|--|--|---|-------------------|
| 1. | BMBC SARL | Mini HT : 11 582 500 Maxi HT : 32 773 000 | Mini TTC : 10 182 176 Maxi TTC : 28 810 744 | Offre financière anormalement bas Non conforme | Non classé |
| 2. | LABI INTERNATIONNAL | Mini HT : 13 020 000 Maxi HT : 27 610 000 | Mini TTC : 15 387 200 Maxi TTC : 32 638 800 | Prix unitaire de l'item 11 : 20 000 en lettres différent de celui de 10 000 en chiffres entrainant une variation de 0,15% et 0,18% sur les montants minimum et maximum en HTVA Conforme | 14 ^{ème} |
| 3. | PRODIGE TECHNOLOGIE SARL | Mini HT : 15 704 000 Maxi HT : 32 890 000 | Mini TTC : 18 530 720 Maxi TTC : 38 810 200 | Conforme | 18 ^{ème} |
| 4. | IDEAL CONCEPT SERVICES SARL | Mini HT : 14 989 000 Maxi HT : 31 315 000 | Mini TTC : 17 687 020 Maxi TTC : 36 951 700 | Conforme | 16 ^{ème} |
| 5. | DEM'S SERVICE SARL | Mini HT : 11 916 000 Maxi HT : 25 491 000 | Mini TTC : 14 060 880 Maxi TTC : 30 079 380 | Conforme | 8 ^{ème} |
| 6. | SODICOM SARL | Mini HT : 12 700 000 Maxi HT : 27 170 000 | Mini TTC : 14 236 700 Maxi TTC : 30 457 570 | Conforme | 9 ^{ème} |

| | | | | | |
|-----|--------------------------|--|--|--|-------------------|
| 7. | Mondiale distribution | Mini TTC : 13 567 640 Maxi TTC : 38 667 420 | Mini TTC : 10 447 083 Maxi TTC : 29 773 913 | Item 1(ACM) : La référence KL19398BCFS-20 renvoie à Kaspersky internet sécurité 3 postes au lieu de 4 postes demandées Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Cartouche d'encre Pour copieur CANON IR 2520 C-EXV 33 » : 135 000 Fcfa à l'item 25 de la Présidence et 10 000 Fcfa à l'item 9 de l'ACM Non conforme | Non classé |
| 8. | RDI SARL | Mini TTC :9 598 120 Maxi TTC : 30 578520 | Mini TTC :9 598 120 Maxi TTC : 30 608 020 | Item 27 références ou model non proposé (présidence) Item 28 Propose la référence de l'imprimante à la place de la référence de la cartouche (présidence) Item 29 Propose la référence de l'imprimante à la place de la référence de la cartouche (présidence) Item 30 Propose la référence de l'imprimante à la place de la référence de la cartouche (présidence) Item 2 de BUC : Propose la marque la référence de l'imprimante à la place de la référence de la cartouche Item 1 de ACM : L'Année de l'antivirus non précisée Item 9 de BUC : Année du logiciel antivirus non précisée Différence dans les quantités à Item 1 de ACM (1 -3 au lieu de 1-2) et Item 8 de BUC (10 -20 au lieu de 10-10), entrainant une variation de 0,10% sur le montant total maximum HTVA Non conforme | Non classé |
| 9. | AS Equipement et travaux | Mini TTC :14 734 660 Maxi TTC : 31 689 844 | Mini TTC :14 734 660 Maxi TTC : 31 689 844 | Conforme | 11 ^{ème} |
| 10. | CONCO DISTRIBUTION | Mini TTC :15 133 500 Maxi TTC : 31 848 200 | Mini TTC :15 133 500 Maxi TTC : 31 848 200 | Conforme | 13 ^{ème} |
| 11. | DATANG SOLUTION | Mini TTC :11 411 000 Maxi TTC : 32 775 000 | Mini TTC :10 368 035 Maxi TTC : 29 779 365 | La référence KL19398BCFS-20 renvoie à Kaspersky internet sécurité 3 postes au lieu de 4 postes demandées Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Cartouche d'encre Pour copieur CANON IR 2520 C-EXV 33 » : 100 000 Fcfa à l'item 25 de la Présidence et 10 000 Fcfa à l'item 9 de l'ACM Non conforme | Non classé |
| 12. | JEHO NISSI | Mini TTC : 12 944 600 Maxi TTC : 33 346 800 | Mini TTC : 12 302 975 Maxi TTC : 31 696 275 | Différence dans les quantités à Item 11 de ACM (2 -5 au lieu de 1-2), entrainant une variation de -0,16% et -0,07% sur les totaux minimum et maximum HTVA Conforme | 6 ^{ème} |
| 13. | H2S | Mini TTC :12 524 520 Maxi TTC :38 424 040 | Mini TTC : 10 010 849 Maxi TTC : 30 632 405 | Conforme | 1 ^{er} |
| 14. | Promat Sarl | Mini TTC :13 731 660 Maxi TTC : 38 982 480 | Mini ttc : 11 259 961 Maxi TTC : 31 965 634 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 15. | FZ Services | Mini HT :12 730 000 Maxi HT : 28 113 500 | Mini TTC : 14 997 824 Maxi TTC : 33 150 377 | Discordance entre les montants en lettres et chiffres à l'item 8 de BUC, 2 en lettre et 2000 en chiffre, entrainant une variation de 0,05% sur les totaux minimum et maximum HTVA Conforme | 12 ^{ème} |
| 16. | SBPE SARL | Mini TTC :10 288 420 Maxi TTC : 29 595 580 | Mini TTC :10 288 420 Maxi TTC : 29 595 580 | La référence CB4336A (présidence) renvoie à la marque HP et non ASTA comme proposée La référence CB435A (présidence) renvoie à la marque HP et non ASTA comme proposée La référence CE5050A (présidence) renvoie à la marque HP et non ASTA comme proposée La référence Q7553A (présidence) renvoie à la marque HP et non ASTA comme proposée Item 32 : La référence KAOO6ELOZ5Y2FNAFAMZ ne renvoie pas au model proposé (Kaspersky plus 2025) BUC : Item 1 : Cartouche d'encre 05A demandée et imprimante ASTA 05A/CE5050A proposé Item9 La référence ne renvoie pas au modèle proposé (Kaspersky plus 2025) ACM Item 2 : Cartouche d'encre pour imprimante 05A demandé, imprimante ASTA 05A/CE5050A Proposé Item 4,5,6,7,8 la marque de la cartouche proposée ASTA est différente de la marque de l'imprimante HP Non conforme | Non classé |
| 17. | ECOTECH | Mini TTC :12 496 200 Maxi TTC : 35 081 400 | Mini TTC : 11 005 403 Maxi TTC : 30 896 189 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 18. | ZITI SERVICES | Mini TTC :13 636 080 Maxi TTC : 30 458 160 | Mini TTC :13 636 080 Maxi TTC : 30 458 160 | Conforme | 7 ^{ème} |
| 19. | LADOUN SARL | Mini TTC :12 291 000 Maxi TTC : 27 752 000 | Mini TTC : 14 503 380 Maxi TTC : 32 747 360 | Conforme | 10 ^{ème} |
| 20. | SOCIETE LCGB | Mini TTC :16 668 680 Maxi TTC : 35 523 900 | Mini TTC :16 668 680 Maxi TTC : 35 523 900 | - Conforme | 15 ^{ème} |

| 21. | Decliq Trading | Mini HT :10 420 000 Maxi HT: 27 780 000 | Mini TTC :12 295 600 Maxi TTC : 32 957 400 | Quantités de l'item 8 de la Présidence modifiée (30 et 80 demandées au lieu de 30 et 50 proposées), entraînant une variation de 0,54% sur le montant total maximum HTVA Conforme | 5 ^{ème} |
|--|-------------------------|--|--|--|-------------------|
| 22. | JEBNEJA | Mini TTC :11 955 000 Maxi TTC : 32 152 050 | Mini TTC : 12 914 510 Maxi TTC : 32 152 050 | Item 12 : Référence ou model de la cartouche non précisée (propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence)) Item 25 : Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence) Item 27 : Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence) Item 28 : Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence) Item 29 : Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence) Item 30 : Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (Présidence) Item 10 Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (ACM) Item 3 Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (BUC) Item 4 Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (BUC) Item 5 Propose les références de l'imprimante à la place des références de la cartouche (BUC) Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Cartouche d'encre Pour copieur CANON IR 2520 C-EXV 33 » : 65 000 Fcfa à l'item 25 de la Présidence et 15 000 Fcfa à l'item 9 de l'ACM Le model de lettre de soumission renvoie à celui de l'appel d'offre ; la période de validité des offres renvoie à la clause 19.1 au lieu de la clause 14. Les observations sur l'offre financière entraînant une variation de 7,42% sur le montant total minimum sont les suivantes : Item 3 de la Présidence : montant minimum de 500 000 au lieu de 250 000 - Item 4 de la Présidence : quantité minimum de 30 demandée au lieu de 20 proposée, - Item 8 de la Présidence : quantité minimum de 30 demandée au lieu de 20 proposée, - Item 32 de la Présidence : montant minimum de 210 000 au lieu de 197 500, - Item 36 de la Présidence : montant minimum de 200 000 au lieu de 100 000. Non conforme | Non classé |
| 23. | INAFAT ENTREPRISE | Mini HT :10 590 000 Maxi HT : 29 730 000 | Mini TTC :11 005 403 Maxi TTC : 30 896 189 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 24. | Leader Commerce du Faso | Mini TTC :12 991 800 Maxi TTC : 36 972 940 | Mini TTC : 10 393 440 Maxi TTC : 29 578 352 | - La version de l'année de l'antivirus non précisée - Présidence : La référence KL1042F5CFS renvoie à 3 postes au lieu de 4 demandées (propose un modèle de 4 postes et une référence de 3 postes) - ACM : La référence KL10418BCFS-FFPMAG proposé renvoie à Kaspersky standard 3 postes au lieu de Kaspersky 3 postes +1 demandées - Fausse facturation de CEXV33 à l'item 25(présidence) et l'item 9 (ACM) pour le même lot - Fausse facturation de la cartouche d'encre 05A à l'item 4 et item 2 pour le même lot Non conforme | 17 ^{ème} |
| 25. | DAN BARKI TRADING | Mini TTC :15 423 000 Maxi TTC : 30 400 000 | Mini TTC : 17 855 760 Maxi TTC : 35 004 700 | Discordance entre les montants en lettres (35 000) et chiffres (40 000), entraînant des variations de -1,92% et -2,48% sur les totaux minimum et maximum HTVA Conforme | 24 ^{ème} |
| ATTRIBUTAIRE | | H2S , pour un montant minimum de Dix millions dix mille huit cent quarante-neuf (10 010 849) francs CFA TTC et un montant maximum de Trente millions six cent trente-deux mille quatre cent cinq (30 632 405) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande. Après une augmentation des quantités maximum sur les items 4 (5), 6 (2), 8 (5), 11 (2), 16 (10), 19 (5), 25 (5), 32 (10) le montant maximum de l'attribution passe à Trente-cinq millions deux cent dix-huit mille cent dix-sept (35 218 117) francs CFA TTC, soit un taux de variation de 14,97% . | | | |
| LOT 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit des Centres universitaires (CUK ET CUZ) | | | | | |
| N° | SOUSSIONNAIRES | Montant lu en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Rang |
| 1. | BMBC SARL | Mini HT : 3 719 000 Maxi HT : 8 623 000 | Mini TTC :3 580 951 Maxi HT : 8 302 914 | - HAYABUSA renvoie aux véhicules deux (02) roues et non à une clé USB de 64 G0 - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « copieur CANON IR2520GPR35/CexV33 » : 20 000 Fcfa à l'item 2 de CUZ et 10 000 Fcfa à l'item 3 de CUZ | Non classé |

| | | | | | |
|-----|-----------------------------|--|--|--|-------------------|
| | | | | - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Cartouche d'encre Pour copieur CANON IR 2520 C-EXV 33 » : 135 000 Fcfa à l'item 25 de la Présidence et 10 000 Fcfa à l'item 9 de l'ACM Non conforme | |
| 2. | LABI INTERNATIONAL | Mini HT : 3 688 000 Maxi HT : 7 480 000 | Mini TTC : 4 351 840 Maxi TTC : 8 826 400 | Conforme | 8 ^{ème} |
| 3. | PRODIGE TECHNOLOGIE SARL | Mini HT : 4 112 000 Maxi HT : 8 250 500 | Mini TTC : 4 852 160 Maxi TTC : 9 735 590 | Conforme | 13 ^{ème} |
| 4. | IDEAL CONCEPT SERVICES SARL | Mini HT : 3 957 000 Maxi HT : 7 930 500 | Mini TC : 4 669 260 Maxi TTC : 9 357 990 | Conforme | 12 ^{ème} |
| 5. | DEM'S SERVICES SARL | Mini HT : 3 041 000 Maxi HT : 6 103 000 | Mini TTC : 3 265 426 Maxi TTC : 6 553 401 | Conforme | Non classé |
| 6. | SODICOM SARL | Mini HT : 3 660 000 Maxi HT : 7 712 000 | Mini TTC : 4 046 716 Maxi TTC : 8 526 850 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 7. | MONDIALE DISTRIBUTION | Mini TTC : 4 399 040 Maxi TTC : 10 171 600 | Mini TTC : 3 607 213 Maxi TTC : 8 340 712 | - HAYABUSA renvoie aux véhicules deux (02) roues et non à une clé USB de 64 GO - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Cartouche d'encre Pour copieur CANON IR 2520 C-EXV 33 » : 135 000 Fcfa à l'item 25 de la Présidence et 10 000 Fcfa à l'item 9 de l'ACM - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « copieur CANON IR2520GPR35/CexV33 » : 20 000 Fcfa à l'item 2 de CUZ et 10 000 Fcfa à l'item 3 de CUZ Non conforme | Non classé |
| 8. | RDI SARL | Mini TTC : 3 412 560 Maxi TTC : 7 850 540 | Mini TTC : 3 412 560 Maxi TTC : 7 850 540 | - L'année de l'antivirus non précisée à l'item 9 de CUK - L'année de l'antivirus non précisée à l'item 5 de CUZ - Prix unitaire différent pour le même item (câble HDMI de 15m) 5000 FCFA à l'item 1 de CUK et 2000 FCFA à l'item 12 de CUZ - Item 12 de CUK Fausse facturation pour le disque dur externe Toshiba (1T) facturé à 5000 FCFA et le disque dur externe Toshiba (500G) 125 000 FCFA de l'item 4 de CUZ Non conforme | Non classé |
| 9. | CONCO DISTRIBUTION | Mini TTC 4 454 500 Maxi TTC 8 844 100 | Mini TTC 4 454 500 Maxi TTC 8 844 100 | Conforme | 10 ^{ème} |
| 10. | JEHO NISSI | Mini TTC : 3 753 580 Maxi TTC : 8 218 700 | Mini TTC : 3 678 508 Maxi TTC : 8 054 326 | Conforme | Non classé |
| 11. | H2S | Mini TTC : 4 085 160 Maxi TTC : 9 618 180 | Mini TTC : 3 643 146 Maxi TTC : 8 577 493 | Prix unitaire différent non ferme pour le même item « Encres pour photocopieur HP CANON ir 2520 GPR-35/C-EXV33 » : 350 000 Fcfa à l'item 2 de CUZ et 6 000 Fcfa à l'item 3 de CUZ Non conforme | Non classé |
| 12. | PROMAT SARL | Mini TTC : 5 280 500 Maxi TTC : 10 859 540 | Mini TTC 4 224 400 Maxi TTC : 8 687 632 | Conforme | 6 ^{ème} |
| 13. | FZ SERVICES | Mini HT : 3 704 500 Maxi TTC : 7 449 000 | Mini TTC : 4 371 310 Maxi TTC : 8 789 820 | Conforme | 9 ^{ème} |
| 14. | SBPE SARL | Mini TTC : 3 568 910 Maxi TTC : 8 270 620 | Mini TTC : 3 568 910 Maxi TTC : 8 270 620 | - CUK (item 9) : La référence ne renvoie pas au modèle proposé - CUZ (item5) : La référence ne renvoie pas au modèle proposé (Kaspersky plus) - Fausse facturation pour le Cable HDMI (CUK) item 1 et item 12(CUZ) - Fausse facturation à l'item 1(CUK) et 12(CUZ) du câble HDMI pour le même lot - Prix unitaire différent non ferme pour le même item Disque dur externe 1T » : 22 500 Fcfa à l'item 12 de CUK et 227 500 Fcfa à l'item 4 de CUZ Non conforme | Non classé |
| 15. | ECOTECH | Mini TTC : 4 566 600 Maxi TTC : 10 425 300 | Mini ttc : 3 789 821 Maxi TTC : 8 651 956 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 16. | SLCGB | Mini TTC : 4 618 520 Maxi TTC : 9 430 560 | Mini TTC : 4 618 520 Maxi TTC : 9 430 560 | Conforme | 11 ^{ème} |
| 17. | TALAH BUROTEK | Mini TTC : 3 459 000 Maxi TTC : 7 224 000 | Mini TTC : 4 081 620 Maxi TTC : 8 524 320 | Conforme | 6 ^{ème} |
| 18. | DECLIQ Trading | Mini HT : 3 249 000 Maxi HT : 7 131 000 | Mini TTC : 3 847 980 Maxi TTC : 8 414 580 | Erreur de sommation entrainant une variation de 0,37% sur le montant minimum HTVA Conforme | 3 ^{ème} |
| 19. | JEBNEJA Sarl | Mini TTC : 3 645 610 Maxi TTC : 8 337 880 | Mini TTC : 3 999 610 Maxi TTC : 8 337 880 | - Item 5(CUK) et item 2et 3(CUZ) propose les références de l'imprimante à la place de la cartouche - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « copieur CANON IR2520GPR35/CexV33 » : 20 000 Fcfa à l'item 5 de CUK et 40 000 Fcfa à l'item 3 de CUZ. - Le model de lettre de soumission renvoie à celui de l'appel d'offre ; la période de validité des offres renvoie à la clause 19.1 au lieu de la clause 14 - Item 4 de CUZ : La capacité du disque dur externe non proposée | Non classé |

| | | | | - Erreur de sommation à l'item 8 (total minimum : 625000 au lieu de 325000 entraînant une variation de 8,85% sur le montant minimum HTVA) Non conforme | |
|--|------------------------|--|---|--|-------------------|
| 20 | INAFAT ENTREPRISE | Mini TTC : 3 690 000 Maxi TTC : 8 595 000 | Mini TTC : 3 698 457 Maxi TTC : 8 614 700 | Conforme | 1 ^{er} |
| 21 | LCF | Mini TTC : 3 479 820 Maxi TTC : 8 248 790 | Mini TTC : 3 479 820 Maxi TTC : 8 248 790 | - Référence 580307 proposée ne renvoie à l'antivirus Kaspersky 2 postes - Fausse facturation à l'item 2 et 3 de CUZ pour le même lot - Prix unitaire différent non ferme pour le même item « disque dur externe 1to » : 2 000 Fcfa à l'item 12 de CUK et 99 000 Fcfa à l'item 4 de CUZ Non conforme | Non classé |
| 22 | DAN-BARKI TRADING Sarl | Mini HT : 3 642 500 Maxi HT : 7 220 000 | Mini TTC : 4 298 150 Maxi TTC : 8 519 600 | Conforme | 7 ^{ème} |
| ATTRIBUTAIRE | | INAFAT ENTREPRISE , pour un montant minimum de Trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinquante-sept (3 698 457) francs CFA TTC et un montant maximum Huit millions six cent quatorze mille sept cents (8 614 700) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande. Après une augmentation des quantités maximum sur les items 3 (1), 4 (1), 7 (5) de CUK et 3 (1) et 4 (1) de CUZ, le montant maximum de l'attribution passe à Neuf millions neuf cent cinq mille cent cinquante et un (9 905 151) francs CFA TTC, soit un taux de variation de 14,98%. | | | |
| Lot 3 : Acquisition de consommables informatiques au profit de l'Ecole doctorale et des Instituts | | | | | |
| N° | SOUSSIONNAIRES | Montant lu en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Rang |
| 23 | LABI INTERNATIONAL | Mini HT : 6 934 000 Maxi HT : 13 830 000 | Mini TTC : 8 182 120 Maxi TTC : 16 319 400 | - Item 2 de IFOAD : absence de référence ou model, - Item 10 et 11 de IFOAD : absence de référence ou model, - IGEDD item 18 : absence de référence ou model, - Item 22,23,24,25 de IGEDD : absence de référence ou model, - Item 3 de IPERMIC : Absence de marque et model, - Item 4,5,6,7 et 8 IPERMIC : Absence de proposition de marque - ISSDH item 17 : absence de proposition de model ou référence - Item 18 de ISSDH : absence de proposition de model et marque, - Offre hors enveloppe : 16 319 400 proposée pour une enveloppe prévisionnelle de 13 060 000 Non conforme | Non classé |
| 24 | DEM'S SERVICES SARL | Mini TTC : 6 351 940 Maxi TTC : 12 653 140 | Mini TTC : 5 094 256 Maxi TTC : 10 147 818 | Conforme | 5 ^{ème} |
| 25 | RDI SARL | Mini TTC : 5 478 740 Maxi TTC : 12 834 860 | Mini TTC : 5 478 740 Maxi TTC : 12 834 860 | - Ecole doctorale : Item 12 : Absence de marque proposée - Ecole doctorale : Item 13 : Absence de marque proposée - Fausse facturation pour le disque dur externe 1T à l'item 13 de IGEDD et l'item 22 de ISSDH - Fausse facturation à l'item 17 de IGEDD et l'item 20 de ISSDH pour la clé USB DE 32G Non conforme | Non classé |
| 26 | CONCO DISTRIBUTION | Mini TTC : 6 348 400 Maxi TTC : 12 755 800 | Mini TTC : 6 348 400 Maxi TTC : 12 755 800 | Conforme | 7 ^{ème} |
| 27 | JEHO NISSI SARL | Mini TTC : 4 920 600 Maxi TTC : 11 145 100 | Mini TTC : 4 868 444 Maxi TTC : 11 008 928 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 28 | H2S | Mini TTC : 5 203 800 Maxi TTC : 12 720 400 | Mini TTC : 4 196 344 Maxi TTC : 10 257 731 | Conforme | 1 ^{er} |
| 29 | FZ SERVICES | Mini HT : 5 273 000 Maxi HT : 10 667 500 | Mini TTC : 6 245 740 Maxi TTC : 12 564 050 | Conforme | 6 ^{ème} |
| 30 | SBPE SARL | Mini TTC : 4 643 300 Maxi TTC : 10 036 490 | Mini TTC : 4 643 300 Maxi TTC : 10 036 490 | - Item 1 du lot 1 école - doctorale/référence erronée, CF59A proposée renvoie à la cartouche HP59A au lieu de HP 57A demandée - Référence erronée non vérifiable (IGEDD Item 14) - Référence erronée non vérifiable (ISSDH) - Fausse facturation pour l'encre 85A à l'item 8 (école doctorale) et l'item 9 (IBAM) - Fausse facturation pour l'encre 26A à l'item 7 (école doctorale) et item 8 (IBAM) Non conforme | Non classé |
| 31 | ECOTECH | Mini TTC : 5 664 000 Maxi TTC : 12 785 300 | Mini TTC : 4 563 485 Maxi TTC : 10 301 116 | Conforme | 3 ^{ème} |
| 32 | INAFAT ENTREPRISE | Mini HT : 4 490 000 Maxi HT : 10 532 500 | Mini TTC : 4 391 678 Maxi TTC : 10 301 859 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 33 | LCF | Mini TTC : 5 251 000 Maxi TTC : 13 017 760 | Mini TTC : 3 990 760 Maxi TTC : 9 893 498 | - Contradiction entre model 4 postes de l'antivirus et Reference 3 postes proposée (KL1042F5CFS) à l'item 10 IFOAD - Fausse facturation pour la cartouche d'encre 80A à l'item 4(2000) de l'école doctorale et l'item 2 de IGEDD (3000) - Fausse facturation pour la cartouche d'encre 05A à l'item 2(2000) de l'école doctorale et l'item 1 de IGEDD (3000) - Item 14 IGEDD Contradiction entre model 4 postes et | Non classé |

| | | | | Reference 3 postes proposée 10 IFOAD offre non ferme | |
|--|--------------------|---|--|---|-------------------|
| | | | | Non conforme | |
| ATTRIBUTAIRE | | | | | |
| <p>H2S, pour un montant minimum de quatre millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent quarante quatre (4 196 344) francs CFA TTC et un montant maximum de Dix millions deux cent cinquante-sept mille sept cent trente et un (10 257 731) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.</p> <p>Après une augmentation des quantités maximum sur de Cartouche d'encre Laser Jet 85A (3), Cartouche d'encre Laser Jet 83A (5), ANTIVIRUS KASPERSKY (2), Cartouche d'encre HP Laser jet 53 A (1), Cartouche d'encre HP laser jet 85 A (2) et Encre couleur HP Laser Jet 05A (3), le montant maximum de l'attribution passe à Onze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-sept (11 794 487) francs CFA TTC, soit un taux de variation de 14,98%.</p> <p>Lot 4 : Acquisition de consommables informatiques au profit des UFR</p> | | | | | |
| N° | SOUSSIONNAIRES | Montant lu en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations | Rang |
| 34 | LABI INTERNATIONAL | Mini HT : 11 983 000 Maxi HT : 22 611 000 | Mini TTC : 14 139 940 Maxi TTC : 26 680 980 | <ul style="list-style-type: none"> - UFR/LAC : Absence de proposition de model (item 7, 8 et 9) - UFR/LAC : Absence de proposition de marque (item 1,2,3,7 et 18) - UFR/SH : Absence de proposition de model(6,7et17), - Offre hors enveloppe : 26 680 980 proposée contre en enveloppe prévisionnelle de 14 025 000 <p>Non conforme</p> | Non classé |
| 35 | JEHO NISSI SARL | Mini TTC : 7 480 020 Maxi TTC : 12 942 240 | Mini TTC : 7 480 020 Maxi TTC : 12 942 240 | <ul style="list-style-type: none"> - Item 3 de l'UFR/LAC : Contradiction entre les spécifications techniques demandées et celles proposées (36A/35A,85A,CF350A), - Item 8 de l'UFR/LAC : références erronée (1368b002AA) BSENCE DE PROPOSITION DE MOODEL, - Item 2, 6 et 7 de l'UFR/SEA Contradiction entre les spécifications techniques demandées et celles proposées, - Item 3 de l'UFR/LAC : Référence erronée CF213A proposée renvoie (à I131A au lieu de HP13A demandée, - Item 2 de l'UFR/LAC : La référence CE255A renvoie à 55A au lieu de 49A/53A, - Item 3 de l'UFR/LAC : La référence CF350A proposée renvoie la cartouche HP 130A au lieu 36A/35A/ demandée - Item 9 de l'UFR/ LAC : 9150B002AA Absence de proposition de model - Fausse facturation pour la cartouche d'encre HP laser jet 26A à l'item 10 de l'UFR/LAC(7500) et 12 de l'UFR-SH(60000) <p>Non conforme</p> | Non classé |
| 36 | H2S | Mini TTC : 6 549 000 Maxi TTC : 13 991 850 | Mini TTC : 5 173 710 Maxi TTC : 11 053 562 | Conforme | 1 ^{er} |
| 37 | FZ SERVICES | Mini HT : 6 031 500 Maxi HT : 11 760 500 | Mini TTC : 6 668 770 Maxi TTC : 12 945 190 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 38 | SBPE SARL | Mini TTC : 6 903 000 Maxi TTC : 12 813 620 | Mini TTC : 6 903 000 Maxi TTC : 12 813 620 | <ul style="list-style-type: none"> - Item 9 de l'UFR/LAC : Absence de model ou référence proposée, - Item 17 de l'UFR/LAC : Référence erronée non vérifiable antivirus, - Item 1 et 17 de l'UFR/SH : Référence erronée non vérifiable antivirus <p>Non conforme</p> | Non classé |
| 39 | ECOTECH | Mini TTC : 6 908 900 Maxi TTC : 13 941 700 | Mini TTC : 5 527 120 Maxi TTC : 11 153 360 | Conforme | 3 ^{ème} |
| 40 | INAFAT ENTREPRISE | Mini TTC : 5 800 000 Maxi TTC : 11 835 000 | Mini TTC : 5 406 760 Maxi TTC : 11 032 587 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 41 | LCF | Mini TTC : 4 737 700 Maxi TTC : 10 703 780 | Mini TTC : 4 737 700 Maxi TTC : 10 703 780 | <ul style="list-style-type: none"> - Item 4 et 5 de l'UFR/LAC : Référence de l'imprimante (EZ370) proposée à la place du model de la cartouche, - Item 4 et 5 de l'UFR/SEA : Model erroné proposé à la référence de l'imprimante à la place du model du cartouche (UFR SEA) - Item 14 de l'UFR/SEA : La référence proposée TN325/A8DA050 n'est pas compatible avec l'imprimante Konica (BiZHUB306I), - Item 9,10 et 11 de l'UFR/SEA : Les références proposées ne sont pas compatibles avec l'imprimante Laser Jet HP 201A, - Fausse facturation pour la cartouche d'encre 05A à l'item10 (UFR/LAC) et l'item 4 SVT - Fausse facturation pour la cartouche d'encre 12A à l'item 1 (UFR LAC) et item 3 de l'UFR SVT <p>Non conforme</p> | Non classé |
| ATTRIBUTAIRE | | | | | |
| <p>H2S, pour un montant minimum de Cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) francs CFA TTC et un montant maximum de Onze millions cinquante-trois mille cinq cent soixante-deux (11 053 562) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.</p> <p>Après une augmentation des quantités maximum sur les Cartouche d'encre laser jet (unité) 85 A (10), Clés USB 4 Gb (10), Clés USB 8 Gb (10), Clés USB 32 Gb (10), Encres imprimante HP Laser jet 05A (5), Encres imprimante HP Laser jet 85A (5), Encres imprimante HP Laser jet 83A (5), Encres imprimante HP Laser jet 80A (5) et Encres copieur HP CANON iR 2020 (5), le montant maximum de l'attribution passe à Douze millions sept cent huit mille deux cent dix-sept (12 708 217) francs CFA TTC, soit un taux de variation de 14,97%.</p> | | | | | |

Demande de Prix à commande n°2025-001/UJKZ-IBAM/P/SG/PRM du 12 mai 2025 pour entretien, réparation et maintenance du matériel roulant (4 roues) au profit de l'IBAM ; **Financement** : Budget Formations Payantes de l'IBAM, **Exercice 2025** ; **Publication** : revue N°4137 du 12/05/2025 P 23 ; **Date d'ouverture et de délibération** : 21/05/2025 ; **Nombre de plis** : 05

| N° | SOUSSIONNAIRES | Montants lus en francs CFA HTVA | Montants lus en francs CFA TTC | Montants corrigés lu en francs CFA HT | Montants corrigés en francs CFA TTC | Observations | Rang |
|---|--------------------------|---|---|---------------------------------------|-------------------------------------|---|-----------------------|
| 1. | ADVENTOR MOTORS | Min : 6 948 000 F Max : 10 825 000 F | - | - | - | Conforme | 1^{er} |
| 2. | GAP | Min : 6 783 500 F Max : 12 692 300 F Rabais : 22.7% sur le min et le max HTVA | - | - | - | ❖ Absence de permis de conduire pour le Chef d'atelier et pour le reste du personnel dans l'offre technique proposée, non conforme au dossier ; ❖ Absence de personnel minimum dans l'offre technique proposée, non conforme au dossier ; ❖ Absence de matériel minimum dans l'offre technique proposée, non conforme au dossier Non conforme | Non classée |
| 3. | GARAGE ZOUNGRANA | | Min : 8 436 410 F Max : 13 512 180 F Rabais : 11,7% sur le min et le max HTVA | | | ❖ Absence du chef d'atelier et du reste du personnel dont les noms figurent dans l'offre technique ; ❖ Expiration de la visite technique du véhicule de dépannage immatriculé 3309 F8 06 depuis le 15/02/2025 Non conforme | Non classée |
| 4. | GARAGE SAWADOGO ALPHONSE | | Min : 9 282 718 F Max : 14 937 536 F Rabais : 23% sur le min et le max HTVA | | | ❖ Absence du Chef de Garage dont le nom figure dans l'offre technique ; ❖ 3 ans d'expérience du Chef de Garage inférieur à 5 ans ; ❖ Absence de technicien en électricité ; ❖ Absence de véhicule de dépannage Non conforme | Non classée |
| 5. | TECHNIK SERVICES | Min : 5 990 800 F Max : 7 290 250 F | Min : 6 017 764 F Max : 8 602 495 F | | | ❖ Absence de permis de conduire pour le Chef d'atelier et pour le reste du personnel dans l'offre technique proposée, non conforme au dossier ; ❖ Absence de quantité maximum dans l'offre technique proposée, non conforme au dossier Non conforme | Non classée |
| ATTRIBUTAIRE : ADVENTOR MOTORS pour entretien, réparation et maintenance du matériel roulant (4 roues) au profit de l'IBAM d'un montant minimum de six millions neuf cent quarante-huit mille (6 948 000) francs CFA HTVA et maximum de dix millions huit cent vingt-cinq mille (10 825 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours/commande. | | | | | | | |

ECOLE NATIONALE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE (ENESA)

Résultat provisoire de la Demande de Prix N°2024-01/MARAH/SG/ENESA/DG relative aux travaux de réalisation d'une clôture grillagée et des aménagements connexes de la cour de la clinique au profit de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA) suite à la **décision N°2025-L0173/ARCOP/ORD du 16 mai 2025 portant infirmation du résultat provisoire initial** paru dans la revue des marchés N°4134 du 07 mai 2025 aux pages 9-10.

Financement : Budget de l'ENESA, exercice 2024 –Publication de l'avis de la demande de prix dans le Quotidien des marchés publics N°3987 du jeudi 14 octobre 2024– Nombre de plis reçus : trois (06) ; **Date de dépouillement** : 21 octobre 2024

| N° | Nom des soumissionnaires | Montants lus en FCFA | Montant corrigé en FCFA | Observations |
|----|---|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| 01 | SYNERGIE DES TRAVAUX | 19 101 107 HTVA 22 539 306 TTC | 19 101 107 HTVA 22 539 306 TTC | Conforme : 2^{eme} |
| 02 | Entreprise de Construction de Bâtiment et Aménagement | 19 039 650 HTVA 22 466 787 TTC | 19 039 650 HTVA 22 466 787 TTC | Non conforme Diplôme du plombier non conforme (CAP en plomberie demandé et non diplôme de génie sanitaire fourni) ; Diplôme du plombier non fiable. |
| 03 | GANTARA CONSTRUCTION SARL | 19 630 815 HTVA | 19 630 815 HTVA | Non conforme Diplôme de soudeur demandé et non un diplôme en génie civile ; |
| 04 | E.ZI/SARL | 21 243 525 HTVA 25 067 336 TTC | 21 243 505 HTVA 25 067 336 TTC | Non conforme Diplôme du soudeur non fiable (BEU BAMBA) ; Confusion de l'identité sur le titulaire d'un CV (titulaire YONI Inoussa et signataire YONI Athanase) ; |

| | | | | |
|----|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | Incohérence de nom entre le titulaire du diplôme (YONI Inoussa) et celui du signataire de l'attestation de disponibilité et du CV (YONI Athanase) ; Diplôme de l'aide soudeur non fiable (YONI Inoussa) ; Certificat de mise en circulation du véhicule N° 11 HG 6243 non fiable (PTAC 26 100 différent de 26 200). |
| 05 | ETABLISSEMENT DIENASSE (ETADI) | 18 634 630 HTVA 21 988 860 TTC | 18 634 630 HTVA 21 988 860 TTC | Conforme : 1^{er} |
| 06 | SERVICE GENERAL ET TRAVAUX PUBLICS | 20 175 970 HTVA 23 807 645 TTC | 20 175 970 HTVA 23 807 645 TTC | Non conforme - diplôme du plombier non fourni ; - incohérence de nom entre le signataire du CV et le titulaire du diplôme de menuisier-coffreur ; - incohérence du nom de l'entreprise sur la carte grise du véhicule fourni et la mise à disposition du véhicule de liaison ; - incohérence du numéro d'immatriculation entre la carte grise et le certificat de mise à disposition de la citerne à eau de 3 000 litres. |

Attributaire provisoire : ETABLISSEMENT DIENASSE (ETADI) pour un montant de vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante (21 988 860) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

| PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+ | | | | | |
|---|--------------------------|------------|-------------------------------|------------|--|
| Demande de Cotation : N°2025-13/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM du 09/04/2025 | | | | | |
| Objet : Acquisition de matériel roulants (motos) au profit des Services Fonciers Ruraux et des Comités de Gestion des Plaintes dans le cadre du PGPC/REDD+ - Référence de la publication : Revue des marchés publics N° 4117 - Mardi 14 avril 2025, page 50 | | | | | |
| Date d'ouverture et examen des plis reçus : 28/04/2025 - Nombre de plis reçus : cinq (05) - Nombre de lot : unique | | | | | |
| Financement : Banque Mondiale | | | | | |
| Soumissionnaire | Montant lu en Francs CFA | | Montant corrigé en Francs CFA | | Observations |
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| GSA | 22 650 000 | 28 320 000 | 24 000 000 | 28 320 000 | Non Conforme : Pièces administratives non fournies Erreur du montant HTVA dans la lettre de soumission |
| WATAM SA | - | 30 975 000 | 26 250 000 | 30 975 000 | Conforme |
| S SQUARE | - | 24 780 000 | 21 000 000 | 24 780 000 | Non conforme : Pièces administratives incomplètes Manque de précision sur la consommation en carburant dans le prospectus |
| AZ NEW CHALLENGE | 11 998 500 | 14 158 230 | 11 998 500 | 14 158 230 | Conforme |
| SADEC SARL | - | 15 930 000 | 13 500 000 | 15 930 000 | Conforme |

Attributaire : AZ NEW CHALLENGE pour un montant de Onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent (11 998 500) francs CFA HTVA, soit quatorze millions cent cinquante-huit mille deux cent trente (14 158 230) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.

| MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES | | | | | | |
|--|---|--|--|-----------------|------------------|--|
| PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PReCA) | | | | | | |
| Synthèse des résultats de l'avis a manifestation d'intérêt N°202501M-QC/MARAH/SG/RP075/PReCA du 29 avril 2025 pour le recrutement de consultant pour l'appui au basculement de la comptabilité du PReCA conformément au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL); Référence de publication delais: RMPN°4135 du 29/04/2025; Date limite de dépôt des plis : 08/05/2025; nombre de plis reçus : 03; financement : Crédit IDA N° 6492-BF ; | | | | | | |
| Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualification des consultants | | | | | | |
| N° | Nom des soumissionnaires | Note obtenu | | | Classement | Observations |
| | | Mission d'accompagnement au basculement et la production des états financiers SYCEBNL (80 pts) | Mission de formation sur le SYCEBNL (20 pts) | Total (100 pts) | | |
| 1 | Groupement MICROSYS Sarl/ FIDALLI Sarl | 80/80 | 20/20 | 100/100 | 1 ^{er} | Qualifié et retenu pour la suite de la procédure |
| 2 | International Audit Consult (IAC) | 20/80 | 0/20 | 20/100 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 3 | SEC DIARRA BURKINA | 0/80 | 0/20 | 0/100 | 3 ^{ème} | Non Qualifié |

CONCLUSION : Conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant, le Groupement MICROSYS Sarl/FIDALLI jugé le plus qualifié sera invité à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

| INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION | | | | |
|--|------------------|----------------------|-----------------------------------|--|
| DEMANDE DE PRIX N°2025- 14/INFPE/DG/PRM du 22/04/2025 pour des Travaux de réfection de six (06) logements de la DRINFPE de l'est (Fada N'Gourma) - Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025 | | | | |
| Publication de l'avis : revue des marchés publics N° ° 4137 du 12 mai 2025 - Nombres de soumissionnaires : 07 | | | | |
| Référence de convocation de la CAM lettre N° 2025-14/INFPE/DG/PRM du 16/05/2025 - Date de dépouillement : 21 mai 2025. | | | | |
| Travaux de réfection de six (06) logements de la DRINFPE de l'est (Fada N'Gourma). | | | | |
| E= 30 000 000 ; Moyenne pondérée= 28 278 241 0,85= 24 036 680 ; Seuil de tolérance 5% = 22 834 680 | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | Montants corrigés en FCFA | Observations |
| 1 | ACS-BTP SARL | 24 627 568 TTC | 20 805 620 HTVA 24 550 632 TTC | Conforme 2 ^{ème} Erreur de sommation aux logements C, D, E (Taux de variation de 0,31%) |
| 2 | EFCS SARL | 20 128 662 HTVA | 19 573 662 HTVA 23 096 921 TTC | Conforme 1 ^{er} erreur de quantités sur certains items (Taux de variation -2,75%) |
| 3 | GPS SARL BURKINA | 25 852 414 TTC | 22 401 460 HTVA 26 433 723 TTC | Conforme 5 ^{ème} Erreur de sommation aux logements C, D, E (Taux de variation +2,24%) |
| 4 | ESYF | 25 611 824 TTC | 21 704 936HTVA | Conforme |

| | | | | |
|-----------------------|------------------------|---|-----------------------------------|--|
| | | | 25 611 824 TTC | 4 ^{ème} Logement C et F ne figurent sur le Bordereau des prix unitaires |
| 5 | REVOLUTION TECHNOLOGIE | 29 169 654 TTC | 25 286 444 HTVA 29 838 004 TTC | 6 ^{ème} Conforme Erreur entre prix unitaire en lettres et en chiffre aux items E3.5 ; F12.1, 15.1, 16.1 (Taux de variation +2,29%) |
| 6 | G.GC.BTP-2A | 19 987 525- | - | Non conforme (Agrément technique ne couvre pas la région de l'Est). |
| 7 | EYTS BTP | 24 599 967 TTC | 20 883 490 HTVA 24 642 518 TTC | 3 ^{ème} Conforme Erreur de sommation au logement A et E (Taux de variation du montant corrigé de +0,17%) |
| ATTRIBUTAIRE : | | EFCS SARL pour un montant de dix-neuf millions cinq cent soixante-treize mille six cent soixante-deux (19 573 662) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt et un (23 096 921) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de 60 jours. | | |

| Demande de Prix N°2025- 13/INFPE/DG/PRM du 15/04/2025 pour les travaux de construction de clôtures au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) - Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025 Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4137 du vendredi 12 mai 2025 - Nombres de soumissionnaires : 12 Référence de convocation de la CAM lettre N°2025-15/INFPE/DG/PRM du 16/05/2025 - Date de dépouillement : 21 mai 2025 | | | | | | |
|--|------------------|---|------------|---------------------------|------------|--|
| Lot 1 : Travaux de construction de la deuxième partie du mur de clôture de la DRINFPE des Hauts-Bassins (Bobo Dioulasso) E= 24 500 000 ; Moyenne pondérée= 23 509 020 ; 0,85= 19 999 667 ; 1,15= 27 058 373 Seuil de tolérance 5% = 18 999 684 | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 | ESG | 18 180 909 | | 18 180 909 | 21 453 472 | Conforme 2ème |
| 2 | DJER MA | 20 106 561 | | 20 106 561 | 23 725 741 | Conforme 4ème |
| 3 | S2A | 19 633 334 | | 19 633 334 | 23 167 334 | Conforme 3ème |
| 4 | TLM | 20 128 758 | | 20 128 758 | 23 751 935 | Conforme 5ème |
| 5 | GPS | | 18 656 720 | 15 810 780 | 18 656 720 | Conforme 5ème Offre anormalement basse |
| 6 | SPRS | 16 464 396 | | 16 464 396 | 19 427 987 | Conforme 1er (Offre anormalement basse incluse dans seuil de tolérance) |
| 7 | RT | | 24 324 665 | 20 614 123 | 24 324 665 | Conforme 6ème |
| Attributaire | | Le soumissionnaire SPRS pour un montant de seize millions quatre cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-sept (16 464 396) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions quatre cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-sept (19 427 987) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de 45 jours. | | | | |
| Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la clôture du jardin de la DRINFPE du Plateau Central : E= 3 500 000 ; Moyenne pondérée= 3 335 527 ; 0,85= 2 834 969 ; 1,15= 3 835 546 Seuil de tolérance 5% = 2 693 220 | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 | ESG | 3 135 000 | | 3 135 000 | 3 699 300 | Conforme TTC hors enveloppe |
| 2 | GPS | | 3 259 750 | 2 762 500 | 3 259 750 | Conforme 5ème |
| 3 | Socio | 2 773 250 | | 2 773 250 | 3 272 435 | Conforme 6ème |
| 4 | CASE TP | 2 322 000 | | 2 322 500 | 2 740 550 | 1 ^{er} : (Offre anormalement basse inclus dans seuil de tolérance) |
| 5 | SPRS | | 2 900 641 | 2 458 170 | 2 900 641 | Conforme 2ème |
| 6 | GGC-BTP 2A | 2 339 500 | | 2 339 500 | 2 760 610 | Conforme 3ème |
| 7 | EYTS | 2 693 000 | | 2 693 000 | 3 177 740 | Conforme 4ème |
| Attributaire | | Le soumissionnaire CASE TP pour un montant de deux millions trois cent vingt-deux mille cinq cents (2 322 500) francs CFA HTVA soit Deux millions sept cent quarante mille cinq cent cinquante (2 740 550) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. | | | | |
| Lot 3 : Clôture du champ solaire de la DRINFPE de l'Est : E= 1 800 000 ; Moyenne pondérée= 1 700 609 ; 0,85= 1 445 518 ; 1,15= 1 955 701 Seuil de tolérance 5% = 1 373 242 | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 | ESG | 1 328 000 | | 1 328 000 | 1 567 040 | Conforme 3ème |
| 2 | GPS | | 1 752 300 | 1 755 000 | 2 070 900 | Erreur de quantité à l'item 1 (6 au lieu de 0,6) Hors enveloppe |
| 3 | CASE TP | 1 194 000 | | 1 204 000 | 1 420 720 | Différence entre montant en lettre et en chiffre à l'item 00 (50 000 au lieu de 40 000) |
| 4 | SPRS | | 1 600 375 | 1 356 250 | 1 600 375 | Conforme 4ème |
| 5 | GBI SARL | 1 183 000 | | 1 316 000 | 1 552 880 | Différence entre montant en lettre et en chiffre aux items 1 ; 3 ; 5 ; 7 ; 9 et 10 2ème |
| 6 | EYTS | 1 370 000 | 1 616 600 | 1 370 000 | 1 616 600 | Conforme 5ème |
| Attributaire | | Le soumissionnaire CASE TP pour un montant de un million deux cent quatre mille (1 204 000) francs CFA HTVA soit Un million quatre cent vingt mille sept cent vingt (1 420 720) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. | | | | |

| DEMANDE DE PRIX N°2025-16/INFPE/DG/PRM DU 02/05/2025 POUR ACQUISITION D'IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE). Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025 - Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4141 du 16 mai 2025 Nombres de soumissionnaires : 14 - Référence de convocation de la CAM lettre N° 2025- 16/INFPE/DG/PRM du-21/05/2025 Date de dépouillement : 26 mai 2025 | | | | |
|---|------------------|----------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| Lot 1 : Acquisition d'imprimés et fournitures de bureau au profit de l'INFPE. E= 20 000 000 ; Moyenne pondérée= 18 535 246 ; 0,85= 15 754 959 ; 1,15= 21 315 532 Seuil de tolérance 5% = 14 967 211 | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | Montants corrigés en FCFA | Observations |
| 1 | PLANETE SERVICE | 19 910 466 TTC | 14 579 370 HTVA 17 337 636 TTC | Conforme 4 ^{ème} |

| | | | | Rabais 15% sur le montant HTVA |
|---|---|----------------------|-----------------------------------|--|
| 2 | BOOKSHOP MULTI SERVICE | 13 068 850 HTVA | 13 206 975 HTVA 15 414 581 TTC | Conforme 2 ^{ème} (Offre anormalement basse mais incluse dans seuil de tolérance) Différence en montants en chiffres et en lettres sur plusieurs items |
| 3 | JEBNAJA SARL | 19 968 294 TTC | 14 399 750 HTVA 16 850 783 TTC | Conforme 3 ^{ème} erreur de sommation ; TVA appliquée sur des items non concernés |
| 4 | AGNESIS PRESTATION SERVICE | 13 083 800 HTVA | 13 083 800 HTVA 15 122 084 TTC | Conforme 1 ^{er} (Offre anormalement basse mais incluse dans seuil de tolérance) |
| Attributaire | AGNESIS PRESTATION SERVICE pour un montant de treize millions quatre-vingt-trois mille huit cents (13 083 800) francs CFA HTVA soit quinze millions cent vingt-deux mille quatre-vingt-quatre (15 122 084) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours | | | |
| Lot 2 : Acquisition de feuilles de composition. | | | | |
| E= 7 000 000 ; Moyenne pondérée= 6 332 060 0,85= 5 382 251 ; 1,15= 7 281 869 Seuil de tolérance 5% = 5 113 139 | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | Montants corrigés en FCFA | Observations |
| 1 | RENA/COM | 4 510 000 HTVA | 4 515 000 HTVA 5 327 700 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 5è |
| 2 | AZA SERVICES | 5 140 000 HTVA | 5 140 000 HTVA 6 065 200 TTC | Conforme 9è |
| 3 | PLANETE SERVICE | 5 251 000 TTC | 4 450 000 HTVA 5 251 000 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 3è |
| 4 | HORIZON SERVICES | 4 100 000 HTVA | 4 100 000 HTVA 4 838 000 TTC | Conforme Offre anormalement basse |
| 5 | SHINY SERVICES | 5 585 000 HTVA | 5 585 000 HTVA 6 590 300 TTC | Conforme 10è |
| 6 | BOOKSHOP MULTI SERVICES | 4 200 000 HTVA | 4 200 000 HTVA 4 956 000 TTC | Offre anormalement basse |
| 7 | GROUPE FRATERNEL ELITE | 4 350 000 HTVA | 4 350 000 HTVA 5 133 000 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 1er |
| 8 | TALAS GRAPHIC | 5 333 600 TTC | 4 520 000 HTVA 5 333 600 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 6è |
| 9 | JEBNAJA SARL | 5 133 000TTC | 4 450 000 HTVA 5 251 000 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 3è (Erreur de sommation sur le montant HTVA) |
| 10 | MOUNO/COM | 3 930 000 HTVA | 3 880 500 HTVA 4 478 990 TTC | Offre anormalement basse (Différence entre le montant en lettres et en chiffres à l'Item 2) |
| 11 | DECLIQ TRADING SARL | 5 546 000 TTC | 29 900 000HTVA 35 282 000 TTC | Non conforme. Erreur sur les quantités de l'item 1 (7 000 au lieu de 70 000). Montant hors enveloppe |
| 12 | AGNESIS PRESTATION SERVICE | 4 420 000 HTVA | 4 420 000 HTVA 5 215 600 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 2è |
| 13 | GRATECS | 5 416 200 TTC | 4 590 000 HTVA 5 416 200TTC | Conforme 8è |
| 14 | ENTREPRISE IBN SAÏD SARL | 4 521 500 HTVA | 4 521 500 HTVA 5 335 370 TTC | Conforme Offre anormalement basse (mais incluse dans le seuil de tolérance) 7è |
| Attributaire | GROUPE FRATERNEL ELITE pour un montant de quatre millions trois cent cinquante mille (4 350 000) francs CFA HTVA soit cinq millions cent trente-trois mille (5 133 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours. | | | |

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Demande de prix N°2025-00010/MTDPCE/ SG/ANPTIC/SG/PRM du 07/05/2025 pour la fourniture de pauses café, pauses-déjeuner à Ouagadougou lors des ateliers de déploiement des applications SIGED, CIM et CIM-EXT dans les structures publiques à au profit de l'ANPTIC.
Publication de l'avis : N°4141 du 16/05/2025 - Référence de convocation de la CAM : Lettre n°2025-89/ MTDPC/SG/ANPTIC/SG/PRM du 16/05/2025
- Date d'ouverture des plis : 26/05/2025 - Nombre de plis reçus : 07 - Nombre de plis ouverts : 07 - Financement : Budget ANPTIC

| Soumissionnaire | Montant lu | Montant corrigé | Observations/Classement |
|--|---|---|---|
| Seuil de tolérance : 12 993 127 Borne inférieure : 13 676 976 Borne supérieure : 18 504 144 | | | |
| ENTREPRISE LA TRINITE MONICA | Mini : 3 905 000 TTC Maxi : 14 058 000 TTC | - | Non conforme : Personnel fourni non conforme (les cartes professionnelles des serveurs proposés datent du 25 janvier 2024, ce qui ne vaut pas les deux (02) ans demandés dans le dossier. |
| SOURGOU SERVICES | Mini : 3 125 000 HT Maxi : 11 250 000 HT | - | Non conforme : Personnel fourni non conforme (le diplôme de l'agent hygiéniste fourni date du 22 juin 2022, ce qui ne couvre pas les trois (03) ans demandés dans le dossier) -les cartes professionnelles des serveurs proposés datent du 25 janvier 2024, ce qui ne vaut pas les deux (02) ans demandés dans le dossier. |
| MEL SERVICES | Mini : 3 685 000 TTC Maxi : 13 266 000 TTC | Mini : 3 685 000 TTC Maxi : 13 266 000 TTC | Conforme : 1 ^{er} |
| FESTIN DU TERROIR | Mini : 3 437 500 TTC Maxi : 12 375 000 TTC | Mini : 3 437 500 TTC Maxi : 12 375 000 TTC | Non classée : Offre déclarée anormalement basse malgré l'application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 |
| AGF SERVICES | Mini : 3 362 500 HT Maxi : 12 105 000 HT | - | Non conforme : Personnel fourni non conforme (les cartes professionnelles des trois (03) serveurs demandés dans le dossier ne sont pas fournies) |
| ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO | Mini : 3 685 000 TTC Maxi : 13 266 000 TTC | - | Non conforme : Personnel fourni non conforme (les cartes professionnelles des trois (03) serveurs proposés datent de 2025, ce qui ne vaut pas les deux (02) ans demandés dans le dossier. |

| | | | |
|----------------|---|---|-----------------------------|
| WOURE SERVICES | Mini : 3 899 500 TTC Maxi : 14 038 200 TTC | Mini : 3 899 500 TTC Maxi : 14 038 200 TTC | Conforme : 2 ^{ème} |
|----------------|---|---|-----------------------------|

Attributaire : MEL SERVICES pour un montant minimum TTC de trois millions six cent quatre-vingt-cinq mille (3 685 000) francs CFA et un montant maximum TTC de treize millions deux cent soixante-six mille (13 266 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

| Demande de prix N°2025-0012/MTDPCE/ SG/ANPTIC/SG/PRM du 19/05/2025 pour l'acquisition d'équipements pour la maintenance fibre optique des RESINA au profit de l'ANPTIC - Publication de l'avis : N°4148 du 07/05/2025. Référence de convocation de la CAM : Lettre n°2025-113/ MTDPC/SG/ANPTIC/SG/PRM du 07/05/2025. Date d'ouverture des plis : 05/06/2025 Nombre de plis reçus : 08 - Nombre de plis ouverts : 08 - Financement : Budget ANPTIC A | | | |
|---|----------------|-----------------|---|
| Soumissionnaire | Montant lu | Montant corrigé | Observations/Classement |
| Seuil de tolérance : 69 991 171 Borne inférieure : 73 674 917 Borne supérieure : 99 677 828 | | | |
| VENEM-TECH | 77 780 000 HT | 77 780 000 HT | Conforme : 7 ^{ème} |
| BUSIA TECH | 75 402 000 TTC | 75 402 000 TTC | Conforme : 2 ^{ème} |
| PERFORMANCE TECHNOLOGY TRADING (P2T) | 75 372 500 TTC | 75 372 500 TTC | Conforme : 1 ^{er} |
| AFRIK LONNYA | 76 334 200 TTC | 76 334 200 TTC | Conforme : 3 ^{ème} |
| DEFIS & STRATEGIE | 78 900 700 TTC | 78 900 700 TTC | Conforme : 5 ^{ème} |
| IT PROJET | 76 694 100 TTC | 76 694 100 TTC | Conforme : 4 ^{ème} |
| SLCGB SARL | 82 954 000 TTC | 82 954 000 TTC | Conforme : 6 ^{ème} |
| Groupement LAOKO INGENIERIE & ETTC-BF | 69 087 820 TTC | 69 087 820 TTC | Non classée : Offre déclarée anormalement basse malgré l'application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 |

Attributaire : PERFORMANCE TECHNOLOGY TRADING (P2T) pour un montant HTVA de soixante-trois millions huit cent soixante-quinze mille (63 875 000) francs CFA et un montant TTC de soixante-quinze millions trois cent soixante-douze mille cinq cent (75 372 500) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

| Demande de prix N°2025-0013/MTDPCE/ SG/ANPTIC/SG/PRM du 19/05/2025 pour la prestation d'entretien et de maintenance fibre optique du RESINA au profit de l'ANPTIC - Publication de l'avis : N°4148 du 27/05/2025. Référence de convocation de la CAM : Lettre n°2025-113/ MTDPC/SG/ANPTIC/SG/PRM du 27/05/2025. Date d'ouverture des plis : 05/06/2025 - Nombre de plis reçus : 05 - Nombre de plis ouverts : 05 - Financement : Budget ANPTIC | | | |
|--|--|--|--|
| Soumissionnaire | Montant lu | Montant corrigé | Observations/Classement |
| Seuil de tolérance : 69 991 171 Borne inférieure : 73 674 917 Borne supérieure : 99 677 828 | | | |
| VENEM-TECH | Mini : 33 665 000 HT Maxi : 63 300 000 HT | Mini : 33 665 000 HT Maxi : 62 800 000 HT | Conforme après correction des montants (prise en compte du prix unitaire en lettres de 500 000 au lieu du montant en chiffres de 1 000 000) soit 1,5% de variation à la baisse. 5 ^{ème} |
| PERFORMANCE TECHNOLOGY TRADING (P2T) | Mini : 33 541 500 TTC Maxi : 61 714 000 TTC | Mini : 33 541 500 TTC Maxi : 61 714 000 TTC | Conforme après calcul du seuil de tolérance pour les offres anormalement basses en application de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024. 2 ^{ème} |
| DEFIS & STRATEGIE | Mini : 39 078 060 TTC Maxi : 74 266 840 TTC | Mini : 39 078 060 TTC Maxi : 74 266 840 TTC | Conforme : 4 ^{ème} |
| IT PROJET | Mini : 26 845 000 TTC Maxi : 72 546 400 TTC | Mini : 26 845 000 TTC Maxi : 72 546 400 TTC | Conforme : 1 ^{er} |
| GENERAL MICRO SYSTEM (GMS) | Mini : 34 550 400 TTC Maxi : 62 510 500 TTC | Mini : 34 550 400 TTC Maxi : 62 510 500 TTC | Conforme : 3 ^{ème} |

Attributaire : IT PROJET pour un montant minimum de vingt-six millions huit cent quarante-cinq mille (26 845 000) francs CFA TTC et un montant maximum de soixante-douze millions cinq cent quarante-six mille quatre cent (72 546 400) francs CFA, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande..

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SUIVANT AVIS DE NON-OBJECTION N°DERN/DRN-2025L 04354 DU 22/04/2025

Rectificatif du quotidien n°4143 du mardi 20 mai 2025 portant correction du nom SOADINS attributaire du lot 1

| Appel d'offres restreint | N°2024-024T/MEEA/SG/DMP du 03/07/2024 pour les travaux de réalisation de quatre-vingt-cinq (85) mini-adduction en eau potable dans les régions du Burkina Faso au profit de la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) | | | | | | | |
|--|---|-----|---------------|-------------|-----------------|-------------|------------------|---|
| Financement | BOARD | | | | | | | |
| Date d'ouverture des plis | Jeudi 22 aout 2024 | | | | | | | |
| Références de la convocation de la CAM | Ouverture : Lettre N°2024-0125/MEEA/SG/DMP du 16/08/2024 Délibération : Lettre N°2024-0103/MEEA/SG/DMP du 11/10/2024 | | | | | | | |
| Nombre de plis | 27 | | | | | | | |
| Nombre de lots | 08 | | | | | | | |
| N° Pli | Soumissionnaires | Lot | Montant lu | | Montant corrigé | | Rang | Observations |
| | | | HT-HD (F CFA) | TTC (F CFA) | HT-HD (F CFA) | TTC (F CFA) | | |
| 9 | SOMAC BF SARL | 1 | 540 750 000 | 638 085 000 | 540 750 000 | 638 085 000 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires non fourni Aucune expérience générale en construction fournie ; Aucune expérience spécifique en construction fournie |
| 11 | SOADINS | 1 | 506 550 000 | 597 729 000 | 506 550 000 | 597 729 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 21 | VENUS LIVRAISON | 1 | 479 620 000 | 565 951 600 | | 627 901 600 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 4 | ACMG | 2 | 570 136 000 | 672 760 480 | 570 136 000 | 672 760 480 | 3 ^{ème} | Qualifié |
| 8 | WORLD REHOBOTH | 2 | 563 000 000 | 664 340 000 | 563 000 000 | 664 340 000 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 16 | SOGEDIM | 2 | 510 750 000 | 602 685 000 | 510 750 000 | 602 685 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 3 | ERTP | 3 | 505 700 000 | 596 726 000 | 505 700 000 | 596 726 000 | - | Non Qualifié une seule expérience spécifique fournie au lieu de 2 demandées |
| 23 | SOCCIMAF SARL | 3 | 563 475 000 | 664 900 500 | 563 475 000 | 664 900 500 | 1 ^{er} | Qualifié |

| | | | | | | | | |
|--------------|--|---|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|--|
| 24 | SABET SARL | 3 | 574 174 000 | 677 525 320 | 574 174 000 | 677 525 320 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires, Ligne de crédit et Caution non fournis ; Expériences similaires non conformes |
| 25 | GREEN CITIES AFRICA | 3 | 585 977 000 | 691 452 860 | 585 977 000 | 691 452 860 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires, Ligne de crédit et Caution non fournis ; Expériences similaires non conformes |
| 2 | ERT | 4 | 614 750 000 | 725 405 000 | 614 750 000 | 725 405 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 7 | SAAT-SA | 4 | 618 000 000 | 729 240 000 | 618 000 000 | 729 240 000 | 3 ^{ème} | Qualifié |
| 13 | SODEVILLE | 4 | 617 000 000 | 728 060 000 | 617 000 000 | 728 060 000 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 20 | EEPC | 4 | 619 500 000 | 731 010 000 | | 742 810 000 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires, Ligne de crédit et Caution non fournis ; Expériences similaires non conformes |
| 1 | ENTREPRISE YIDIA | 5 | 616 650 000 | 727 647 000 | 616 650 000 | 727 647 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 18 | EFTP | 5 | 581 700 000 | 686 406 000 | 581 700 000 | 686 406 000 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 27 | SAOH-BTP | 5 | 462 100 000 | 545 278 000 | 462 100 000 | 545 278 000 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires, Ligne de crédit et Caution non fournis ; Expériences similaires non conformes |
| 12 | CGPS | 6 | 559 745 000 | 660 406 000 | 559 745 000 | 660 406 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 17 | HAMPANI SERVICE | 6 | 450 537 500 | 531 634 250 | 450 537 500 | 531 634 250 | - | Non qualifié Caution de soumission non fournie ; Expériences similaires non conformes |
| 22 | BEGEP | 6 | - | - | - | - | - | Lettre excuse |
| 26 | ECODI SARL | 6 | 617 350 000 | 728 473 000 | 617 350 000 | 728 473 000 | - | Non qualifié Chiffre d'affaires, Ligne de crédit et Caution non fournis ; Expériences similaires non conformes |
| 06 | FORBAT Afrique | 7 | 719 255 000 | 848 720 900 | 719 255 000 | 848 720 900 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 14 | PPI-SA | 7 | 846 370 000 | 998 716 600 | 846 370 000 | 998 716 600 | 3 ^{ème} | Qualifié |
| 16 | SOGEDIM | 7 | 664 400 000 | 783 992 000 | 664 400 000 | 783 992 000 | 1 ^{er} | Qualifié |
| 5 | HYDRASS BURKINA | 8 | 710 935 000 | 838 903 300 | | 945 103 300 | 4 ^{ème} | Qualifié |
| 10 | SGC2T | 8 | 692 885 000 | 817 604 300 | 692 885 000 | 817 604 300 | 1 ^{er} | Non qualifié (diplôme du Chef de Chantier 3 non probant : le diplôme est signé le 20/06/1978 par le Directeur Général et par le Ministre le 29/06/1978 avant la sortie mentionnée le 30/06/1978), une expérience similaire conforme fournie au lieu de 2 demandées |
| 15 | ETH-GCT | 8 | 724 379 000 | 854 767 220 | 724 379 000 | 854 767 220 | 2 ^{ème} | Qualifié |
| 19 | BURKINA DECOR | 8 | 692 930 000 | 817 657 400 | 692 930 000 | 817 657 400 | 1 ^{er} | Qualifié |
| Attributaire | <p>Lot 1 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région du Plateau Central à SOADINS pour un montant de cinq cent six millions cinq cent cinquante mille (506 550 000) F CFA HT-HD soit cinq cent quatre-vingt-dix-sept millions sept cent vingt-neuf mille (597 729 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 2 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région des à WORLD REHOBOTH pour un montant de cinq cent soixante-trois millions (563 000 000) F CFA HT-HD soit six cent soixante-quatre millions trois cent quarante mille (664 340 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois.;</p> <p>Lot 3 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région du Nord à SOCCIMAF SARL pour un montant de cinq cent soixante-trois millions quatre cent soixante-quinze mille (563 475 000) F CFA HT-HD soit six cent soixante-quatre millions neuf cent mille cinq cents (664 900 500) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 4 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région des Hauts-Bassins à ERT pour un montant de six cent quatorze millions sept cent cinquante mille (614 750 000) F CFA HT-HD soit sept cent vingt-cinq millions quatre cent cinq mille (725 405 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 5 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région du Sud-Ouest à EFTP pour un montant de cinq cent quatre-vingt-un millions sept cents mille (581 700 000) F CFA HT-HD soit six cent quatre-vingt-six millions quatre cent six mille (686 406 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 6 : Travaux de réalisation de dix (10) Mini-AEP dans la région de la Boucle du Mouhoun à CGPS pour un montant de cinq cent cinquante-neuf millions six cent soixante-six mille cent deux (559 666 102) F CFA HT-HD soit six cent soixante millions quatre cent six mille (660 406 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 7 : Travaux de réalisation de treize (13) Mini-AEP dans la région du Centre Est à SOGEDIM pour un montant de six cent soixante-quatre millions quatre cent mille (664 400 000) F CFA HT-HD soit sept cent quatre-vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (783 992 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois ;</p> <p>Lot 8 : Travaux de réalisation de douze (12) Mini-AEP dans la région du Centre Sud à BURKINA DECOR pour un montant de six cent quatre-vingt-douze millions neuf cent trente mille (692 930 000) F CFA HT-HD soit huit cent dix-sept millions six cent cinquante-sept mille quatre cents (817 657 400) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (4) mois.</p> | | | | | | | |

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix : N°2025-005/SONAGESS/DG/DMP du 17/04/2025 pour l'acquisition de palettes plastiques ajourées au profit de la SONAGESS
 Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2025 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4128 du 29 avril 2025
 Date de dépouillement : 05 mai 2025 - Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-398/SONAGESS/DG/DMP du 18/04/2025
 Nombre de soumissionnaires : Douze (12)

| N° | Soumissionnaires | Montant lu en FCFA | | Montant corrigé en FCFA | | Observations | Rang |
|--|-------------------------------------|--------------------|-------------|-------------------------|------------|---|---------------------|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| Lot unique : Acquisition de palettes plastiques ajourées au profit de la SONAGESS | | | | | | | |
| 1 | SAM TRADIS | 96 000 000 | 113 280 000 | | | Non Conforme pour n'avoir pas opéré un choix ferme au niveau du poids, de la charge statique et de la charge dynamique | Non classé |
| 2 | ENTREPRISE WELAS | - | 113 280 000 | - | | Non-respect des dimensions et des charges. Spécifications proposées : Longueur : 1200 mm Hauteur : 154 mm Charge dynamique : 1250kg, Charge sur rack : 500 kg Non conforme | Non classé |
| 3 | DEC COM BURKINA | 82 500 000 | - | 82 500 000 | 97 350 000 | Conforme | 2 ^{ème} |
| 4 | SADEC SARL | - | 94 889 700 | | 94 889 700 | Conforme après confirmation des prix | 1 ^{er} |
| 5 | BATH SERVICES | - | 98 235 000 | | | Non Conforme pour n'avoir pas opéré un choix ferme au niveau du poids, de la charge statique et de la charge dynamique | Non classé |
| 6 | ELTINHO TELECOMMUNICAT ION BUSINESS | - | 97 350 000 | - | | Non conforme : modèle de la lettre de soumission utilisé (modèle DAO) n'est pas celui indiqué pour les dossiers de demande de prix | Non classé |
| 7 | CREAT COM INTERNATIONAL | 81 066 945 | - | - | | Non conforme : Non-respect de la dimension de la longueur (1200 mm) au lieu de 1000 mm demandé | Non classé |
| 8 | CONCO DISTRIBUTION | - | 98 235 000 | - | | Non conforme : Echantillon non conforme Non-respect des dimensions Longueur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé ; Largeur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé | Non classé |
| 9 | BATRACOR | | 99.208.500 | - | - | Non conforme : Echantillon non conforme : Non-respect des dimensions Longueur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé ; Largeur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé | Non classé |
| 10 | GROUP ZMS | 81 825 000 | 96 553 500 | 81 825 000 | - | Non conforme : Echantillon non conforme Non-respect des dimensions : Longueur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé ; Largeur (1100 mm) au lieu de 1000 mm demandé. Au niveau du catalogue non-respect des charges : Charge statique : 3000 kg au lieu de 5000 kg Charge Dynamique : 800 kg au lieu de 1500 kg. Charge sur rack : non renseigné | Non classé |
| 11 | ABM | 83 700 000 | 98 766 000 | 83 700 000 | 98 766 000 | Conforme | 4 ^{ème} |
| 12 | LEADER ALLIANCE INTERNATIONAL | - | 97 350 000 | - | 97 350 000 | Conforme | 2 ^{ème} ex |

Attributaire : SADEC SARL pour un montant TTC de quatre-vingt-quatorze millions huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cents (94 889 700) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 96 760 235F CFA TTC et seuil de tolérance) : 91 922 223 F CFA TTC.
Montant prévisionnel du lot : 125 000 000 F CFA TTC

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°003/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de réalisation de cinquante (50) forages de production et deux (02) forages profonds dans 22 centres de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2025 - Publication : Revue des marchés publics N°4062 du 27/01/2025 - Date d'ouverture des plis : 26/02/2025 – deux Lots - Nombre de plis : deux (02) - Date de délibération : 28/02/2025.

Lot 1 : Exécution de dix-neuf (19) forages de production à gros débit dans sept (07) centres ONEA et de deux (02) forages profonds à gros débit.

| SOUSSIONNAIRES | MONTANTS EN FCFA | | | | OBSERVATIONS/DECISIONS |
|---|--|-------------|----------|-------------|---|
| | LUS | | CORRIGES | | |
| | H-TVA | TTC | H-TVA | TTC | |
| GPS BURKINA SARL | - | 328 901 400 | - | 328 901 400 | Budget prévisionnel : 390 000 000 FCFA TTC Offre Non conforme : l'offre n'est pas exhaustive, le devis quantitatif et estimatif est non conforme. Seule une partie du DQE a été utilisée dans l'offre financière. |
| GRUPEMENT COGEFOR-B/TEMFOR | - | 338 982 140 | - | 338 982 140 | Offre conforme |
| ATTRIBUTAIRE | GRUPEMENT COGEFOR-B/TEMFOR pour un montant de trois cent trente-huit millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cent quarante (338 982 140) FCFA TTC avec un délai d'exécution de huit (08) mois hors hivernage. | | | | |
| Lot 2 : Exécution de trente-un (31) forages de production à gros débit dans treize (13) centres ONEA | | | | | |
| SOUSSIONNAIRES | MONTANTS EN FCFA | | | | OBSERVATIONS/DECISIONS |
| | LUS | | CORRIGES | | |
| | H-TVA | TTC | H-TVA | TTC | |
| | | | | | NEANT |

MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Manifestation d'intérêt N°2025-005/MEMC/SG/DMP du 18/04/2025 pour la conception et la production d'outils de communication de proximité dans le cadre de l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) des parties prenantes PARGFM.

Référence publication de l'avis : La revue des marchés publics N° 4128 du mardi 29 avril 2025.

Financement : IDA-D872-BF & 6959-BF du 14 juillet 2021 ; Méthode de sélection : qualification du consultant

Date de dépouillement : 08 mai 2025 ; Nombres de soumissionnaires : quatre (04)

Date de délibération : 03 juin 2025

| N° | Nom du Consultant | Pays | Critère 1 : Organisation technique et managériale du consultant (40 points) | | | | | Critère 2 : Qualification du candidat dans le domaine des prestations justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats similaires, accompagnés des attestations de bonne exécution, soit par les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive : Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans le domaine de conception d'outils de communication de proximité, notamment les boîtes à images et de dialogues au cours des sept (07) dernières années (20 points par référence) : 60 points | Observations | Total des notes | Rang | |
|-------------------|----------------------------|--------------|--|--|---|--|------|---|---|-----------------|------------------|---|
| | | | Note de présentation du candidat : 03 points | Justifier de la disponibilité de spécialistes consultants qualifiés pendant la durée de l'étude, joindre également leur CV : 09 points (06 points pour les CV et 03 points pour les attestations de disponibilité ou engagement) | Expérience des spécialistes engagés pour la mission : | | | | | | | Spécialiste en développement social, expert en sauvegarde de niveau Bac + 4 au moins, ayant une bonne maîtrise des mécanismes de gestion des plaintes dans le cadre des projets : 04 points |
| | | | | | Spécialiste en communication, de niveau Bac+5 et justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de conception d'outils de communication au compte les intervenants de projet. Il devra avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans le domaine de conception d'outils de communication de proximité, notamment les boîtes à images et de dialogues : 12 points | Infographe de niveau BEP et justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de conception d'outils de communication au compte les intervenants de projet. Il devra avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans le domaine de conception d'outils de communication de proximité, notamment les boîtes à images et de dialogues : 12 points | | | | | | |
| 1 | JL INTERACTIV | BURKINA FASO | 3 | 6 | 8 | 5,33 | 2,33 | 60 | - Disponibilité de spécialistes consultants qualifiés pendant la durée de l'étude non justifiée (absence d'attestation de disponibilité) ; - L'expérience en boîte à images n'est pas établie. | 84,66 | 2 ^{ème} | |
| 2 | INSIGNE D'AFRIQUE | BURKINA FASO | 2 | 6 | 5,33 | 6 | 0 | 20 | - Lettre de manifestation d'intérêt non fournie ; - Disponibilité de spécialistes consultants qualifiés pendant la durée de l'étude non justifiée (absence d'attestation de disponibilité) ; - CV de l'expert en sauvegarde non fourni ; - L'expérience en boîte à images n'est pas établie. | 39,33 | 3 ^{ème} | |
| 3 | ACE-DEVELOPPEMENT Synergie | BURKINA FASO | 2,33 | 6 | 12 | 7,33 | 4 | 60 | - Disponibilité de spécialistes consultants qualifiés pendant la durée de l'étude non justifiée (absence d'attestation de disponibilité). | 91,66 | 1 ^{er} | |
| 4 | FLASHPRESS SARL | BURKINA FASO | 1 | 6 | 6 | 6 | 0 | 20 | - Disponibilité de spécialistes consultants qualifiés pendant la durée de l'étude non justifiée (absence d'attestation de disponibilité) ; - CV de l'expert en sauvegarde non fourni ; - L'expérience en boîte à images n'est pas établie. | 39 | 4 ^{ème} | |
| CONCLUSION | | | Conformément aux termes de références et à l'évaluation des propositions, la CAM retient pour la suite de la procédure le consultant ACE-DEVELOPPEMENT Synergie. | | | | | | | | | |

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de Propositions n° 03/2024 relative à l'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) et Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SDSI.

Publication des avis à manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics du Burkina n° 3928 du mardi 23 juillet 2024.

Publication des résultats de l'analyse technique : Quotidien des Marchés Publics n° 4128 du mardi 29 avril 2025. Financement : **SONABEL**

| N° | Soumissionnaires | Montant en FCFA TTC | | Evaluation technique | | Evaluation financière | | Evaluation combinée | | Observations |
|----|-----------------------|---------------------|------------|----------------------|---------------|-----------------------|---------------|---------------------|------------------|--------------|
| | | Lu | Corrigé | Note technique | Note pondérée | Note financière | Note pondérée | Note | Classement | |
| 01 | STR@TEC-ARC | 46 757 500 | 46 757 500 | 91,7 | 73,36 | 100 | 20 | 93,36 | 1 ^{er} | RAS |
| 02 | PROWAY | 56 156 080 | 56 156 080 | 82,1 | 65,68 | 83,26 | 16,65 | 82,33 | 2 ^{ème} | RAS |
| 03 | KAVAA GLOBAL SERVICES | 76 551 494 | 76 551 494 | 82,1 | 65,68 | 61,08 | 12,22 | 77,90 | 3 ^{ème} | RAS |

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 072/2024 lancé pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit des structures de la SONABEL.

Publication de l'avis : Publié dans la revue n° 4068 du mardi 04 février 2025 des Marchés Publics.

Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Générale

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant en F CFA | | | | Classement | Observations |
|------------|--------------------------|---------------------------------|------------------|----------------|-------------|-----------------|---|
| | | lu | | Corrigé en TTC | | | |
| | | minimum | maximum | minimum | maximum | | |
| 1 | TAURI SERVICE | 599 775 TTC | 117 445 790 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation d'exploitée dans le domaine de la restauration non fournie |
| 2 | ENAF | 68 788 500 TTC | 121 314 600 TTC | 68 788 500 | 121 314 600 | 6 ^e | Conforme |
| 3 | FIRDAOUS SARL | Mini : 67 387 716 TTC Maxi : | 118 844 194 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2018 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 4 | ETS LA GRACE DIVINE | 60 852 240 HTVA | 107 318 304 HTVA | 66 937 464 | 118 050 134 | 1 ^{er} | Conforme |
| 5 | LA LAMPE DE JADE | 299 365 500 HTVA | 455 684 850 HTVA | | | | Non Conforme Autorisation non fourni |
| 6 | RAYAN SERVICES | 61 398 000 HTVA | 108 280 800 HTVA | 67 537 800 | 119 108 880 | 3 ^e | Conforme |
| 7 | CLUB BELKO | 73 666 230 TTC | 129 916 908 TTC | 73 666 230 | 129 916 908 | 7 ^e | Conforme |
| 8 | HA.RE.CA | 68 475 825 TTC | 120 763 170 TTC | 68 475 825 | 120 763 170 | 5 ^e | Conforme |
| 9 | APS SERVICES ET TRADING | 60 261 000 HT | 106 275 600 HT | | | Non classé | Non conforme Autorisation fournie non conforme au domaine de la restauration |
| 10 | SOMTINDA PRESTA SERVICES | 64 411 050 HTVA | 113 594 580 HTVA | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2023 expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer |
| 11 | NOAH'S MARKET | 70 039 200 TTC | 123 520 320 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2020 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 12 | ESANAD | 68 100 615 TTC | 120 101 454 TTC | 68 100 615 | 120 101 454 | 4 ^e | Conforme |
| 13 | WOURE SERVICES | 67 412 730 TTC | 118 888 308 TTC | 67 412 730 | 118 888 308 | 2 ^e | Conforme |

Attributaire provisoire : Etablissement la Grâce Divine pour un montant minimum TTC de soixante-six millions neuf cent trente-sept mille quatre cent soixante-quatre (66 937 464) et un montant maximum TTC de cent dix-huit cinquante mille cent trente-quatre (118 050 134) F CFA avec un délai d'exécution de 21 jours par commande

Lot 2 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Pôle Support et Ressources

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant en F CFA | | Classement | Observations |
|------------|------------------|------------------|----------------|------------|--------------|
| | | lu | Corrigé en TTC | | |

| | | minimum | maximum | minimum | maximum | | |
|----|----------------------------------|---------------------|---------------------|------------|------------|------------|---|
| 1 | L'AURORE DU FASO | 49 341 600 TTC | 70 488 000 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée du 26 avril 2023 est expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 2 | L'OLIVIER Trading | 48 108 06 TTC | 68 725 800 TTC | 48 108 060 | 68 725 800 | 6° | Conforme |
| 3 | EMERGENCE VISION CHARIFFADELS | 40 370 400 HTVA | 57 672 000 HTVA | | | Non classé | Non Conforme Autorisation datée de 2013 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 4 | TAURI SERVICE | 43 790 670 TTC | 62 558 100 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation non fourni |
| 5 | GOLDEN SERVICE IMEX | 52 014 270 TTC | 74 306 100 TTC | 52 014 270 | 74 306 100 | 9° | Conforme |
| 6 | ENAF | 43 708 434 TTC | 62 440 620 TTC | 43 708 434 | 62 440 620 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 7 | FIRDAOUS SARL | 46 052 160 TTC | 65 788 800 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2018 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 8 | ETS LA GRACE DIVINE | 39 817 176 HTVA | 56 881 680 HTVA | 43 798 894 | 62 569 848 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 9 | INTER NEGOCES | 43 864 682 TTC | 62 663 832 TTC | 43 864 682 | 62 663 832 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 10 | PRESCOMM Sarl | 40 370 400 HTVA | 57 672 000 HTVA | | | | Non conforme Autorisation datée de 2023 est expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 11 | D.D.CO | 42 927 192 TTC | 61 324 560 TTC | 42 927 192 | 61 324 560 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 12 | LUCIOLE PRESTATIONS | 37 275 336 HTVA | 53 250 480 HTVA | 41 002 870 | 58 575 528 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 13 | LA LAMPE DE JADE | 299 365 500 HTVA | 455 684 850 HTVA | | | Non classé | Non conforme Autorisation non fourni |
| 14 | S.E.NE.F | 44 856 000 HTVA | 64 080 000 HTVA | 49 341 600 | 70 488 000 | 8° | Conforme |
| 15 | DOLCE-VITA | 46 257 750 TTC | 66 082 500 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2023est expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 16 | EMP | 44 045 602 TTC | 62 922 288 TTC | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2016 expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans |

| | | | | | | | |
|----|-----------------------------|--------------------|--------------------|------------|------------|-----------------|--|
| 17 | BATH SERVICES | 39 996 600 HTVA | 57 138 000 HTVA | 43 996 260 | 62 851 800 | Non classé | Non conforme Autorisation non fourni |
| 18 | CLUB BELKO | 48 362 992 TTC | 69 089 988 TTC | 48 362 992 | 69 089 988 | 7 ^e | Conforme |
| 19 | HA.RE.CA | 44 440 334 TTC | 63 486 192 TTC | 44 440 334 | 63 486 192 | 3 ^e | Conforme |
| 20 | APS SERVICES ET TRADING | 44 295 300 HT | 63 279 000 HT | | | Non classé | Non conforme Autorisation fournie non conforme au domaine de la restauration |
| 21 | PRISCE MULTI SERVICE AGENCY | 43 360 800 HTVA | 61 944 000 HTVA | 68 138 400 | 47 696 880 | 5 ^e | Conforme |
| 22 | SOMTINDA PRESTA SERVICES | 41 828 220 HTVA | 59 754 600 HTVA | | | Non classé | Non conforme Autorisation datée de 2023 est expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 23 | ESANAD | 44 242 968 TTC | 63 204 240 TTC | 44 242 968 | 63 204 240 | 2 ^e | Conforme |
| 24 | WOURE SERVICES | 44 160 732 TTC | 63 086 760 TTC | 44 160 732 | 63 086 760 | 1 ^{er} | Conforme |
| 25 | GOLDEN RESTAURANT | 44 983 092 TTC | 64 261 560 TTC | 44 983 092 | 64 261 560 | 4 ^e | Conforme |

Attributaire provisoire : WOURE SERVICES pour un montant minimum TTC de quarante-quatre millions cent soixante mille sept cent trente-deux (44 160 732) et un montant maximum TTC de soixante-trois millions quatre-vingt-six mille sept cent soixante (63 086 760) avec un délai d'exécution de 21 jours par commande

Lot 3 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Pôle Distribution et Commercial

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant en F CFA | | | | Classement | Observations |
|------------|-----------------------------------|---|--------------------|----------------|------------|---|--|
| | | lu | | Corrigé en TTC | | | |
| | | minimum | maximum | minimum | maximum | | |
| 1 | L'AUREORE DU FASO | 57 96 600 TTC | 81 569 400 TTC | | | Non conforme Autorisation datée du 26 avril 2023 est expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. | |
| 2 | L'OLIVIER Trading | 55 193 380 TTC | 78 850 420 TTC | 55 193 380 | 78 850 420 | 8 ^e | Conforme |
| 3 | PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS | 47 191 205 HTVA | 67 418 345 HTVA | 51 910 326 | 74 160 180 | 5 ^e | Conforme |
| 4 | GOLDEN SERVICE IMEX | 60 236 913 TTC | 69 822 093 TTC | 60 236 913 | 86 055 717 | Non classé | Non Conforme Erreur de calcul à l'item 2 (12 359x x3 980 = 49 188 820 au lieu de 34 430 980) entrainant une variation de + 16 233 624 au montant maximum, soit une variation de +23,25%, supérieur à 15% |
| 5 | FIRDAOUS SARL | 51 881 777 TTC | 74 119 395 TTC | | | Non classé | Non Conforme Autorisation datée de 2018 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 6 | ETS LA GRACE DIVINE | 46 075 226 HTVA | 65 824 034 HTVA | 50 682 749 | 72 406 437 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 7 | ROSALIE SERVICES | 52 205 325 TTC | 74 581 621 TTC | 52 205 325 | 74 581 621 | 6 ^e | Conforme |
| 8 | INTER NEGOCES | 51 006 296 TTC Rabais de 1% sur les mini et maxi HTVA | 72 868 664 TTC | 50 496 233 | 72 139 977 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 9 | PRESCOMM Sarl | 46 715 400 HTVA | 66 738 600 HTVA | | | Non classé | Non Conforme Autorisation datée de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES- |

| | | | | | | | |
|----|-----------------------------|---------------------|---|------------|------------|-----------------|--|
| | | | | | | | TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 10 | LE TALIER | 45 201 475 HTVA | 64 575 775 HTVA | 49 721 623 | 71 033 353 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 11 | LUCIOLE PRESTATIONS | 43 393 416 HTVA | 61 992 744 HTVA | 47 732 758 | 68 192 018 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 12 | LA LAMPE DE JADE | 299 365 500 HTVA | 455 684 850 HTVA Pour l'ENS des 5 lots | | | Non classé | Non Conforme Autorisation non fourni |
| 13 | DOLCE-VITA | 53 594 675 TTC | 76 566 477 TTC | | | Non classé | Non Conforme Autorisation de 2023, expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer |
| 14 | EMP | 51 225 166 TTC | 73 181 347 TTC | | | Non classé | Non Conforme Autorisation datée de 2016 expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 15 | RAYAN SERVICES | 46 161 736 HTVA | 65 947 624 HTVA | 50 777 910 | 72 542 386 | 1 ^{er} | Conforme |
| 16 | CLUB BELKO | 55 193 380 TTC | 78 850 420 TTC | 55 193 380 | 78 850 420 | 8 ^e | Conforme |
| 17 | HA.RE.CA | 51 900 809 TTC | 74 146 585 TTC | 51 900 809 | 74 146 585 | 4 ^e | Conforme |
| 18 | APS SERVICES ET TRADING | 44 768 925 HT | 63 957 825 HT | | | Non classé | Non Conforme Autorisation fournie non conforme au domaine de la restauration |
| 19 | PRISCE MULTI SERVICE AGENCY | 50 175 800 HTVA | 71 682 200 HTVA | 55 193 380 | 78 850 420 | 8 ^e | Conforme |
| 20 | SOMTINDA PRESTA SERVICES | 48 402 345 HTVA | 69 148 605 HTVA | | | | Non Conforme Autorisation de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 21 | ESANAD | 51 177 586 TTC | 73 113 372 TTC | 51 177 586 | 73 113 372 | 3 ^e | Conforme |
| 22 | WOURE SERVICES | 46 189 957 TTC | 73 004 613 TTC | 51 101 457 | 73 004 613 | 2 ^e | Conforme |
| 23 | GOLDEN RESTAURANT | 53 099 838 TTC | 75 859 542 TTC | 53 099 838 | 75 859 542 | 7 ^e | Conforme |

Attributaire provisoire : RAYAN SERVICES pour un montant minimum TTC de cinquante millions sept cent soixante-dix-sept mille neuf cent dix (50 777 910) et un montant maximum TTC de soixante-douze millions cinq cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-six (72 542 386) avec un délai d'exécution de 21 jours par commande

Lot 4 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit du Pôle Equipements

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant en F CFA | | | | Classement | Observations |
|------------|------------------|--------------------|--------------------|----------------|------------|----------------|---|
| | | lu | | Corrigé en TTC | | | |
| | | minimum | maximum | minimum | maximum | | |
| 1 | AJ-SERVICES | 38 140 824 HTVA | 54 487 692 HTVA | 41 954 906 | 59 936 461 | 8 ^e | Conforme |
| 2 | L'AUORE DU FASO | 46 524 390 TTC | 51 337 440 TTC | | | | Non conforme Autorisation datée du 26 avril 2023 est expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme |

| | | | | | | | |
|----|-------------------------|---------------------|---------------------|------------|------------|-----------------|---|
| | | | | | | | disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 3 | L'OLIVIER Trading | 49 412 110 TTC | 54 546 030 TTC | 38 181 660 | 54 546 030 | | Non Conforme erreur de calcul à l'item 2 pour le montant minimum - 10 209 500 Soit un taux de variation de -22,73% |
| 4 | DELISH PIZZA RESTAURANT | 40 000 836 HTVA | 58 338 000 HTVA | | | | Non conforme Autorisation datée de 2022 expirée : conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 5 | FIRDAOUS SARL | 41 086 461 TTC | 58 695 806 TTC | | | | Non conforme Autorisation datée de 2018 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 6 | ETS LA GRACE DIVINE | 36 248 756 HTVA | 51 784 698 HTVA | 39 873 632 | 56 963 168 | 2 ^e | Conforme |
| 7 | INTER NEGOCES | 41 625 496 TTC | 59 465 868 TTC | 41 625 496 | 59 465 868 | 7 ^e | Conforme |
| 8 | PRESCOMM Sarl | 36 752 400 HTVA | 52 504 200 HTVA | | | | Non conforme Autorisation de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 9 | LE TALIER | 35 663 440 HTVA | 50 948 520 HTVA | 39 229 784 | 56 043 372 | | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 10 | LUCIOLE PRESTATIONS | 34 234 180 HTVA | 48 906 690 HTVA | 37 657 598 | 53 797 359 | | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 11 | LA LAMPE DE JADE | 299 365 500 HTVA | 455 684 850 HTVA | | | | Non conforme Autorisation non fourni |
| 12 | DOLCE-VITA | 41 962 393 TTC | 59 947 157 TTC | | | | Non conforme Autorisation de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisme disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 13 | EMP | 39 873 632 TTC | 56 963 168 TTC | | | | Non conforme Autorisation datée de 2016 expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 14 | BATH SERVICES | 36 241 950 HTVA | 51 774 975 HTVA | 39 866 145 | 56 952 473 | 1 ^{er} | Conforme |
| 15 | CLUB BELKO | 44 545 270 TTC | 63 637 035 TTC | 44 545 270 | 63 637 035 | 9 ^e | Conforme |
| 16 | HA.RE.CA | 41 026 568 TTC | 58 610 244 TTC | 41 026 568 | 58 610 244 | 6 ^e | Conforme |
| 17 | APS SERVICES ET TRADING | 45 940 500 HT | 65 630 250 HT | | | | Non conforme Autorisation fournie non conforme au domaine de la restauration |

| 18 | NOAH'S MARKET | 40 427 640 TTC | 57 754 620 TTC | | | | Non conforme Autorisation datée de 2020 expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
|--|-----------------------------------|---------------------|---|----------------|------------|----------------|---|
| 19 | ESANAD | 40 495 019 TTC | 57 850 878 TTC | 40 495 019 | 57 850 878 | 4 ^e | Conforme |
| 20 | ENTREPRISE KHADHY | 36 201 114 HTVA | 51 716 637 HTVA | 39 821 225 | 56 888 301 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 21 | WOURE SERVICES | 40 218 015 TTC | 57 455 152 TTC | 40 218 015 | 57 455 152 | 3 ^e | Conforme |
| 22 | Golden restauration | 40 727 104 TTC | 58 182 432 TTC | 40 727 104 | 58 182 432 | 5 ^e | Conforme |
| Attributaire provisoire : BATH SERVICES pour un montant minimum TTC de trente-neuf millions huit cent soixante-six mille cent quarante-cinq (39 866 145) et un montant maximum TTC de cinquante-six millions neuf cent cinquante-deux mille quatre cent soixante-treize (56 952 473) avec un délai d'exécution de 21 jours par commande | | | | | | | |
| Lot 5 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit Pôles Production, Transport et Mouvements d'Energie (PPTME) | | | | | | | |
| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant en F CFA | | | | Classement | Observations |
| | | lu | | Corrigé en TTC | | | |
| | | minimum | maximum | minimum | maximum | | |
| 1 | AJ-SERVICES | 35 978 346 HTVA | 51 428 826 HTVA | 39 576 181 | 56 571 709 | 6 ^e | Conforme |
| 2 | L'AURORE DU FASO | 42 418 200 TTC | 60 634 200 TTC | | | | Non conforme Autorisation expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer |
| 3 | L'OLIVIER Trading | 41 004 260 TTC | 58 613 060 TTC | 41 004 260 | 58 613 060 | 7 ^e | Conforme |
| 4 | PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS | 35 027 150 HTVA | 50 069 150 HTVA | 38 529 865 | 55 076 065 | 5 ^e | Conforme |
| 5 | FIRDAOUS SARL | 39 590 320 TTC | 56 591 920 TTC | | | Non classé | Non Conforme Autorisation datée de 2018 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 6 | ETS LA GRACE DIVINE | 34 230 202 HTVA | 48 929 962 HTVA | 37 653 222 | 53 822 958 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 7 | ROSALIE SERVICES | 38 034 986 TTC | 54 368 666 TTC | 38 034 986 | 54 368 666 | 4 ^e | Conforme |
| 8 | PRESCOMM Sarl | 34 705 800 HTVA | 49 609 800 HTVA | | | | Non Conforme Autorisation de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 9 | LA LAMPE DE JADE | 299 365 500 HTVA | 455 684 850 HTVA Pour l'ENS des 5 lots | | | | Non Conforme Autorisation non fourni |
| 10 | DOLCE-VITA | 39 894 317 TTC | 57 026 465 TTC | | | | Non Conforme Autorisation de 2023, expirée conformément à l'article 47 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, les promoteurs des restaurants de tourisms disposent d'un délai de six (6) mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret pour s'y conformer. |
| 11 | EMP | 37 893 592 TTC | 54 166 552 TTC | | | | Non Conforme |

| | | | | | | | |
|---|-------------------------|--------------------|--------------------|------------|------------|-----------------|--|
| | | | | | | | Autorisation datée de 2016 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 12 | CLUB BELKO | 42 453 549 TTC | 60 684 729 TTC | 42 453 549 | 60 684 729 | 8 ^e | Conforme |
| 13 | HA.RE.CA | 37 964 289 TTC | 54 267 609 TTC | 37 964 289 | 54 267 609 | 3 ^e | Conforme |
| 14 | APS'SERVICES ET TRADING | 40 972 125 HT | 58 567 125 HT | | | | Non Conforme Autorisation fournie non conforme au domaine de la restauration |
| 15 | NOAH'S MARKET | 38 353 123 TTC | 54 823 423 TTC | | | | Non Conforme Autorisation datée de 2020 est expirée : conformément à l'article 5 du décret n°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME portant réglementation de l'exploitation et du classement des restaurants de tourisme, l'autorisation n'est valable que pour trois (03) ans. |
| 16 | ESANAD | 37 936 010 TTC | 54 227 186 TTC | 37 936 010 | 54 227 186 | 2 ^e | Conforme |
| 17 | ENTREPRISE KHADHY | 34 178 786 HTVA | 48 856 466 HTVA | 37 596 665 | 53 742 113 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 18 | WOURE SERVICES | 37 738 059 TTC | 53 944 227 TTC | 37 738 059 | 53 944 227 | Non classé | Non Conforme Offre anormalement basse |
| 19 | GOLDEN RESTAURANT | 37 822 895 TTC | 54 065 495 TTC | 37 822 895 | 54 065 495 | 1 ^{er} | Conforme |
| Attributaire provisoire : GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum TTC de trente-sept millions huit cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-quinze (37 822 895) et un montant maximum TTC de cinquante-quatre millions soixante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quinze (54 065 495) avec un délai d'exécution de 21 jours par commande | | | | | | | |

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE OUEST

Dossier d'appel d'offres N°2025-003/MATM/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du jeudi 20 mars 2025, pour la réalisation et la réhabilitation/extension des adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) dans la région du centre-ouest pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREA-COS). **Financement** : Budget de l'Etat, exercice 2025. **Date de dépouillement** : 18 avril 2025. **Nombre de plis reçus** : 06
Référence de publication de l'avis : QMP N°4100 du jeudi 20/03/2025. **Date de délibération** : 16 mai 2025

| N° | SOUMISSIONNAIRE | LOT | MONTANT LU PUBLIQUEMENT | | MONTANT CORRIGE | | OBSERVATION |
|----|-----------------------------|-----|-------------------------|-------------|-----------------|-------------|---|
| | | | MONTANT HTVA | MONTANT TTC | MONTANT HTVA | MONTANT TTC | |
| 1 | COBUTAM | 1 | 73 613 000 | 86 863 340 | | | Conforme |
| 2 | Ets KABORE YAHAYA ET FRERES | 1 | 68 729 400 | 81 100 692 | | | - Insuffisance de marchés similaires. En effet, l'entreprise a justifié d'un seul marché au lieu de trois demandés dans le dossier. - Insuffisance d'expérience similaire du Directeur des travaux. Il a fourni deux expériences similaires au cours des trois dernières années au lieu de trois demandés |
| | | 2 | 44 157 000 | 52 105 260 | | | Conforme Même personnel pour les deux Lots, l'entreprise ne peut être attributaire de plus d'un seul lot. Conformément à la clause 32.6 des Instructions aux Candidats (IC), l'offre financière de Ets KABORE YAHAYA ET FRERES est anormalement basse |
| 3 | TACIME INDUSTRIE | 1 | 67 900 800 | 80 122 944 | | | Non conforme - Absence de projet similaire en réalisation d'AEPS au cours des trois dernières années. - Insuffisance d'expérience similaire du Directeur des travaux. Il a fourni une expérience similaire au cours des 3 dernières années au lieu de 03 demandés. -Insuffisance d'expérience similaire pour le conducteur des travaux, Le Chef d'équipe Electricité, le Topographe, Le Chef d'équipe pose de conduite et le Plombier. Ils ont fourni chacun une expérience similaire au cours des 3 dernières années au lieu de 02 expériences demandées |
| | | 2 | 46 271 250 | 54 600 075 | | | Non conforme |

| | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|---|------------|------------|------------|------------|---|
| | | | | | | | <p>- Absence de projet similaire en réalisation / réhabilitation d'AEPS au cours des trois dernières années.</p> <p>- Insuffisance d'expérience similaire pour le Directeur des travaux qui a fourni une expérience au lieu de trois demandés.</p> <p>-Insuffisance d'expérience similaire pour le Conducteur des travaux, le Chef d'équipe Electricité, le Topographe, Le Chef d'équipe pose de conduite et Le Plombier qui ont fourni chacun une expérience similaire au lieu de deux demandés.</p> |
| 4 | SAPA-BF | 1 | 74 727 000 | 88 177 860 | | | <p>Non conforme</p> <p>- Insuffisance de marchés similaires. L'entreprise a fourni un marché similaire au lieu de deux demandés au cours des trois dernière année (2024 à 2022).</p> <p>-Insuffisance d'expérience similaire pour le Directeur des travaux et le Conducteur des travaux qui ont fourni chacun une expérience similaire au lieu de trois et deux demandés respectivement.</p> |
| | | 2 | | 60 286 200 | 55 990 000 | 66 068 200 | <p>Conforme</p> <p>Correction du à une vérification du respect du bordereau des prix unitaires et du bordereau des prix pour les fournitures proposés dans le dossier : L'entreprise SAPA a modifié les quantités de 50 à 01 au niveau du poste 2.1.5</p> |
| 5 | AZ BUSINESS | 2 | 55 672 500 | 65 693 550 | | | <p>Non conforme</p> <p>- Absence de projet similaire en réalisation / réhabilitation d'AEPS au cours des trois dernières années. Les projets similaires fournis sont des forages et des PEA.</p> <p>- Insuffisance d'expérience similaire pour le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, et le topographe, qui ne disposent pas de projets similaires dans la réalisation / réhabilitation d'AEPS.</p> |
| 6 | SGTE SARL | 2 | 47 460 000 | 56 002 800 | | | <p>Conforme</p> |
| ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE | | <p>L'entreprise COBUTAM pour le lot 1 pour un montant de quatre-vingt-six millions huit cent soixante-trois mille trois cent quarante (86 863 340) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ; L'entreprise SGTE SARL pour le lot 2 pour un montant de cinquante six millions deux mille huit cents (56 002 800) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours</p> | | | | | |

Demande de prix N°2025-002/MATM/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du jeudi 20 mars 2025, pour la réalisation et la réhabilitation de forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans la région du centre ouest pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre-Ouest. **Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025.**
Date de dépouillement : 27 mars 2025. Nombre de plis recus : 06. Référence de publication de l'avis : QMP N°4100 du jeudi 20/03/2025
Date de délibération : 27 mars 2025

| N° | SOUSMISSIONNAIRE | Lot | MONTANT LU PUBLIQUEMENT | | MONTANT CORRIGE | | OBSERVATION |
|----|-----------------------------------|-----|-------------------------|------------|-----------------|------------|---|
| | | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 | Ets KABORE YAHAYA ET FRERES | 1 | - | 23 314 000 | 22 300 000 | 26 314 000 | <p>Conforme</p> <p>Sur la lettre d'engagement de l'entreprise KABORE YAHAYA ET FRERES, il est mentionné vingt-trois millions trois cent quatorze mille Fcfa TTC en chiffre et vingt-six millions trois cent quatorze mille en lettre. Le montant en lettre faisant foi correspond également au montant arrêté sur le cadre de devis</p> |
| | | 2 | - | 11 399 980 | | | <p>Conforme</p> <p>L'entreprise a proposé le même personnel pour le lot 1 et le lot 2, en dehors du chef d'équipe de pose des pompes. Par conséquent, il ne peut être attributaire de plus d'un lot.</p> |
| 2 | MTP SARL | 2 | 10 310 000 | - | | | <p>Conforme</p> |
| 3 | KGPRES SARL | 1 | 28 910 000 | - | | | <p>Non Conforme</p> <p>_Le diplôme de ZEBRE R. Saïdou est une licence en ingénierie de l'eau et environnement en lieu et place du Diplôme d'Ingénieur (master) GR/ hydrogéologue ou en Hydraulique, Absence de camion-citerne.</p> |
| | | 2 | 11 180 000 | - | | | <p>Conforme</p> |
| 4 | ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES | 2 | 9 390 000 | | | | <p>Non Conforme</p> <p>_L'agrément fourni est de type TB en lieu et place de Fd demandé, _La puissance du groupe électrogène fourni est de 6,5 KVA en lieu et place de 8KVA demandé</p> |

| | | | | | | | |
|--------------------------------|----------|---|------------|------------|--|--|--|
| 5 | SOTRABAC | 1 | 23 755 000 | - | | | Conforme |
| | | 2 | 11 005 000 | | | | Conforme |
| 6 | SEB-SAS | 2 | - | 11 605 300 | | | Non Conforme |
| | | | | | | | _Absence de chronomètre, _Absence de débitmètre (mesure de débit) _Attestation de mise à disposition du véhicule de liaison et du Camion benne signé non cacheté |
| ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE | | L'établissement KABORE YAHAYA ET FRERES pour le lot 1 pour un montant toutes taxes comprises de vingt-six millions trois cent quatorze mille (26 314 000) avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ; L'entreprise MTP Sarl pour le lot 2 pour un montant toutes taxes comprises de douze millions cent soixante-cinq mille huit cents (12 165 800) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours . | | | | | |

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-009MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM DU 07/04/2025 PORTANT SUR L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU MATERIEL ROULANT A QUATRE (04) ROUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU LOT UNIQUE ;
FINANCEMENT : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2025 ; DEMANDE DE PRIX N° N°2025-009/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 14 avril 2025 ;
 PUBLICATION : Revue des marchés publics n° 4122&4123 des lundi 21 et mardi 22 avril 2025
 CONVOCATION CAM : N° 2025_DPX009/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 23 avril 2025
 Nombre de plis reçus : quatre (06) ; Date d'ouverture des plis : vendredi 02 mai 2025

| Lot unique : l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre roues au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou | | | | | | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---|------------------------|---|
| SOUSSION NAIRES | MONTANT LU (en FCFA) | | MONTANT CORRIGE (en FCFA) | | Ecart (en FCFA) | Classe ment | Observations |
| | Hors taxe | TTC | Hors taxe | TTC | | | |
| ENTREPRISE BAZEMO YACOUBA | Min:8 241 000 Max:9 647 000 | | MIN 6 592 800 MAXI 7 717 600 | | MIN: 1 621 200 20%MT Min HTVA LU MAXI :1 929 400 20%MT Max HTVA LU | Non classé | Variation de plus de 15% des montants mini et maxi HTVA de l'offre initiale : Offre financière non conforme |
| GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS | | Min:7 792 720 Max:12 424 220 | | MIN: 7 758 938 MAXI : 12 051 493 | MIN: 233 782 03% MT Min HTVA LU Maxi : 372 727 03% MT Miax HTVA LU | 3^{ème} | Offre technique et financière conformes |
| GARAGE ZOUNGRANA/ ZOUNGRANA MOUSSA | | Min:9 146 180 Min:12 424 220 | | MIN: 8 460 217 MNI: 11 839 501 | MIN: 685 964 Min : 959 960 | Non classé | Absence du montant maximum non-respect du canevas de la lettre d'engagement |
| PLANETE AUTOMOBILE | | Min:7 327 800 Max:10 241 000 | | MIN: 7 034 688 MAXI 9 860 160 | MIN: 293 122 04% MT Min HTVA LU M4XI : 410 840 03% MT Max HTVA LU | 2^{ème} | Offre technique et financière conformes |
| GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA | | Min:7 522 500 Max:10 413 500 | | MIN: 6 995 925 MAXI : 9 684 555 | MIN 526 575 07% MT Min HTVA LU MAXI : 728 945 07% MT Min HTVA LU | 1^{er} | Offre technique et financière |
| GERA | Min:7 207 390 Max:8 793 890 | - | - | - | - | Non classé | Absence de document attestant le changement de dénomination de Garage Entretien Auto (GEA) dans l'Agrément à Garage d'Entretien et de Réparation Automobile (GERA) Offre technique non conforme |

Attributaire : GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA pour un montant minimum TTC de six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-cinq (6 995 925) FCFA et un montant maximum de neuf millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent cinquante-cinq (9 684 555) FCFA TTC

REGION DU CENTRE SUD

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RCSD/PNHR/CGUI/PRM DU 08/05/2025. FINANCEMENT : PGPC/REDD+, gestion 2025
 PUBLICATION DE L'AVIS : QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°4139-4140 du mercredi 14 & jeudi 15 mai 2025. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : vendredi 23 mai 2025. **DATE DE DELIBERATION** : vendredi 23 mai 2025. **NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI** : trente-huit (38)
 Lot 1 : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 2 ha à Sya et mesures de sauvegarde environnementale et sociale.
 Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure (BI) 20 678 931 et borne Supérieure (BS) 27 977 378 ;
limite de tolérance (LT) : 0.95*BI =19 644 984

| N° | Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Taux de variation | Observations |
|----|--------------------------------|------------|------------|-----------------|------------|-------------------|---|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| 01 | RIME INTERNATIONAL SARL | 19 286 044 | 22 757 532 | - | - | - | Conforme |
| 02 | FAC FIRST AFRIQUE CONSTRUCTION | 21 082 353 | 24 877 177 | - | - | - | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 03 | PHOS | 18 707 100 | | | | | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 04 | BISSE | 20 457 728 | | 19 716 826 | 23 265 855 | -3.62% | Conforme Différence entre prix unitaire en lettre et en chiffre Item 2.2.2 :1250000 au lieu de 130 000 Item 4.1 :4 000 au lieu de 4 500 Item 4.2 :3000 au lieu de 2500 |

| | | | | | | | Item 5.1 :13500 au lieu de 135 000 Item 5.2 : 15 000 au lieu de 16 500 Item 6.3 : 1500 au lieu de 2500 Item 6.4 :4000 au lieu de 4750 Item 6.6 : 9500 au lieu 8500 Item 6.7 :4500 au lieu de 4200 Item 6.9 : 80 000 au lieu de 70 000 Soit une variation de – 3.62% |
|--|--------------------------------|---|------------|-----------------|------------|-------------------|--|
| 05 | 2 BC SARL | 17 392 136 | 20 522 720 | | | | Conforme Repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse |
| 06 | MEGA CONSTRUCTION | | 20 312 216 | | | | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 07 | WARMISSI FORAGE SARL | 17 753 848 | 20 949 541 | | | | Conforme |
| 08 | RCU SARL | 19 349 344 | | | | | Conforme |
| 09 | ADVANCE HYDRO SERVICES | | 21 494 455 | | | | Conforme |
| Attributaire | | 2 BC SARL pour un montant de vingt millions cinq cent vingt-deux mille sept cent vingt (20 522 720) francs TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. | | | | | |
| Lot2 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire à Sya et une piste d'accès au forage de (0,5km) à Sya et mesures de sauvegarde environnementale et sociale. | | | | | | | |
| Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure (BI) 12 577 129 et borne Supérieure (BS) 17 016 115 | | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Taux de variation | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| 01 | GCIS SARL | | 15 815 115 | 14 282 640 | 16 853 515 | 6.56% | Conforme Différence entre prix unitaire en lettre et en chiffre Item1/ : 50 000 au lieu de 55 000 Erreur de sommation (piste d'accès) Hors enveloppe |
| 02 | 2 BC SARL | 11 537 350 | 13 614 073 | - | - | - | Conforme |
| 03 | MEGA CONSTRUCTION | - | 12 288 308 | | | | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 04 | WARMISSI FORAGE SARL | 10 703 420 | 12 630 036 | - | - | - | Conforme |
| Attributaire | | WARMISSI FORAGE SARL pour un montant de douze millions six cent trente mille trente-cinq (12 630 036) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours | | | | | |
| Lot3 : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 2 ha équipé d'un château à Kontioro et mesures de sauvegarde environnementale et sociale. | | | | | | | |
| Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure (BI) 21 651 585 et borne Supérieure (BS) 29 293 320 ; limite de tolérance (LT) 0.95*BI=20 569 009 | | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Taux de variation | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| 01 | RIME INTERNATIONAL SARL | 20 316 918 | 23 973 963 | - | - | - | Conforme |
| 02 | FAC FIRST AFRIQUE CONSTRUCTION | 20 597 862 | 24 305 477 | - | - | - | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 03 | PHOS | 19 931 290 | | | | | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 04 | BISSE | 20 037 738 | | 19 296 826 | 22 770 254 | -3.69% | Conforme Différence entre prix unitaire en lettre et en chiffre Item 2.2.2 :130000 au lieu de 125000 Item 4.1 :4 000 au lieu de 4 500 Item 4.2 :3000 au lieu de 2500 Item 5.1 :13500 au lieu de 135 000 Item 5.2 : 15 000 au lieu de 16 500 Item 6.3 : 2500 au lieu de 1500 Item 6.4 :4000 au lieu de 4750 Item 6.6 : 9500 au lieu 8500 Item 6.7 :4500 au lieu de 4200 Item 6.9 : 80 000 au lieu de 70 000 Soit une variation de – 3.69% |
| 05 | 2 BC SARL | 17 182 136 | 20 274 920 | | | | Conforme Offre anormalement basse (en dessous du seuil de tolérance) |
| 06 | WARMISSI FORAGE SARL | 17 669 498 | 20 850 008 | | | | Conforme Repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse |

| 08 | RCU SARL | 19 199 344 | 22 655 225 | | | | Conforme |
|--|------------------------|--|------------|-----------------|------------|-------------------|---|
| 09 | ADVANCE HYDRO SERVICES | 18 141 890 | 21 407 430 | | | | Conforme |
| Attributaire | | WARMISSI FORAGE SARL pour un montant de Vingt millions huit cent cinquante mille huit (20 850 008) francs TTC avec un délaï d'exécution de quarante-cinq (45) jours . | | | | | |
| LOT 4 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire et une piste d'accès au forage de (0,5km) à Kountiouro et mesures de sauvegarde environnementale et sociale | | | | | | | |
| Intervalle de sélection des offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure (BI) 11 970 922 et borne Supérieure (BS) 16 195 953 | | | | | | | |
| N° | Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Taux de variation | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | |
| 01 | GCIS SARL | | 12 089 631 | - | 12 266 631 | 1.46% | Conforme Item 6.1 prix total non pris en compte Soit une variation de 1.46% |
| 02 | MEGA CONSTRUCTION | - | 13 775 459 | | | | Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 h accordé |
| 03 | WARMISSI FORAGE SARL | 10 381 120 | 12 249 722 | - | - | - | Conforme |
| 04 | EBS | 10 160 540 | | | | | Non Conforme Agrément non authentique (l'agrément 2024-844/MEEA/CAB du 08/10/2024 fourni par le Ministère de l'eau, le point 11 correspond à ETS GUESBEOGO au lieu de ENTREPRISE BOULDEYI SERVICES. |
| Attributaire | | WARMISSI FORAGE SARL pour un montant de douze millions deux cent quarante-neuf mille sept cent vingt-deux (12 249 722) francs CFA TTC avec un délaï d'exécution de quarante-cinq (45) jours | | | | | |

REGION DES HAUTS-BASSINS

DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DES HAUTS-BASSINS

FICHE SYNTHETIQUE DE DEPOUILLEMENT

Objet : Demande de prix N°N°2025-01/MEEA/RHBS/DREF/CRAM pour les travaux de constructions nouvelles-travaux de constructions de la clôture et d'une guérite au profit de la Direction Régionale des Eaux et Forêts des Hauts-Bassins

N° et date de la publication : 4136 du Jeudi 09 Mai 2025 de la page 69 à 70

Date de dépouillement : 20 mai 2025 ; **Nombres de plis reçus :** 04 ; **Financement :** Budget de l'Etat gestion 2025

| Soumissionnaire | Montant lu à l'ouverture | | Montant corrigé | | Observations |
|--------------------------|--------------------------|------------|-----------------|------------|-----------------------------------|
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 2S BATI PLUS | | 54 410 940 | | 54 410 940 | 1er ; conforme |
| AST | 47 107 310 | 55 586 626 | 47 107 310 | 55 586 626 | 2^{ème} ; conforme |
| GROUP DJERMA BTP et IMMO | 47 457 592 | | 47 457 592 | | 3^{ème} ; conforme |
| BURKINA BATISSE SARL | | 57 262 762 | | 57 262 762 | 4^{ème} ; conforme |

Attributaire : 2S BATI PLUS pour un montant de **cinquante-quatre millions quatre cent dix mille neuf cent quarante (54 410 940) FCFA TTC** avec un **délaï d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours**

COMMUNE DE PENI

PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ COMMUNAL POUR LA REDD+ (PDIC/REDD+)

Objet : demande de prix N° 2025-01/RHBS/PHUE/CPNI/PRM/PDIC/REDD+ du 19 mai 2025 pour des Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire équipé d'un château muni de trois (03) abreuvoirs à Wapio.

Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4147 du lundi 26 mai 2025

Date de dépouillement des offres : 04 juin 2025 à 09h 00 mn

Nombre de plis reçus : un (01) ; **FINANCEMENT :** PGPC/REDD+, gestion 2025

| Soumissionnaires | Montant lu à l'ouverture | | Montant corrigé | | Rang | Observations |
|---|--------------------------|-----|-----------------|-----|-----------------|--------------|
| | HT | TTC | HT | TTC | | |
| Lot unique : travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire équipé d'un château muni de trois (03) abreuvoirs à Wapio pour un montant prévisionnel de seize millions (16 000 000) francs CFA TTC | | | | | | |
| NAMINATA CONSULTING& SERVICES | 13 120 000 | | 13 120 000 | | 1 ^{er} | Conforme |

Attributaire : NAMINATA CONSULTING& SERVICES pour un montant HT de **treize millions cent vingt mille (13 120 000) francs CFA HT** avec un **délaï d'exécution de soixante (60) jours**

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE

Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)

Avis de demande de prix
2025-03/MJDHRI/SG/ENGSP/DG/PRCP du 26 mai 2025
Financement : Budget ENGSP – Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

L'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP) à Ouagadougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La prestation se compose d'un lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique de l'ENGSP sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité l'adresse suivante moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à l'agence Comptable de l'ENGSP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire à l'adresse suivante : 01 BP 526 Ouagadougou 01 sise à Roumtenga (dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité) avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de quatorze millions cinq cent quatorze mille (14 514 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

P. Inoussa ZOUNGRANA

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE

Prestations de service de restauration (matin, midi et soir) au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)

Avis de demande de prix
2025-04/MJDHRI/SG/ENGSP/DG/PRCP du 26 mai 2025
Financement : Budget ENGSP – Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

L'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les prestations de service de restauration (matin, midi et soir) au profit de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP) à Ouagadougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose d'un lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **année budgétaire 2025**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique de l'ENGSP sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité l'adresse suivante moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence Comptable de l'ENGSP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire à l'adresse suivante : 01 BP 526 Ouagadougou 01 sise à Roumtenga (dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité) avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

P. Inoussa ZOUNGRANA

Acquisition d'onduleurs, d'imprimantes et entretien et réparation d'installations de lignes téléphoniques au profit du MJDHRI (03 lots).

Avis de demande de prix

N° :2025-011/MJDHRI/SG/DMP du 10/06/2025

Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisition d'onduleurs, d'imprimantes et entretien et réparation d'installations de lignes téléphoniques au profit du MJDHRI (03 lots)** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 et 2 et trente (30) jours par commande pour le lot 3.**
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF).
 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1, cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2 et vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour le lot 3** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **23/06/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- NB : Le budget prévisionnel est de six millions quatre cent seize mille deux cents (6 416 200) FCFA TTC dont :**
Lot 1 : trois millions cinq cent quarante mille (3 540 000) F CFA TTC ;
Lot 2 : un million huit cent soixante-seize mille deux cents (1 876 200) FCFA TTC ;
Lot 3 : un million (1 000 000) de FCFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés/PI

Sinaré ZERBO

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE

Acquisition de mobiliers scolaires pour équiper les salles de classes de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)

Avis de demande de prix

2025-05/MJDHRI/SG/ENGSP/DG/PRCP du 26 mai 2025

Financement : Budget ENGSP – Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

L'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobiliers scolaires pour équiper les salles de classes de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP) à Ouagadougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose d'un lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique de l'ENGSP sise à Roumtenga dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité l'adresse suivante moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'agence Comptable de l'ENGSP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire à l'adresse suivante : 01 BP 526 Ouagadougou 01 sise à Roumtenga (dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité) avant **le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

P. Inoussa ZOUNGRANA

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITÉ

**ACQUISITION DE VACCINS ET DE PRODUITS MÉDICAUX DE SPÉCIALITÉS AU PROFIT
DE LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS (BNSP)**

Avis de demande de prix
N° :2025-007/MATM/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

1. Le MATM dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de vaccins et de produits médicaux de spécialités au profit de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* répartis comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de vaccins au profit de la BNSP (Dépistage et vaccins des jeunes sapeurs-pompiers) ;**
- **Lot 2 : Acquisition de produits médicaux de spécialités au profit de la BNSP ;**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MATM, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 51 33 33 15.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MATM, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de cinq cent quarante mille (540 000) francs pour le lot 1 et cent quatre vingt mille (180 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MATM situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble R+3 du MATM, en face de l'UEMOA, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Lot 1 : 18 000 000 TTC

Lot 2 : 6 000 000 TTC

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdoul BELEM

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET L'ACCES AU FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Projet : Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)

Date de la Demande de Cotation : 10/06/2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : Augmenter l'accès des agriculteurs et des PME au crédit

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit IDA N° 6396-BF)

Objet du Marché : Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025 – 05/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC

Référence STEP: BF-PGEPC-454130-GO-RFQ

Le Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB. Cette acquisition est en lot unique.

Le Chargé de Projet invite, par la présente, les candidats éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la réalisation de la prestation suivante : Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB pour **un délai d'exécution de quinze (15) jours maximums**.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale », Version révisée en Février 2025.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet PAIF-PME sise auprès sise à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, de 08 heures 00 minutes à 15 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Le dossier de demande de cotation en français peut être consulté et obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du PAIF-PME sis à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, les jours et heures indiqués ci-dessus.

Les offres rédigées en langue française et sous pli fermé mentionnant l'objet de la Demande de cotation « **Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB** » devront être remises au Secrétariat du PAIF-PME sise à Samandin Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis aura lieu le même jour et immédiatement après l'heure limite de remise des offres et les candidats qui le souhaitent peuvent y assister.

Les prix en FCFA seront libellés en HTVA et en TTC.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de cent mille (100 000) Francs CFA.

En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le PAIF-PME et l'attributaire. Ce marché sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.

Kaongo W. Séraphin KIENTEGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET L'ACCES AU FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Projet : Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)

Date de la Demande de Cotation : 10/06/2025

Pays : Burkina Faso

Composante 3 : Augmenter l'accès des agriculteurs et des PME au crédit

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit IDA N° 6396-BF)

Objet du Marché : Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025 – 05/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC

Référence STEP : BF-PGEPC-454130-GO-RFQ

Le Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB. Cette acquisition est en lot unique.

Le Chargé de Projet invite, par la présente, les candidats éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la réalisation de la prestation suivante : Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB pour **un délai d'exécution de quinze (15) jours maximums**.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale », Version révisée en Février 2025.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet PAIF-PME sise auprès sise à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, de 08 heures 00 minutes à 15 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Le dossier de demande de cotation en français peut être consulté et obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du PAIF-PME sis à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, les jours et heures indiqués ci-dessus.

Les offres rédigées en langue française et sous pli fermé mentionnant l'objet de la Demande de cotation « **Fourniture, installation et mise en service d'un système de visioconférence muni d'un écran 4K Smart au profit de la SOFIGIB** » devront être remises au Secrétariat du PAIF-PME sise à Samandin Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU en** un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis aura lieu le même jour et immédiatement après l'heure limite de remise des offres et les candidats qui le souhaitent peuvent y assister.

Les prix en FCFA seront libellés en HTVA et en TTC.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de cent mille (100 000) Francs CFA.

En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le PAIF-PME et l'attributaire. Ce marché sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.

Kaongo W. Séraphin KIENTEGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET L'ACCES AU FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Projet : Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)

Date de la Demande de Cotation : 10/06/2025

Pays : Burkina Faso

Composante 1 : Augmenter l'utilisation des comptes de transaction

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit IDA N° 6396-BF)

Objet du Marché : Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025 -04/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC

Référence STEP : BF-PGEPC-464039-GO-RFQ

Le Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor. Cette acquisition est en lot unique.

Le Chargé de Projet invite, par la présente, les candidats éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la réalisation de la prestation suivante : Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor pour **une délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours maximums**.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale », Version révisée en Février 2025.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet PAIF-PME sise auprès sise à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, de 08 heures 00 minutes à 15 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Le dossier de demande de cotation en français peut être consulté et obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du PAIF-PME sis à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, les jours et heures indiqués ci-dessus.

Les offres rédigées en langue française et sous pli fermé mentionnant l'objet de la Demande de cotation « **Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor** » devront être remises au Secrétariat du PAIF-PME sis à Samandin Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis aura lieu le même jour et immédiatement après l'heure limite de remise des offres et les candidats qui le souhaitent peuvent y assister.

Les prix en FCFA seront libellés en HTVA et en TTC s'il y a lieu.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA.

Les soumissionnaires doivent être titulaire d'au moins un Agrément technique en matière informatique du Domaine 1, Catégorie B (D1B) délivré par le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques.

En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le PAIF-PME et l'attributaire. Ce marché sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.

Kaongo W. Séraphin KIENTEGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE ET L'ACCES AU FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Projet : Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)

Date de la Demande de Cotation : 10/06/2025

Pays : Burkina Faso

Composante 1 : Augmenter l'utilisation des comptes de transaction

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit IDA N° 6396-BF)

Objet du Marché : Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025 -04/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC

Référence STEP : BF-PGEPC-464039-GO-RFQ

Le Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor. Cette acquisition est en lot unique.

Le Chargé de Projet invite, par la présente, les candidats éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la réalisation de la prestation suivante : Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor pour **une délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours maximums**.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale », Version révisée en Février 2025.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet PAIF-PME sise auprès sise à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, de 08 heures 00 minutes à 15 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Le dossier de demande de cotation en français peut être consulté et obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du PAIF-PME sis à Ouagadougou, quartier Samandin, Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, les jours et heures indiqués ci-dessus.

Les offres rédigées en langue française et sous pli fermé mentionnant l'objet de la Demande de cotation « **Acquisition et installation de switches complémentaires et accessoires pour assurer une haute disponibilité de l'infrastructure des plateformes du Trésor** » devront être remises au Secrétariat du PAIF-PME sis à Samandin Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24, au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis aura lieu le même jour et immédiatement après l'heure limite de remise des offres et les candidats qui le souhaitent peuvent y assister.

Les prix en FCFA seront libellés en HTVA et en TTC s'il y a lieu.

La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA.

Les soumissionnaires doivent être titulaire d'au moins un Agrément technique en matière informatique du Domaine 1, Catégorie B (D1B) délivré par le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques.

En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le PAIF-PME et l'attributaire. Ce marché sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.

Kaongo W. Séraphin KIENTEGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Acquisition de pièces de rechange des équipements techniques au profit de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina (RTB).

Avis de demande de prix
N°2025-12/MCCAT/DG-RTB/PRM du 03/06/2025
Financement : *Budget de la RTB – Exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la *Radiodiffusion-Télévision du Burkina*.

1. La *Radiodiffusion-Télévision du Burkina* dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'*Acquisition de pièces de rechange des équipements techniques* tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées de deux (02) lots :

Lot 1: Acquisition de pièces de rechange des équipements techniques au profit de la RTB;

Lot 2: Acquisition de pièces de rechange des équipements techniques au profit de la RTB.

Montants prévisionnels :

Lot 1: vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA ;

Lot 2: dix-huit millions (18 000 000) francs CFA ;

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande durant l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina** sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina** sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 auprès de **Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina** sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs pour le lot 1 et quatre cent mille (400 000) francs pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la **Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina** sis au 5ème étage de l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU heure locale**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

Acquisition d'équipements et de fournitures de sécurité informatique pour le registre « .bf » dans le cadre de l'activité d'appui au projet de signature DNSSEC de la zone de noms de domaine « .bf » au profit de l'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI)

Avis de demande de prix
N°2025-01/ABDI/SE/DAF du 13/06/2025
Financement : *Budget de l'ARCEP (Budget appui aux secteurs régulés), Exercice 2025*
Enveloppe prévisionnelle : *53 000 000 F CFA TTC*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de l'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI), gestion 2025.

1. L'Association Burkinabè des Domaines Internet dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché ayant pour objet **l'acquisition d'équipements et de fournitures de sécurité informatique pour le registre « .bf » dans le cadre de l'activité d'appui au projet de signature DNSSEC de la zone de noms de domaine « .bf » au profit de l'Association Burkinabè des Domaines Internet (ABDI)** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en un lot unique.

3. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables, au secrétariat de l'Association Burkinabè des Domaines Internet au 4^{ème} étage de l'immeuble BARRY, sise au 1200 logements, secteur 24; Tél. : 25 33 25 25.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables au secrétariat de l'Association Burkinabè des Domaines Internet au 4^{ème} étage de l'immeuble BARRY, sise au 1200 logements, secteur 24; Tél. : 25 33 25 25 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la caissière au secrétariat de l'Association Burkinabè des Domaines Internet. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent cinquante mille (1 350 000) francs CFA** devront parvenir ou être déposées au secrétariat de l'Association Burkinabè des Domaines Internet au 4^{ème} étage de l'immeuble BARRY, sise au 1200 logements, secteur 24; Tél. : 25 33 25 25; avant **le mercredi 25 juin 2025 à 10 heures 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Secrétaire Exécutif

Izaï TOE

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts, des Lettres et de la Communication

Acquisition de Pièces de rechange au profit des centres de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB)

Avis de demande de prix à commandes
n°2025-007/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM
Financement : Budget de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB), exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB).

1. BURKINA SUUDU BAWDE (BSB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de Pièces de rechange au profit des centres de BSB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se sont en deux (02) lots:

Lot1 : acquisition de pièces de rechange pour les équipements de production des CFP au profit de Burkina Suudu Bawdè ;

Lot2 : Acquisition de pièces de rechange pour la grappe agro-alimentaire du CFP-CI de BSB.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des marchés sis à la direction Générale de BSB, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504, Avenue Dimlossom-secteur 05 -Dapoya Tél : 25 30 17 76.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA **par lot** à l'agence comptable de BSB. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et *trois (03)* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) **FCFA pour le lot 1** et d'un montant de six cent vingt-cinq mille (625 000) **FCFA pour le lot 2** devra parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la Personne Responsable des Marchés sis à la direction Générale de BSB, au 1^{er} étage 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504, Avenue Diplosome-secteur 05 -Dapoya Tél : 25 30 17 76, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de :

Lot 1 : trente millions (30 000 000) FCFA TTC.

Lot 2 : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Idrissa ZONGO

**Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau
au profit de l'INERA et de ses stations de recherches**

Avis de demande de prix
N°2025-0005/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP
Financement : Budget de l'INERA/Stations, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST).

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) lance une demande de prix ayant pour objet « **acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'INERA et ses stations de recherches** » telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La prestation se présente en un **(01) lot : acquisition d'imprimés et fournitures de bureau au profit de l'INERA et de ses stations de recherches**
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 pour le marché à commande et quinze (15) jours par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **bureau du Secrétariat de la Personne Responsable de LA Commande Publique (PRCP) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'**Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**.
7. Les offres présentées en un **original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA** devront parvenir ou **être remises à l'adresse : Secrétariat de la Personne Responsable de la commande publique (PRCP) du CNRST**, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : le budget prévisionnel est de onze millions sept cent dix-neuf mille six cent seize (11 719 616) francs CFA TTC.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Djiblrirou KOLONGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Avis de demande de prix

N° : 2025-012/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 09 juin 2025

Financement : budget de l'ENS, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'ENS.

1. L'ENS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration disposant d'un agrément de catégorie B1 (au moins la catégorie B du domaine 1) du domaine informatique.

Les acquisitions sont en lot unique :

-Lot unique : l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure pour un montant prévisionnel de **quarante millions deux cent soixante-cinq mille (40 265 000) FCFA TTC** ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de *la Personne responsable des marchés* sis au siège de l'ENS au sein du bâtiment administratif à droite et au numéro de téléphone suivant : 72 30 09 11 / 78 08 39 76.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'agence comptable de l'ENS moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du service des recettes de l'Ecole Normale Supérieure à Koudougou, téléphone **79 77 64 60**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) de francs CFA** devront parvenir ou être remises à la salle des professeurs de l'ENS, **au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. L'Ecole Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

La Personne Responsable des Marchés

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama LOUGUE

Acquisition de 3 960 cartons de lait au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix
N : 2025-008/SONAGESS/DG/DMP du 03/06/2025
Financement : **BUDGET SONAGESS- GESTION 2025**
Montant prévisionnel : **cent trente-quatre millions (134 000 000) F CFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de 3 960 cartons de lait au profit de la SONAGESS** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **lot unique répartis** comme suit : **acquisition de 3 960 cartons de lait au profit de la SONAGESS**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mm à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés Publics de la (SONAGESS) : tel 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable cent mille (100 000) F CFA auprès de la caisse de la SONAGESS.** La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux millions six cent quatre-vingt mille (2 680 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de ladite Société sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mm à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la SONAGESS sise au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou au 2ème étage, porte 212.

Le Directeur Général
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SONAGESS)

Acquisition de sauterelles de manutention au profit de la SONAGESS

Avis de demande de prix (Nouveau)

N° : 009-SONAGESS/DG/DMP du 04/06/2025

Financement : **BUDGET SONAGESS -EXERCICE 2025**

Montant prévisionnel : **Soixante millions (60 000 000) F CFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de sauterelles de manutention au profit de la SONAGESS** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique répartis* comme suit : **acquisition de sauterelles de manutention au profit de la SONAGESS**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Soixante (60) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures et de 14 heures à 16 heures au plus tard le **25/06/2025 à 9 heures 00 mn**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS : tel 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, deux (02) copies en papier conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagné d'une garantie de soumission d'un montant de **un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06, 2ème étage, porte 115, avant **25/06/2025 à 9 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

**Étalonnage des compteurs de transaction commerciale au profit de la SONABHY
à Bingo et à Bobo**

Avis de demande de prix
n° 2025-030/MICA/SONABHY du 05 Mai 2025
Financement : Budget SONABHY, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- lot 1 étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bingo
- lot 2 : étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la caisse de la SONABHY.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot1 et de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel :

- Lot 1 : trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.
- Lot 2 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics,

K. Socratès Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de pièces de rechange, de pneus pour chariot élévateurs au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix
n° 2025-031/MICA/SONABHY du 27 février 2025
Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de pièces de rechange, de pneus pour chariot élévateurs au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo-Dioulasso tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* :

- **Lot 01** : acquisition de pièces de rechange pour chariot élévateurs au profit de la SONABHY à Bingo ;
- **Lot 02** : acquisition de pièces de rechange pour chariot élévateurs au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso ;
- **Lot 03** : acquisition de pneus pour chariots élévateurs au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 01, trente mille (30 000) F CFA pour les lots 02 et lot 03 à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 01; six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 02; neuf cent mille (900 000) FCFA pour le lot 03 devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Les budgets prévisionnels sont de :

- **Lot 01** : soixante-dix-sept millions cinq cent mille (77 500 000) F CFA TTC ;
- **Lot 02** : vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;
- **Lot 03** : trente millions (30 000 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

**Acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY
à Bingo et à Bobo-Dioulasso**

Avis de demande de prix
n° 2025-032/MICA/SONABHY
Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **l'acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo-Dioulasso** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée disposant d'un **agrément technique de type catégorie A2 (arrêté conjoint N°2023-190/MSHP/MEF portant conditions d'octroi, de renouvellement de retrait d'agrément technique pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositifs médicaux)** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* :

- Lot 01 : acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY à Bingo ;
- Lot 02 : acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA pour le lot 01, vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (**700 000**) FCFA pour le lot 01; cinq cent mille (**500 000**) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Les budgets prévisionnels sont de :

- Lot 01 : vingt-quatre millions six cent quinze mille (**24 615 000**) FCFA TTC ;
- Lot 02 : dix-neuf millions (**19 000 000**) FCFA TTC ;

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Etalonnage des équipements de mesure de laboratoire au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix
n° 2025-034/MICA/SONABHY
Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **étalonnage des équipements de mesure de laboratoire au profit de la SONABHY A BINGO ET A BOBO-DIOULASSO** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* :

- Lot 01 : étalonnage des équipements de mesure de laboratoire au profit de la SONABHY à Bingo ;
- Lot 02 : étalonnage des équipements de mesure de laboratoire au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 01, vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (**500 000**) FCFA pour le lot 01; quatre cent mille (**400 000**) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Les budgets prévisionnels sont de :

- Lot 01 : dix-neuf millions (19 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 02 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

**Étalonnage des compteurs de transaction
commerciale au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo**

Avis de demande de prix

n° 2025-030/MICA/SONABHY du 05 Mai 2025

Financement : Budget SONABHY, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- lot 1 étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bingo
- lot 2 : étalonnage des compteurs de transaction Commerciale au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la caisse de la SONABHY.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot1 et de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel :

- Lot 1 : trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.
- Lot 2 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics,

K. Socratès Yannick BASSOLE

Entretien et la maintenance de matériels de transport (véhicules deux et quatre roues) au profit de l'UPG/WURI

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 2025-011/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 12 juin 2025
Source de financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF

Pour assurer l'entretien et la maintenance de matériels de transport (véhicules deux et quatre roues) au profit de l'UPG/WURI

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Demande de cotations pour le recrutement d'un prestataire en vue d'assurer l'entretien et la maintenance de matériels de transport (véhicules deux et quatre roues) au profit de l'UPG/WURI.
2. Le Coordonnateur du Projet WURI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour la réalisation de hangars dans le parking du projet.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du **Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05**, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « **Demande de cotations relative au recrutement d'un prestataire pour assurer l'entretien et la maintenance de matériels de transport (véhicules deux et quatre roues) au profit de l'UPG/WURI.** »
4. Le délai d'exécution du marché est de douze (12) mois
N.B. : Possibilité de reconduction en cas d'exécution satisfaisante
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 20 000 F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.
8. Les offres devront être déposées au plus tard le **vendredi 27 juin 2025 à 09 heures 00 minute** précises auprès du **Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05**, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA.**
10. L'UGP du Projet WURI se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

Dr Tegawendé F. BISSYANDE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

Travaux de finition des infrastructures de normalisation sur les sites de l'école Primaire Laro B, Nabou B et Toecen

Date de la Demande de Cotation : 13 juin 2025

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

COMPOSANTE 1 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

N° DU FINANCEMENT : IDA D7610 BF, 68190 BF, E1000 BF, 71810BF

NOM DU MARCHÉ : Travaux de finition des infrastructures de normalisation sur les sites de l'école Primaire Laro B, Nabou B et Toecen.

DC No : N° 2025 __.317. __ / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM du 13 juin 2025

REFERENCE STEP: BF-PUDTR-472231-CW-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux de finition des infrastructures de normalisation sur les sites de l'école Primaire Laro B, Nabou B et Toecen.
2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif entre autres de favoriser la relance économique à travers la construction d'infrastructures économiques ou de stockage dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de finition des infrastructures de normalisation sur les sites de l'école Primaire Laro B, Nabou B et Toecen.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH, ex-bâtiment de la Coopération Suisse au Burkina Faso, 01 BP : 1126 Ouaga 01, Téléphone : (+226) 25 31 20 03 / 70 20 23 63 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être consulté et obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH.
6. Les offres devront être remises au secrétariat archiviste du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) sise au 1er étage de l'Immeuble de M. J-B NIGNAN, Avenue KWAME N'KRUMAH au plus tard le **vendredi 20 juin 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 09h 30 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de 2 millions de Francs CFA.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel à concurrence.
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois (03) ans d'un montant d'au moins de 100 millions de Francs CFA et une ligne de crédit de 20 millions de Francs CFA
 - Avoir un agrément technique dans le domaine Bâtiment : Catégorie B2 couvrant la zone.
 - N'avoir jamais eu de marchés résiliés ou mises en demeure avec le projet.
 - Fournir un matériel minimum et un personnel minimum, tel que exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
10. Le délai de validation des offres est de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres et le délai d'exécution du marché sera de soixante (60) jours. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PUDTR

Martial Wilfried BASSOLE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de construction des bâtiments

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)

No Prêt : Accord de Crédit N°6959-BF du 14 Juillet 2021

CODE STEP N° : BF-FONCIER-468960-CW-RFB

AO : N°2025/-0037./MEF/SG/DMP du 23 Mai 2025

Nom du Marché : Travaux de construction des bâtiments devant abriter les Directions du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) à Ouagadougou et à Bobo- Dioulasso et du Centre Départemental des Impôts (CDI) de Saaba dans la province du Kadiogo au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)

1- Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un prêt de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour les travaux de construction des bâtiments devant abriter les Directions du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) à Ouagadougou et à Bobo- Dioulasso et du Centre Départemental des Impôts (CDI) de Saaba dans la province du Kadiogo au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2- Le Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux

de construction des bâtiments devant abriter les Directions du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) à Ouagadougou et à Bobo- Dioulasso et du Centre Départemental des Impôts (CDI) de Saaba dans la province du Kadiogo au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) constitués en trois (03) lots définis comme suit :

Lot 1 : Travaux de construction d'un bâtiment en RDC extensible en R+2 à usage de bureaux avec annexes devant abriter la Direction du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) de Bobo- Dioulasso dans la région des Hauts- Bassins au profit de la Direction Générale des Impôts dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) ;

Lot 2 : Travaux de construction d'un bâtiment R+2 à usage de bureaux avec annexes devant abriter la Direction du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) de Ouagadougou dans la région du Centre au profit de la Direction Générale des Impôts dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) ;

Lot 3 : Travaux de construction d'un bâtiment à usage de bureaux avec annexes devant abriter le Centre Départemental des Impôts (CDI) à Saaba au profit de la Direction Générale des Impôts dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) ;

3- La procédure d'appel d'offres sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres national (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (Edition Novembre 2020 et juillet 2023), affiché sur le site web :

worldbank.org/html/opr/consult et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les délais d'exécution des travaux sont :

- Dix (10) mois pour le lot 1 ;
- Quinze (15) mois pour le lot 2.
- Neuf (09) mois pour le lot 3

4-Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)** sis au Rez de Chaussée de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

5-Le dossier d'appel d'offres complet en français, peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de : deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA.

Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : 25 32 47 75/25 32 46 12.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour les soumissionnaires non nationaux. Les frais d'envoi resteront à la charge des soumissionnaires.

6-Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés au Secrétariat de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)** sis au Rez de Chaussée de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70, **au plus tard le mardi 15 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU.**, avec la mention « **Travaux de construction des bâtiments devant abriter les Directions du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) à Ouagadougou et à Bobo- Dioulasso et du Centre Départemental des Impôts (CDI) de Saaba dans la province du Kadiogo au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)** Lot n°... ».

La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise.

Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au Rez de Chaussée de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à **partir de neuf (9) heures TU.**

7- Les soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de situation fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non-Engagement Trésor Public ;
- Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Un certificat de non-faillite ;

Les Soumissionnaires ressortissant des autres pays de UEMOA (autre que le Burkina Faso) devront joindre à leurs offres les pièces administratives en cours de validité exigées conformément à la législation de leur pays.

Les Soumissionnaires hors zone UEMOA devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de registre du commerce ;
- Un certificat de non-faillite

Une marge de préférence « **ne sera pas** » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

8- Les offres doivent être accompagnées d'une « Garantie d'offre » pour un montant de :

Lot 1 : Vingt-six millions (26.000.000) Francs CFA

Lot 2 : Quarante-six millions (46.000.000) Francs CFA

Lot 3 : Onze millions cinq cent mille (11.500.000) Francs CFA

Les garanties d'offres resteront valables pour une durée minimum de vingt-huit (28) jours après la validité des offres soit **cent quarante-huit (148) jours** pour compter de la date limite de leur remise.

9- Les exigences en matière de qualifications sont :

➤ **Fournir obligatoirement les agréments techniques** : B4 pour le lot 1 ; lot 2 et lot 3 .

➤ **Avoir exécuté :**

- **Lot 1**: avoir réalisé au moins deux marchés de nature et de complexité similaires (travaux de construction de bâtiments) au cours des cinq (05) dernières années, chacun d'un montant minimal de sept cent millions (700.000.000) Francs CFA/TTC;
- **Lot 2**: avoir réalisé au moins deux marchés de nature et de complexité similaires (**travaux de construction de bâtiments de niveau R+1 au moins**) au cours des cinq (05) dernières années, chacun d'un montant minimal de un milliard deux cent cinquante millions (1.250.000.000) Francs CFA/TTC;
- **Lot 3**: avoir réalisé au moins deux marchés de nature et de complexité similaires (travaux de construction de bâtiments) au cours des cinq (05) dernières années, chacun d'un montant minimal de deux cent cinquante millions (250.000.000) Francs CFA/TTC;

N.B : En cas de groupement le chef de fil du groupement doit satisfaire à 50% de ce critère (fournir au moins un marché similaire conforme).

➤ **Chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années : (2022, 2023 et 2024)**

Lot 1: Un milliard trois cent millions (1.300 000 000) Francs CFA.

Lot 2: Deux milliards trois cent millions (2.300 000 000) Francs CFA.

Lot 3: Cinq cent millions (500 000 000) Francs CFA.

N.B : En cas de groupement, le chef de fil du groupement doit satisfaire à 40% de ce critère (avoir au moins un chiffre représentant 40% du chiffres d'Affaires requis).

➤ **Fournir une ligne de crédit de :**

Lot 1 : Trois cent quatre-vingt-dix millions (390.00 000) francs CFA.

Lot 2 : Six cent quatre-vingt-quatorze millions (694.000 000) francs CFA.

Lot 3 : Cent cinquante millions (150.00 000) francs CFA

➤ **Disposer des capacités en personnel et matériel telles que définies dans le dossier d'appel d'offres.**

Les offres resteront valables pour une durée minimum de **cent vingt (120) jours** pour compter de la date limite de leur remise.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés
Le Chef de Service Des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles
Assurant l'intérim

Z. Georges ZOUNDI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

REALISATION DES ANALYSES LITHO-GEOCHIMIQUES, DE CONFECTION DE LAMES PETROGRAPHIQUES ET DE DATATIONS GEOCHRONOLOGIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N°2025-004/MEMC/SG/DMP DU 23 MAI 2025

BF-MINES-453375-NC-RFB

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières (MEMC)

Pays : BURKINA FASO

Projet : Projet d'Appui au Renforcement de Gestion du Foncier et des Mines (Volet Mines)

Titre du Marché : Réalisation des analyses litho-géochimiques, de confection de lames pétrographiques et de datations géochronologiques.

Prêt/Crédit/Don No : IDA-D872-BF & 6959-BF

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui au Renforcement de Gestion du Foncier et des Mines et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché pour la réalisation des analyses litho-géochimiques, de confection de lames pétrographiques et de datations géochronologiques. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements (FPI). »

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des analyses litho-géochimiques, de confection de lames pétrographiques et de datations géochronologiques en lot unique.

Ces travaux de laboratoire sont essentiellement :

- la préparation mécanique des échantillons ;
- la confection des lames minces pétrographiques et métallographiques ;
- des analyses lithogéochimiques ;
- et des datations géochronologiques.

L'objectif principal est de réaliser les travaux de laboratoires et de mettre à la disposition du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB) des résultats de qualité et certifiés.

De façon spécifique, il s'agit de :

- réaliser la préparation mécanique de 1580 à 3160 échantillons,
- confectionner 700 à 1400 lames polies/minces,
- réaliser des analyses litho-géochimiques de 700 à 1400 échantillons de roches,
- réaliser des datations géochronologiques avec différentes méthodes :
 - * Méthode U/Pb : 100 à 200 datations,
 - * Méthode Nd/Sm : 20 à 40 datations,
 - * Méthode Rb/Sr : 20 à 40 datations,
 - * Méthode Ar/Ar ou K/Ar : 40 à 80 datations.

Le délai d'exécution des prestations et ce à compter de la date de mise en vigueur du Marché est de douze (12) mois.

NB : le budget prévisionnel est de neuf cent mille (900 000) USD soit environ quatre cent quatre-vingt-quinze millions (495 000 000) Francs CFA TTC.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence internationale par Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement des Passations de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI », édition de février 2025 », et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles comme défini dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) 80% et pour le coût de l'Offre 20%.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Directeur des marchés publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières Monsieur YELEMOU Alain Florent, Email : dmpmemc26@gmail.com et copie à : papugnezambo@yahoo.fr et mosesoued@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

« Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC), Tél. : +226 25 40 86 52 sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma » de 08h 00mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 15h 30mn, heure locale.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA ou quatre-vingt-onze (91) USD ou l'équivalent dans une monnaie librement

convertible. La méthode de paiement sera en espèces à la régie de la DG-CMEF du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ou par chèque certifié libellé au nom de FE/DGCMEF ou par virement bancaire au compte suivant :

Pour tout virement bancaire effectué du Burkina Faso ou de la zone UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

*Banque : Trésor public
Code banque : BF670
Code guichet : 01001
Compte : 001010000001
Clé RIB : 49*

Pour tout virement bancaire effectué des zones hors UEMOA au profit dudit compte, bien vouloir utiliser les références ci-contre :

*Banque : Trésor Public
Compte : BF00000050011
Code IBAN : BF000 01001 00000050011 61
BCEAO BURKINA
CODE SWIFT: BCAOBFBF
BCEAO SIEGE DAKAR
INTERMEDIAIRE : Code swift=BCAOSNDA*

Le document sera adressé par voie électronique.

7. Les Offres présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard à l'heure et à la date à **le jeudi 18 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. La remise des Offres par voie électronique sera ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée.

Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous, **le jeudi 18 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres financières.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre pour un montant de quatorze millions huit cent mille (14 800 000) francs CFA soit environ vingt-six mille neuf cent neuf (26 909) USD.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'Appel d'Offres ».

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Attention de : Monsieur Alain Florent YELEMOU
Fonction : Directeur des marchés publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC)
Adresse : Sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma
Ville : Ouagadougou
Pays : Burkina Faso
Tél : +226 25 40 86 52
Courriel : dmpmemc26@gmail.com et copie à : papugnezambo@yahoo.fr et mosesoued@gmail.com

**Le Directeur des marchés publics
Président de la commission d'attribution des marchés**

**Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon**

PROGRAMME BUDGETAIRE TRANSFORMATION ET ECOSYSTEME NUMERIQUES

Cloisonnement des bureaux au profit de l'Unité de Gestion du Projet (terrasse du 2eme étage).

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 2025-010/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 11 juin 2025

Pour le cloisonnement des bureaux au profit de l'Unité de Gestion du Projet (terrasse du 2eme étage)

Source de financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Demande de cotations pour le cloisonnement des bureaux au profit de l'Unité de Gestion du Projet (terrasse du 2eme étage).
2. Le Coordonnateur du Projet WURI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour le cloisonnement des bureaux au profit de l'Unité de Gestion du Projet (terrasse du 2eme étage).
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « Cotations pour le cloisonnement des bureaux au profit de l'Unité de Gestion du Projet (terrasse du 2eme étage).
4. Le délai d'exécution du marché est de trente (30) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 20 000 F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.
8. Les offres devront être déposées au plus tard le **vendredi 20 juin 2025 à 09 heures 00** minute précises auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA.
10. L'UGP du Projet WURI se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

Dr Tegawendé F. BISSYANDE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud, Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°2025/028/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)**

Financement : **Banque Mondiale/ Accord de Don IDA 9660-BF**

Référence STEP : **BF-PIF-490558-CW-RFQ**

Nom du Marché : **Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud, Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+**

1. Le Burkina Faso a obtenu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud, Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+** ;
2. Le Coordonnateur du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) vous invite par la présente, à présenter vos meilleures offres technique et financière. Les travaux sont en deux (02) lots distincts :

- **Lot 1 : Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions Centre-Ouest et du Centre-Sud dans le cadre du PGPC/REDD+ ;**

- **Lot 2 : Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+.**

Description des lots et localisation des sites

| Lot | Description |
|--|--|
| 1 | Réhabiliter un périmètre maraîcher 2 Ha (Forage+chateau+bassins+cloture grillagée) à Basnere dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 1,5 ha avec un forage à exhaure solaire à Napo-Nabilpaga dans la commune de Sapouy |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 1,25 ha avec un forage à exhaure solaire à Zamo dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 1,50 ha de Tampouy dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 2 ha de Babdo dans la commune de Ipelcé |
| | Réhabiliter et étendre (à 1 ha) la pépinière de Guidissi dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la pépinière de Silemba dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la pépinière de Kackin dans la commune de Ipelcé |
| | Réhabiliter la pépinière de Nacombgo dans la commune de Ipelcé |
| | Réhabiliter la pépinière de Narogtenga dans la commune de Ipelcé |
| | Réhabiliter la pépinière de Nionsna dans la commune de Saponé |
| | Réhabiliter la pépinière de Nabdogo dans la commune de Saponé |
| | Réhabiliter la pépinière de Targho dans la commune de Saponé |
| 2 | Réhabiliter la pépinière de Virou dans la commune de Boromo |
| | Réhabiliter la pépinière de Lapara dans la commune de Boromo |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher d'1 ha en irrigation goutte à goutte de Bitiako à périmètre maraîchers avec bassin d'irrigation dans la commune de Sibi |
| | Réhabilitation du périmètre maraîcher de 1,4 ha existant avec puit avec forage à exhaure solaire du Groupement POUGNE dans la commune de Dissihn |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 1 ha avec un forage à exhaure solaire à Kpankpiré dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher de 1 ha avec un forage à exhaure solaire à Nambleteon dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter le périmètre maraîcher d'un (01) ha avec forage de Navielgane dans la commune de Diébougou |
| Réhabiliter le périmètre maraîcher (avec puits solaire) de 1,00 ha de Bombara dans la commune de Tiankoura | |

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à la procédure de Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « *Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Sixième Edition de février 2025* », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) auprès du Service de la Passation des Marchés** sis à Ouaga 2000 , 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier ou retirer un exemplaire du dossier complet contre paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** pour chaque lot auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

5. Vos offres rédigées en langue française seront remises, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles sous pli fermé avec la mention « **Travaux de réhabilitation de périmètres maraîchers dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud, Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+/Lot 1 ou 2** ».
6. Elles devront être déposées au plus tard le **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute précise** auprès du au Secrétariat du **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
7. Vos offres resteront valables pendant **cent vingt (120) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois** pour chaque lot.
8. Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants :
 - **Une attestation de situation fiscale** (*en cours de validité*) ;
 - **Un certificat de non-faillite** ;
 - **Une attestation d'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier** ;
 - **Une attestation de la direction régionale du travail et des lois sociales** (*en cours de validité*) ;
 - **Une attestation de la situation cotisante** (*en cours de validité*) ;
 - **Une attestation de Non-engagement du Trésor Public** (*en cours de validité*) ;
9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre sous forme de caution bancaire d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA pour le lot 1 et 2**.
10. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Disposer d'un agrément technique de type TB au moins pour le lot 1 et 2 ;
 - Fournir une ligne de crédit d'un montant de **Quarante-trois millions (43 000 000) FCFA** pour le lot 1 et **Trente millions (30 000 000) FCFA** pour le lot 2.
 - Avoir réaliser au moins un (01) marché similaire dans le domaine au cours des cinq (05) dernière année pour chaque lot.
11. En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) et l'attributaire. Ce modèle, tenant lieu de marché, sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.
12. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de cotation.

Le Coordonnateur

Jean Bosco SO
Officier de l'Ordre National

SOCIÉTÉ NATIONALE DES SUBSTANCES PRÉCIEUSES (SONASP)

COMMUNIQUE

Le Directeur de la Commande publique, Président de la Commission d'attribution des marchés de la Société nationale des substances précieuses (SONASP) porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Avis à manifestation d'intérêt n°2025-01/SONASP/DG/DCP du 29/04/2025 pour l'élaboration du plan stratégique de développement de la SONASP, **publié dans le quotidien des marchés publics n°4141 du 16 mai 2025, que ledit dossier est annulé.**

Il s'excuse par ailleurs des désagréments que cette annulation pourrait engendrer.

Eric SANOU

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bas-fonds dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°2025/031/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM

Pays : BURKINA FASO / Nom du Projet : Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)

Financement : Banque Mondiale/ Accord de Don IDA 9660-BF

Référence STEP : BF-PIF-490555-CW-RFQ

Nom du Marché : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bas-fonds dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

13. Le Burkina Faso a obtenu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bas-fonds dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+**.
14. Le Coordonnateur du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) vous invite par la présente, à présenter vos meilleures offres technique et financière. Les travaux sont en un lot unique :
Lot unique : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bas-fonds dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

Description du lot unique et localisation des sites

| Description |
|---|
| Réhabiliter l'aménagement de 03 ha de bas-fond de type PAFR de Nagarpoulou dans la commune de Kyon |
| Réhabiliter l'aménagement de 05 ha de bas-fond de type PAFR de Po dans la commune de Kyon |
| Réhabiliter le basfond type PAFR de Seouo dans la commune de Bouroum Bouroum |
| Réhabilitation/Transformation de 5 ha de bas-fond de type PRP en PAFR à Fadjou dans la commune de Kpouéré |
| Réhabiliter le bas-fond en type PAFR de 5 ha de Lankardouo dans la commune de Boussoukoulou |
| Réhabiliter le bas-fond de 10 ha de Virou dans la commune de Boromo |
| Réhabiliter le bas-fond de 14,82 ha Bitiako dans la commune de Sibi |
| Réhabiliter le bas-fond maraicher de 3,5 ha (avec puits à buser) de Ouri dans la commune de Ouri |
| Réhabiliter le bas fond maraichers de 6,5 ha (avec puits à buser) de Koena dans la commune Ouri |

15. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à la procédure de Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Sixième Edition de février 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
16. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) auprès du Service de la Passation des Marchés** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier ou retirer un exemplaire du dossier complet contre paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.
17. Vos offres rédigées en langue française seront remises, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles sous pli fermé avec la mention « **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bas-fonds dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+** ».
18. Elles devront être déposées au plus tard **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute précise** auprès du au Secrétariat du **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
19. Vos offres resteront valables pendant **Cent-vingt-dix (120) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois**.
20. Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants :
 - **Une attestation de situation fiscale (en cours de validité) ;**
 - **Un certificat de non-faillite ;**
 - **Une attestation d'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ;**
 - **Une attestation de la direction régionale du travail et des lois sociales (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de la situation cotisante (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de Non-engagement du Trésor Public (en cours de validité) ;**
21. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre sous forme de caution bancaire d'un montant de **Cinq millions cinq cent (5 500 000) FCFA**.
22. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Disposer d'un agrément technique de type TC au moins ;
 - Fournir une ligne de crédit d'un montant de **Quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA**.
 - Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire dans le domaine au cours des cinq (05) dernières années.
23. En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) et l'attributaire. Ce modèle, tenant lieu de marché, sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.
24. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de cotation.

Le Coordonnateur

Jean Bosco SO

Officier de l'Ordre National

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Travaux de réhabilitation de pépinières, clôtures grillagées avec aménagements de périmètres dans la région Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°2025/030/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM

Pays : BURKINA FASO / Nom du Projet : Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)

Financement : Banque Mondiale/ Accord de Don IDA 9660-BF - Référence STEP : BF-PIF-490558-CW-RFQ

Nom du Marché : : Travaux de réhabilitation de pépinières, clôtures grillagées avec aménagements de périmètres dans la région Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+

25. Le Burkina Faso a obtenu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de réhabilitation de pépinières, clôtures grillagées avec aménagements de périmètres maraichers dans la région Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+**.
26. Le Coordonnateur du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) vous invite par la présente, à présenter vos meilleures offres technique et financière. Les travaux sont un lot unique :
Lot unique : Travaux de réhabilitation de pépinières, clôtures grillagées avec aménagements de périmètres maraichers dans la région Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+

Description du lot unique et localisation des sites

| Description |
|--|
| Réhabiliter la pépinière de Tiankoura dans la commune de Tiankoura |
| Réhabiliter la pépinière de la plateforme de Sobloro dans la commune de Nako |
| Réhabiliter le périmètre maraicher de 1,5 ha avec puits muni d'un système à exhaure solaire de Seouo dans la commune de Bourou Bouroum |
| Reprise de la clôture grillagée de 4ha avec réalisation d'un forage a exhaure solaire et labour des 1,5 ha restant a Gourpé soum dans la commune de Nako |
| Réhabiliter le Périmètre Maraichers avec forage 1ha au Secteur 5 Batié dans la commune de Batié |
| Réhabiliter le Périmètre Maraichers avec forage 2ha au Mekpa dans la commune de Batié |
| Reprise /Réaliser un périmètre maraicher d'un (01) ha avec forage à exhaure solaire à Yenkadé dans la commune de Kpouere |
| Réhabiliter la pépinière de Boussoukoulou dans la commune de Boussoukoulou |
| Réhabiliter la clôture grillagée de la pépinière à Midebdo dans la commune de Midebdo |

27. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à la procédure de Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Sixième Edition de février 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
28. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** auprès du **Service de la Passation des Marchés** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier ou retirer un exemplaire du dossier complet contre paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.
29. Vos offres rédigées en langue française seront remises, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles sous pli fermé avec la mention « **Travaux de réhabilitation de pépinières, clôtures grillagées avec aménagements de périmètres maraichers dans la région Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+** ».
30. Elles devront être déposées au plus tard le **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute précise** auprès du au Secrétariat du **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
31. Vos offres resteront valables pendant **Cent-vingt-dix (120) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois**.
32. Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants :
 - **Une attestation de situation fiscale (en cours de validité) ;**
 - **Un certificat de non-faillite ;**
 - **Une attestation d'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ;**
 - **Une attestation de la direction régionale du travail et des lois sociales (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de la situation cotisante (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de Non-engagement du Trésor Public (en cours de validité) ;**
33. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre sous forme de caution bancaire d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA**.
34. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Disposer d'un agrément technique de type TB au moins ;
 - Fournir une ligne de crédit d'un montant de **Quarante millions (40 000 000) FCFA**.
 - Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire dans le domaine au cours de cinq (05) dernières années
35. En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) et l'attributaire. Ce modèle, tenant lieu de marché, sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.
36. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de cotation.

Le Coordonnateur

Jean Bosco SO

Officier de l'Ordre National

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud et Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)

Financement : Banque Mondiale/ Accord de Don IDA 9660-BF

Référence STEP : BF-PIF-490535-CW-RFQ

Nom du Marché : Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud et Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+

DEMANDE DE COTATION N°2025/029/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM

37. Le Burkina Faso a obtenu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud et Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+**.

38. Le Coordonnateur du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) vous invite par la présente, à présenter vos meilleures offres technique et financière. Les travaux sont en deux (02) lots distincts :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans les régions Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest et du Centre-Sud dans le cadre du PGPC/REDD+ ;

- **Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans la région du Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+.**

Description des lots et localisation des sites

| Lot | Description |
|-----|---|
| 1 | Réhabiliter un forage pastoral (3m3/h minimum équipé d'un dispositif d'exhaure solaire avec un château d'eau) à Lorou dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Diao dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Boro dans la commune de Sapouy |
| | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Zinè 1 dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Zinè 2 dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Zamo dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter le forage pastoral Bangléongo dans la commune de Doulogou |
| | Réaliser un forage à exhaure solaire dans la pépinière de Kackin dans la commune de Ipelcé |
| | Réaliser un forage à exhaure solaire dans la pépinière de Nacombgo dans la commune de Ipelcé |
| | Réhabiliter le forage du bosquet de Serena dans la commune de Ouri |
| | Réhabiliter le forage du bosquet de Ouri dans la commune de Ouri |
| 2 | Réhabiliter un forage pastoral positif à motricité humaine (PMH) à Tampla V1 dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter le forage pastoral PMH de Tampé dans la commune de Diébougou |
| | Réaliser un forage à exhaure solaire dans le bosquet des femmes de Benkadi Nayo dans la commune de Diébougou |
| | Réhabiliter le forage à PMH de la pépinière de Tiankoura dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage à PMH de l'unité de transformation de PFNL (UT-PFNL) de Tiankoura dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage pastoral à PMH de Bombara dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage pastoral à PMH de Niempiro dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage pastoral à PMH de Yèlèla dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage pastoral à PMH de Tioyo dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le forage pastoral solaire du marché à bétail de Koubèra poura dans la commune de Nako |
| | Réhabiliter le forage à exhaure solaire au profit d'un école dans la commune de Batié |
| | Réhabiliter le forage pastoral PMH de Mévar dans la commune de Kpuere |

Réhabiliter le forage pastoral PMH de Méréteon dans la commune de Kpuere

Réaliser un forage pastoral à exhaure solaire à Fadjo au détriment du curage du bouli pastoral ensablé dans la commune de Batié

39. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à la procédure de Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « *Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Sixième Edition de février 2025* », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
40. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) auprès du Service de la Passation des Marchés** sis à Ouaga 2000 , 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier ou retirer un exemplaire du dossier complet contre paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** pour chaque lot auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.
41. Vos offres rédigées en langue française seront remises, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles sous pli fermé avec la mention « **Travaux de réhabilitation et de réalisation de forage pastoral et à exhaure solaire dans les régions Centre-Ouest, Centre-Sud et Sud-Ouest dans le cadre du PGPC/REDD+/ Lot 1 ou 2** ».
42. Elles devront être déposées au plus tard le **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute précise** précise auprès du au Secrétariat du **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
43. Vos offres resteront valables pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **deux (02) mois** pour chaque lot.
44. Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants :
- **Une attestation de situation fiscale** (*en cours de validité*) ;
 - **Un certificat de non-faillite** ;
 - **Une attestation d'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier** ;
 - **Une attestation de la direction régionale du travail et des lois sociales** (*en cours de validité*) ;
 - **Une attestation de la situation cotisante** (*en cours de validité*) ;
 - **Une attestation de Non-engagement du Trésor Public** (*en cours de validité*) ;
45. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre sous forme de caution bancaire d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA pour le lot 1 et 2**.
46. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Disposer d'un agrément technique de type Fn1 au moins pour le lot 1 et 2 ;
 - Fournir une ligne de crédit de **Vingt millions (20 000 000) FCFA** pour chaque lot ;
47. En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) et l'attributaire. Ce modèle, tenant lieu de marché, sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.
48. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de cotation.

Le Coordonnateur

Jean Bosco SO
Officier de l'Ordre National

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+

Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest, et de la Boucle Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)

Financement : Banque Mondiale/ Accord de Don IDA 9660-BF

Référence STEP : BF-PIF-490552-CW-RFQ

Nom du Marché : Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest, et de la Boucle Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+

DEMANDE DE COTATION N°2025/027/MEEA/SG/PGPC/REDD+/SPM

49. Le Burkina Faso a obtenu un don de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest, et de la Boucle Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD.**
50. Le Coordonnateur du Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) vous invite par la présente, à présenter vos meilleures offres technique et financière. Les travaux sont en deux (02) lots distincts :
- **Lot 1 : Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans les régions Centre-Ouest, et de la Boucle Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+.**
 - **Lot 2 : Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans la région Sud-Ouest, dans le cadre du PGPC/REDD+.**

Description des lots et localisation des sites

| Lot | Description |
|---|---|
| 1 | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Lorou dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Diao dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter le Quai d'embarquement à Bakata dans la commune de Bakata |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Galo dans la commune de Sapouy |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Faro dans la commune de Sapouy |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Nagarpoulou dans la commune de Kyon |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Zilivèlè (Sepoadò) dans la commune de Kyon |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Zamo dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter un magasin de stockage (Connexe au périmètre maraicher) à Zamo dans la commune de Zamo |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Bangléongo dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Nabdogo dans la commune de Saponé |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Pazoetfom dans la commune de Saponé |
| | Réhabiliter la savonnerie de Soulli dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la savonnerie de Guidissi dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la savonnerie de Silemba dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la plateforme multifonctionnelle de Guidissi dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter la plateforme multifonctionnelle de Silemba dans la commune de Doulougou |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Virou dans la commune de Boromo |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Lapara dans la commune de Boromo |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Ouri dans la commune de Ouri |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Koena dans la commune de Ouri | |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Bitiako dans la commune de Sibi | |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Borimissi dans la commune de Sibi | |
| Réaliser un hangar de 20 tôles dans la fourrière pour abri des animaux à proximité du parc de vaccination de Lapara dans la commune de Boromo | |
| 2 | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Bontioli dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Tampla V1 dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter un local pour abri des modules d'une plateforme multifonctionnelle équipée d'un forage à Yorkiar dans la commune de Zambo |
| | Réhabiliter l'Unité de transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (UT-PFNL) de Tiankoura dans la commune de Tiankoura |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Konseira dans la commune de Bouroum Bouroum |
| | Réhabiliter le parc de vaccination de Bakadjara dans la commune de Bouroum Bouroum |

| |
|---|
| Reprise / Réalisation du parc de vaccination mixte à Kourbera Poura dans la commune de Nako |
| Reprise / Réalisation du parc de vaccination mixte à Teniankoura dans la commune de Nako |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Gourma dans la commune de Batié |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Bountara dans la commune de Boussoukoula |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Fadjo dans la commune de Kpuere |
| Réhabiliter le parc de vaccination de Mévar dans la commune de Kpuere |
| Réhabiliter le Magasin de stockage de Kpuéré dans la commune de Kpuere |
| Reprise (acquérir et fixer) des balises pour la délimitation en remplacement des balises défectueuses de la forêt villageoise de Tititénaon dans la commune de Kpuere |
| Réhabiliter/fixer des balises déposées pour la délimitation de la forêt communale de Kpuéré dans la commune de Kpuere |
| Réhabiliter/Réaliser un magasin à Midebdo dans la commune de Midebdo |
| Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Sinaperdouo dans la commune de Midebdo |
| Réhabiliter le parc de vaccination au profit des éleveurs à Bonkosserra dans la commune de Midebdo |

51. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à la procédure de Demande de Cotation (DC) telle que définie dans le « *Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Sixième Edition de février 2025* », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
52. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** auprès du **Service de la Passation des Marchés** sis à Ouaga 2000 , 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier ou retirer un exemplaire du dossier complet contre paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** pour chaque lot auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.
53. Vos offres rédigées en langue française seront remises, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles sous pli fermé avec la mention « **Travaux de réhabilitation de plateformes multifonctions, de parcs à vaccination, de magasins de stockage, des locaux savonneries et de fixation de balises dans les régions Centre-Ouest, Sud-Ouest, et de la Boucle Mouhoun dans le cadre du PGPC/REDD+/Lot 1 ou 2** ».
54. Elles devront être déposées au plus tard le **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute précise** auprès du au Secrétariat du **Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+)** sis à Ouaga 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 Burkina Faso Numéro de téléphone : +226 25 48 19 62 / 25 48 19 60 / 50 15 69 59, Email : pifburkina@yahoo.fr où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
55. Vos offres resteront valables pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Le délai d'exécution est de **deux (02) mois** pour chaque lot.
56. Les Soumissionnaires devront joindre à leurs offres les autres documents suivants :
- **Une attestation de situation fiscale (en cours de validité) ;**
 - **Un certificat de non-faillite ;**
 - **Une attestation d'inscription au Registre de commerce et du crédit mobilier ;**
 - **Une attestation de la direction régionale du travail et des lois sociales (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de la situation cotisante (en cours de validité) ;**
 - **Une attestation de Non-engagement du Trésor Public (en cours de validité) ;**
57. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre sous forme de caution bancaire d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 1 et 2.**
58. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Disposer d'un agrément technique de type B1 au moins pour le lot 1 et 2;
59. En cas d'attribution, un marché dont le modèle est joint à la présente sera établi entre le Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+) et l'attributaire. Ce modèle, tenant lieu de marché, sera enregistré auprès des services chargés de l'Enregistrement et du Timbre.
60. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à toute ou partie de la présente demande de cotation.

Le Coordonnateur

Jean Bosco SO
Officier de l'Ordre National

PRESELECTION DE CONSULTANTS POUR LA MISSION D'ETUDES EN VUE DE LA REFECTION ET DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA RTB EN DEUX LOTS :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE

N°2025-15/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 09/06/2025

Financement : Budget de la RTB - exercice 2025

PRESELECTION DE CONSULTANTS POUR LA MISSION D'ETUDES EN VUE DE LA REFECTION ET DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA RTB EN DEUX LOTS :

**LOT 1 : ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET LES CLOTURES DE LA RTB KAYA, TENKODOGO, MANGA ET BOULSA ;
LOT 2 : ETUDE POUR LA REFECTION DES BATIMENTS DE BOBO ET KOUDOUGOU AU PROFIT DE LA RTB.**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.
2. La radiodiffusion-Télévision du Burkina dispose de fonds pour le recrutement d'un consultant chargé de la mission d'études en vue de la réfection et la construction des bâtiments au profit de la RTB.
3. L'objectif général de la mission est d'assurer la mission d'études en vue de la réfection et la construction des bâtiments, il s'agit plus spécifiquement de :
 - Elaborer un avant-projet sommaire APS de l'étude technique ;
 - Elaborer un dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
 - rédiger la note descriptive ou cahier des charges des travaux ainsi que le devis descriptif, estimatif et quantitatif des travaux ;
 - Réaliser tous les plans ;
 - Elaborer certaines pièces écrites du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) des travaux ;
 - Fournir tout autre élément d'information utile à l'exécution des travaux ;
 - Proposer le délai d'exécution, le matériel et le personnel pour la mission de suivi contrôle des travaux.

Résultats attendus

 - L'avant-projet sommaire APS de l'étude technique est réalisé ;
 - Le dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) est réalisé ;
 - La note descriptive ou cahier des charges des travaux ainsi que le devis descriptif, estimatif et quantitatif des travaux est faite ;
 - Tous les plans du projet sont réalisés ;
 - Le dossier comportant certaines pièces écrites du d'Appel à Concurrence (DAC) des travaux est élaboré ;
 - Le délai d'exécution, le matériel et le personnel pour la mission de suivi contrôle des travaux sont proposés.
4. La mission se déroulera sur une durée totale de soixante (60) jours calendaires pour chaque lot.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat ;
 - et le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - les références (pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (5) dernières années) du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation. Les consultants seront classés sur la base des références similaires pertinentes en rapport avec la mission.
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Les trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Les consultants retenus seront invités à remettre une proposition technique et financière.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.
10. Les manifestations d'intérêt doivent comprendre :
 - ❖ La lettre de manifestation d'intérêt ;
 - ❖ La présentation du cabinet ;
 - ❖ La méthodologie ;
 - ❖ L'extrait du registre de commerce faisant ressortir les domaines d'activités du consultant ;
 - ❖ L'expérience du cabinet.
11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 **au plus tard le 30/06/2025 à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Travaux d'étanchéité, de plomberie, de maçonnerie et sanitaire au profit de la DCRPM et du dépôt de Bobo Dioulasso de la SONABHY

Avis de demande de prix

n° 2025-036/MICA/SONABHY

Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'étanchéité, de plomberie, de maçonnerie et sanitaire au profit de la DCRPM et du dépôt de Bobo Dioulasso de la SONABHY tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* :

- Lot 01 : travaux d'étanchéité, de plomberie, de maçonnerie sanitaire serrure au profit de la DCRPM de la SONABHY

- Lot 02 : travaux d'étanchéité, de plomberie, de maçonnerie sanitaire serrure au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 01 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 01 et trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 02** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone (226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : Le budget prévisionnel est de treize millions (13 000 000) F CFA TTC pour le lot 01 et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC pour le lot 02.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

Constitution de base de données complémentaires de fournisseurs/prestataires de services au titre de l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt

N°2025- 002/MEF/SG/ANPFI/DG/PRCP du 12/06/2025

12. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM), gestion 2025, l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire complémentaire de fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2025.
13. L'objectif principal est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Prestataires/Fournisseurs que l'ANPFI pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demande de cotation) pour la réalisation des travaux et les fournitures de biens et services.
14. Peuvent soumissionner, les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
- **Lot 01 : Fournitures et équipements**
 - fournitures de bureau ;
 - produits d'entretien ;
 - consommables informatiques ;
 - abonnement de journaux et de revues ;
 - reproduction de documents ;
 - billet d'avion ;
 - pneus pour les véhicules à quatre (04) roues ;
 - fournitures et installations de climatiseurs ;
 - Reproduction et impression de document spécifiques ;
 - carte de recharge ;
 - réalisation de signalétique interne et branding de locaux ;
 - outils de communication et de gadgets publicitaires personnalisés ;
 - travaux de cloisonnements de bureau ;
 - fournitures et pose de rideaux et stores ;
 - fournitures de matériels et mobiliers de bureau.

 - **Lot 02 : Prestations de services**
 - entretien et réparation de climatiseurs ;
 - entretien et réparation de mobiliers de bureau ;
 - entretien et réparation de matériel roulant ;
 - entretien et réparation de matériel informatique ;
 - entretien et réparation de matériel électrique et de groupe électrogène ;
 - entretien et réparation de plomberie ;
 - entretien et réparation d'ascenseur et d'onduleur ;
 - maintenance et de mise à jour de site web ;
 - maintenance des plateformes numériques ;
 - gardiennage de locaux ;
 - nettoyage de locaux ;
15. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiquement en français sis

au siège de l'ANPFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes, sous pli fermé portant uniquement la mention << Avis à manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une base de données complémentaire des fournisseurs et prestataires de l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI) pour l'année 2025>>. Ces offres devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine d'activités ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- L'acte d'autorisation ou l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

16. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) téléphone **00226 25 33 40 02**, sise **au siège de l'ANPFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01** et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes

17. L'avis à manifestation d'intérêt (physique uniquement) devra être soumis à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le mardi 1^{er} juillet 2025 à 10 heures 00 min (TU)**.

18. Un comité siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activité inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique ;

19. L'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI) se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

NB. Les prestataires retenus dans la Revue des Marchés Publics N° 4079 bis du Mercredi 19 Février 2025 ne sont plus concernés.

*La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Sahouba KABRE
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie
et des Finances

PRESELECTION DE CONSULTANTS POUR LA MISSION D'ETUDES EN VUE DE LA REFECTION ET DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA RTB EN DEUX LOTS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE

N°2025-15/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 09/06/2025

Financement : Budget de la RTB - exercice 2025

PRESELECTION DE CONSULTANTS POUR LA MISSION D'ETUDES EN VUE DE LA REFECTION ET DE LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA RTB EN DEUX LOTS :

**LOT 1 : ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET LES CLOTURES DE LA RTB KAYA, TENKODOGO, MANGA ET BOULSA ;
LOT 2 : ETUDE POUR LA REFECTION DES BATIMENTS DE BOBO ET KOUDOUGOU AU PROFIT DE LA RTB.**

20. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.
21. La radiodiffusion-Télévision du Burkina dispose de fonds pour le recrutement d'un consultant chargé de la mission d'études en vue de la réfection et la construction des bâtiments au profit de la RTB.
22. L'objectif général de la mission est d'assurer la mission d'études en vue de la réfection et la construction des bâtiments, il s'agit plus spécifiquement de :
- Elaborer un avant-projet sommaire APS de l'étude technique ;
 - Elaborer un dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
 - rédiger la note descriptive ou cahier des charges des travaux ainsi que le devis descriptif, estimatif et quantitatif des travaux ;
 - Réaliser tous les plans ;
 - Elaborer certaines pièces écrites du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) des travaux ;
 - Fournir tout autre élément d'information utile à l'exécution des travaux ;
 - Proposer le délai d'exécution, le matériel et le personnel pour la mission de suivi contrôle des travaux.
- Résultats attendus**
- L'avant-projet sommaire APS de l'étude technique est réalisé ;
 - Le dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) est réalisé ;
 - La note descriptive ou cahier des charges des travaux ainsi que le devis descriptif, estimatif et quantitatif des travaux est faite ;
 - Tous les plans du projet sont réalisés ;
 - Le dossier comportant certaines pièces écrites du d'Appel à Concurrence (DAC) des travaux est élaboré ;
 - Le délai d'exécution, le matériel et le personnel pour la mission de suivi contrôle des travaux sont proposés.
23. La mission se déroulera sur une durée totale de soixante (60) jours calendaires pour chaque lot.
24. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
25. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :
- le domaine des activités du candidat ;
 - et le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - les références (pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (5) dernières années) du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.
- NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation. Les consultants seront classés sur la base des références similaires pertinentes en rapport avec la mission.
26. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
27. Les trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Les consultants retenus seront invités à remettre une proposition technique et financière.
28. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.
29. Les manifestations d'intérêt doivent comprendre :
- ❖ La lettre de manifestation d'intérêt ;
 - ❖ La présentation du cabinet ;
 - ❖ La méthodologie ;
 - ❖ L'extrait du registre de commerce faisant ressortir les domaines d'activités du consultant ;
 - ❖ L'expérience du cabinet.
30. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 **au plus tard le 30/06/2025 à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

Constitution d'une base de données complémentaire des prestataires de l'Université virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) au titre de l'exercice 2025

Avis à manifestation d'intérêt
n°2025-03/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM

Objet : Constitution d'une base de données complémentaire des prestataires de l'Université virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) au titre de l'exercice 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, l'Université virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations. Conformément aux articles 76 et 77 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'UV-BF lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de prestataires ;
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données complémentaires de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2025 ;
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données complémentaire conformément au domaine ci-après :

| Domaines | Sous –domaine |
|----------|--|
| Service | Entretien et maintenance des véhicules |

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales dans le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

| Domaine | Sous-domaine | Documents à fournir |
|---------|--|---|
| Service | Entretien et maintenance des véhicules | - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de l'UV-BF adressée au Président de l'UV-BF ; - une présentation de l'entreprise. - un agrément technique de catégorie 4 pour l'entretien et la maintenance des véhicules au profit de l'Université Virtuelle du Burkina-Faso |

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à l'UV-BF sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;
7. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de l'UV-BF devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
8. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires ;
9. L'UV-BF se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;
10. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « **réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données complémentaire des prestataires de l'UV-BF : Préciser le domaine et le sous-domaine** » au secrétariat de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) sis à Ouaga 2000 Boulevard MOUAMMAR KADHAFI au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute GMT.**

La Personne Responsable de la Commande Publique

YANGANE/SAMANDOULOUGOU Gisèle
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Acquisition de consommables d'ophtalmologie, de fils de suture et d'achat de produits pour la production de solution hydro-alcoolique et de savon liquide pour l'approvisionnement du dépôt pharmaceutique au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Avis de demande de prix

N° : 2025-19/MS /SG/CHR-G/DG/PRCP du 09/06/2025

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

- Le CHR de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de consommables d'ophtalmologie, de fils de suture et d'achat de produits pour la production de solution hydro-alcoolique et de savon liquide pour l'approvisionnement du dépôt pharmaceutique au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.**
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 01 : Acquisition de consommables d'ophtalmologie au profit du CHR de Gaoua.

Lot 02 : Acquisition de fils de suture au profit du CHR de Gaoua.

Lot 03 : Achat de produits pour la production de solution hydro-alcoolique et de savon liquide pour l'approvisionnement du dépôt pharmaceutique au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder-vingt-un (21) jours pour les lots 1 et 2 et quatorze jours pour le lot 3.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, E-mail : traoreassane90@gmail.com. Tel :61 34 90 92/76 26 45 05
- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la caisse située dans l'enceinte du CHR de Gaoua moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs pour les lots 1 et 2 et dix mille (10 000) francs pour le lot 3. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 et vingt-cinq mille pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant **le mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de cinq millions (5 000 000) F CFA HTVA pour le lot 1, cinq millions (5 000 000) F CFA HTVA pour le lot 2 et deux millions (2 000 000) francs CFA TTC pour le lot 3.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des Service de Santé

Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures éducatives au profit de la commune de Gossina

Avis de demande de prix
N°2025-01/RBMH/PNYL/CGOS
Financement : Budget communal/ Fonds minier, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de la Commune de Gossina.

La commune de Gossina lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures éducatives au profit de la commune de Gossina.

Les travaux seront financés par le Fonds minier, gestion 2025.

Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux de construction est de vingt-six millions huit cent cinq mille cent quarante-sept (26 805 147) francs CFA TTC réparti en lot comme suit :

- **Lot1** : huit millions (8 000 000) CFA TTC
- **Lot2** : sept millions huit cent cinq mille cent quarante-sept (7 805 147) FCFA TTC
- **Lot3** : onze millions (11 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 minimum couvrant la région de la Boucle du Mouhoun** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

LOT 1 : Construction d'une salle de classe au CEG de Nyfou au profit de la commune de Gossina

LOT 2 : Construction d'un bâtiment administratif au CEG de Kalabo au profit de la commune de Gossina

LOT 3 : Réhabilitation de trois (03) salles de classe +bureau de l'école primaire publique de Koayo au profit de la commune de Gossina

3. Le délai d'exécution pour les lots (1,2 et 3,) ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 70 66 42 02/64 85 35 61 tous les jours ouvrables de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h 00 et les vendredis de 7h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 30.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Gossina, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : *trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot (1, 2 et 3)* à la Trésorerie provinciale de Toma.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot1 : deux cent quarante mille (240 000) francs CFA

Lot2 : deux cent trente mille (230 000) francs CFA

Lot3 : trois cent trente mille (330 000) francs CFA

devront parvenir ou être remises à la Mairie de Gossina avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Brahima SAMA
Adjoint des Affaires Economiques

Travaux de construction de deux (02) logements au CSPS de zélassé au profit de la commune de Gossina

Avis de demande de prix

N°2025-02/RBMH/PNYL/CGOS

Financement : Budget communal/ Fonds minier, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de la Commune de Gossina.

1. La commune de Gossina lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de deux (02) logements au CSPS de zélassé au profit de la commune de Gossina.

Les travaux seront financés par le Fonds minier, gestion 2025 de la commune de Gossina. *Le montant prévisionnel des travaux de construction est de vingt-quatre millions sept cent mille (24 700 000) francs CFA TTC réparti en lot unique*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la **catégorie B1 minimum couvrant la région de la Boucle du Mouhoun** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : construction de deux (02) logements au CSPS de Zélassé au profit de la commune de Gossina.

3. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de Gossina, Téléphone : 70 66 42 02/64 85 35 61 tous les jours ouvrables de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h 00 et les vendredis de 7h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 30.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Gossina, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : *cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot unique* à la Trésorerie provinciale de Toma.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent quarante mille (740 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Gossina avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Brahima SAMA

Adjoint des Affaires Economiques

Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif (3 m³/h minimum) à exhaure solaire et muni d'une piste D'accès à Dia, commune de Wolokonto

Avis de demande de prix
N° 2025-05/RCAS/PLRB/C.WLKT/PGPC-REED+
Financement : PGPC-REED+ (Lot unique) gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Wolonkoto.

1. La commune de Wolonkoto lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les montants prévisionnels sont de : **quatorze millions trois cent quarante mille (14 340 000) FCFA pour le Lot unique.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés des catégories **Fn1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en Lot unique : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif (3 m³/h minimum) à exhaure solaire et muni d'une piste D'accès à Dia, Commune de Wolokonto

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours pour le lot unique;**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie ou appeler au 75 16 20 48.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique à la Perception de Sindou.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante (394 350) FCFA** pour le **Lot unique** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : l'attributaire doit s'engager à signer un document des clauses de bonne conduite qui lui sera soumis.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

DIALLO Sita

Travaux de réalisations de clôtures grillagées au profit de la commune de Nobéré.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ COMMUNAL POUR LA REDD+ (PDIC/REDD+)

Avis de demande de prix
N 2025-04/RCSD/PZNW/CNBR du 23 Mai 2025
FINANCEMENT : PGPC/REDD+

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Nobéré.

1. La commune de Nobéré lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisations de clôtures grillagées. Les travaux seront financés sur les ressources du PGPC/REDD+.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie de type B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

- Lot 1 : Réalisation de clôture grillagée des parties dégradées de la forêt villageoise Kuilbèga de Lamzoussi. Montant prévisionnel : sept millions deux cent mille (7 200 000) FCFA TTC.
- Lot 2 : Réalisation de clôture grillagée des parties dégradées de la forêt villageoise Rasmpouguin de Zagablè. Montant prévisionnel : sept millions deux cent mille (7 200 000) FCFA TTC.
- Lot 3 : Réalisation de clôture grillagée des parties dégradées de la forêt villageoise de Dakiecma. Montant prévisionnel : sept millions deux cent mille (7 200 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la mairie de Nobéré tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, téléphone : 76 17 76 36.
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Nobéré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs pour chaque lot à la perception de Nobéré.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent quinze mille (215 000) FCFA pour chaque lot, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Nobéré, au plus tard, le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception d l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de trente (30) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des Marchés

Adama Charles SEGUEDA
PRM

Travaux de réalisation de quatre forages pastoraux à exhaure solaire dans les villages de Nobili, Sarogo, Kataga et Tamsé dans la commune de Nobéré.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ COMMUNAL POUR LA REDD+ (PDIC/REDD+)

**Avis de demande de prix
N 2025-01/RCSD/PZNW/CNBR/M/SG/PDIC/REDD+/CCAM
FINANCEMENT : PGPC/REDD+**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Nobéré.

La commune de Nobéré lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation de forages pastoraux à exhaures solaires dans les villages de Nobili, de Sarogo, de Kataga et de Tamsé. Les travaux seront financés sur les ressources du PGPC/REDD+.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie de type FN1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Nobili au profit de la commune de Nobéré.
Montant prévisionnel : quatorze millions trois cent soixante mille (14 360 000) FCFA TTC
- Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Sarogo au profit de la commune de Nobéré.
Montant prévisionnel : quatorze millions trois cent soixante mille (14 360 000) FCFA TTC
- Lot 3 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Kataga au profit de la commune de Nobéré.
Montant prévisionnel : quatorze millions trois cent soixante mille (14 360 000) FCFA TTC
- Lot 4 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Tamsé au profit de la commune de Nobéré.
Montant prévisionnel : quatorze millions trois cent soixante mille (14 360 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) pour chaque lot.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la mairie de Nobéré tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, téléphone : 76 17 76 36.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Nobéré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs pour chaque lot à la perception de Nobéré.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour chaque lot, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Nobéré, au plus tard, le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception d l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : un seul soumissionnaire ne peut pas être bénéficiaire de plus de deux (02) lots.

**Le Président de la Commission Communale
d'attribution des Marchés**

**Adama Charles SEGUEDA
PRM**

REGION DU CENTRE-SUD

Travaux de réalisation trois (03) forages pastoraux à exhaure solaire (3 m³/h minimum) équipés d'un château en poly tank de 5 m³ sur un support métallique de 5 m de hauteur (NB : Voir le détail dans le cadre de devis type fournit par le projet) dans les villages de Thiougou, Pissi et Dougou au profit de la commune de Gogo.

PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE COMMUNAL POUR LA REDD+

Avis de demande de prix N° 2025-01/RCSD/PZNW/CGGO/M/SG/PDIC/REDD+ /CCAM
Financement : (PGPC/REDD+)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Gogo.

La commune de Gogo lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de réalisation de forages pastoraux à exhaures solaires **au profit de la commune de Gogo**. Les travaux seront financés sur les ressources du PGPC/REDD+.

- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie de type **FN1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension [et en règle vis-à-vis de l'administration](#).

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

- **Lot 1** : A.3.6.2. Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire (3 m³/h minimum) équipé d'un château en poly tank de 5 m³ sur un support métallique de 5 m de hauteur à Thiougou. Montant prévisionnel quatorze million trois cent soixante mille **(14 360 000) FCFA**
- **Lot 2** : A.3.3.2. Travaux de Réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire (3 m³/h minimum) équipé d'un château en poly tank de 5 m³ sur un support métallique de 5 m de hauteur à Pissi. Montant prévisionnel quatorze million trois cent soixante mille **(14 360 000) FCFA**.
- **Lot 3** : A.3.6.2. Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire (3 m³/h minimum) équipé d'un château en poly tank de 5 m³ sur un support métallique de 5 m de hauteur à Dougou. Montant prévisionnel quatorze million trois cent soixante mille **(14 360 000) FCFA**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la *Personne responsable des marchés* de la mairie de Gogo tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, téléphone : 72 14 68 80

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Nobéré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** pour chaque lot auprès de la Trésorerie Régionale de Manga.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) [copies](#), conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'[une garantie](#) de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** pour chaque lot, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Gogo, au plus tard, le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. [L'ouverture des plis](#) sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum [de soixante \(60\) jours calendaires](#), à compter de la date de remise des offres.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de deux (02) lots

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Quanhoun TIEHO
Adjoint Administratif

Travaux de réalisation de diverses infrastructures au profit de la commune de Salogo

Avis de demande de prix

N° 2025-03/RPCL/PGNZ/CSLG/M/PRCP du 03 juin 2025

Financement : Fonds minier de développement local (FMDL) et

Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Salogo.

La commune de Salogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la **catégorie B1 au minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (3) lots :

- Lot 1 : travaux de construction d'un bloc de cinq (05) boutiques de rue à Zamsé pour un montant prévisionnel de dix millions six cent vingt mille (10 620 000) francs CFA TTC;
- Lot 2 : travaux de construction d'un bloc de cinq (05) boutiques de rue à Salogo pour un montant prévisionnel de dix millions six cent vingt mille (10 620 000) francs CFA TTC.
- Lot 3 : travaux de construction de deux (02) maisonnettes pour les compteurs électriques au profit des boutiques de rue de Salogo pour un montant prévisionnel de trois millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatorze (3 495 714) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours pour les lots 1 et 2 et trente (30) jours pour le lot 3**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés sis à la mairie de Salogo, téléphone : 70 29 41 67, tous les jours ouvrables et aux heures de service.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie et moyennant paiement à la Perception de Méguet d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** pour les lots 1 et 2, et **dix mille (10 000) francs CFA** pour le lot 3.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour les lots 1 et 2, et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 3**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Salogo, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Quindpouiré Dieudonné SAWADOGO

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Travaux de construction de deux (2) blocs de trois (3) logements administratifs à Zomnogo et à Zamsé au profit de la commune de Salogo.

Avis de demande de prix

N° 2025-02/RPCL/PGNZ/CSLG/M/PRCP du 03 juin 2025

Financement : Fonds minier de développement local (FMDL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Salogo.

La commune de Salogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la **catégorie B1 au minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (2) lots :

- Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) logements administratifs à Zomnogo pour un montant prévisionnel de vingt un millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze (21 428 571) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) logements administratifs à Zamsé pour un montant prévisionnel de vingt un millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze (21 428 571) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés sis à la mairie de Salogo, téléphone : 70 29 41 67, tous les jours ouvrables et aux heures de service.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** pour chacun des lots à la Perception de Méguet.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Salogo, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Quindpouiré Dieudonné SAWADOGO

REGION DU SUD- OUEST

Travaux de réalisation d'un périmètre maraîcher (1ha) doté d'un forage positif d'au moins 5m3/h à exhaure solaire, équipé d'un château d'eau /polytank de 10 m3 dans le village de Palembèra/commune de Tiankoura

Avis de demande de prix

N° 2025-02/RSUO/PBGB/CTNKR du 02 juin 2025

Financement : *Budget communal, Gestion 2025, PGPC/REDD+*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+, gestion 2025, de la Commune de Tiankoura.

La Commune de Tiankoura lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie **Fn** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique comme suit :

lot unique : Travaux de réalisation d'un périmètre maraîcher (1ha) doté d'un forage positif d'au moins 5m3/h à exhaure solaire, équipé d'un château d'eau /polytank de 10 m3 dans le village de Palembèra/commune de Tiankoura.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique*, tous les jours ouvrables ou appeler au 70 81 78 75 / 74 49 13 50.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Mairie de Tiankoura* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Principale de Diébougou**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable de la commande publique* ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original** et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent trente-cinq mille (535 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du Président de la Commission d'Attribution des Marchés à la Mairie de Tiankoura, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable de la commande publique* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : Dix-sept millions neuf cent trente (17 930 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mwinviel DABIRE

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire d'au moins 3m3/h doté d'un château d'eau polytank de 5 000 litres sur un support métallique de 5m de hauteur et de trois (03) abreuvoirs connectés au forage pastoral dans le village de Walkièra/commune de Tiankoura

Avis de demande de prix
N° 2025-03/RSUO/PBGB/CTNKR du 02 juin 2025
Financement : *Budget communal, Gestion 2025, PGPC/REDD+*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+, gestion 2025, de la Commune de Tiankoura.

La Commune de Tiankoura lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie **Fn** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique comme suit :

lot unique : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire d'au moins 3m3/h doté d'un château d'eau polytank de 5 000 litres sur un support métallique de 5m de hauteur et de trois (03) abreuvoirs connectés au forage pastoral dans le village de Walkièra/commune de Tiankoura.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique*, tous les jours ouvrables ou appeler au 70 81 78 75 / 74 49 13 50.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Mairie de Tiankoura* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Principale de Diébougou**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du Président de la Commission d'Attribution des Marchés à la Mairie de Tiankoura, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : Douze millions sept cent cinquante mille (12 750 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mwinviel DABIRE
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire d'au moins 3m³/h doté d'un château d'eau polytank de 5 000 litres sur un support métallique de 5m de hauteur et de trois (03) abreuvoirs connectés au forage pastoral dans le village de Sounkpourouna/commune de Tiankoura.

Avis de demande de prix

N° 2025-04/RSUO/PBGB/CTNKR du 02 juin 2025

Financement : *Budget communal, Gestion 2025, PGPC/REDD+*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+, gestion 2025, de la Commune de Tiankoura.

La Commune de Tiankoura lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie **Fn** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique comme suit :

lot unique : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire d'au moins 3m³/h doté d'un château d'eau polytank de 5 000 litres sur un support métallique de 5m de hauteur et de trois (03) abreuvoirs connectés au forage pastoral dans le village de Sounkpourouna/commune de Tiankoura.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique*, tous les jours ouvrables ou appeler au 70 81 78 75 / 74 49 13 50.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Mairie de Tiankoura* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Principale de Diébougou**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original** et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du Président de la Commission d'Attribution des Marchés à la Mairie de Tiankoura, avant le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : Douze millions sept cent cinquante mille (12 750 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mwinviel DABIRE

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU SUD- OUEST

Travaux de réalisation d'un (01) forage pastoral avec un château d'eau à exhaure solaire à Kpopéri au profit de la commune de Dissihn.

Avis de demande de prix

N° 2025-02/RSUO/PIB/CDSN/MDSN/SG/PRM du 19 mai 2025

Financement : *PGPC/REED+, gestion 2025.*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+, gestion 2025 de la commune de Dissihn.

La commune de Dissihn lance une demande de prix pour des travaux de réalisation d'un (01) forage pastoral à Kpopéri au profit de la commune de Dissihn. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (*Agrément technique Fn1 minimum*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : travaux de réalisation d'un forage pastoral avec un château d'eau à exhaure solaire à Kpopéri au profit de la commune de Dissihn.

Les délais d'exécution ne devraient pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tel : **55 31 20 03.**

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Dissihn moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la Trésorerie Départemental de Dissihn. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune Dissihn, avant le **23/06/2025 à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le montant prévisionnel du marché est de : quatorze millions quatre vingt mille (14 080 000) francs CFA

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Secrétaire Administratif

REGION DU SUD- OUEST

Travaux d'aménagement d'un (01) périmètre maraîcher de deux (02) ha avec forage équipé d'un château muni d'un système d'irrigation dans le village de Ouizine au profit de la commune de Dissihn.

Avis de demande de prix
N°2025-01/RSUO/PIB/CDSN/MDSN/SG/PRM du 19/05/2025

Financement : PGPC/REED+, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+, gestion 2025 de la commune de Dissihn.

La commune de Dissihn lance une demande de prix pour les travaux de réalisation de d'un (01) périmètres maraîchers au profit de la commune de Dissihn. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (*Agrément technique **Fr1** minimum*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en lot unique: **Travaux d'aménagement d'un (01) périmètre maraîcher de deux (02) ha avec forage équipé d'un château muni d'un système d'irrigation dans le village de Ouizine au profit de la commune de Dissihn**

Les délais d'exécution ne devraient pas excéder soixante (60) jours

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tel : 55 31 20 03.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Dissihn moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Trésorerie Départemental de Dissihn. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune Dissihn, avant le **23/06/2025 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le montant prévisionnel du marché est de : vingt-trois millions trois cent vingt mille (23 320 000) francs CFA.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2025

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, Gestion 2025, la commune de Madjoari souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation pour les domaines figurant dans le tableau suivant :

| LOTS | DOMAINES |
|--------------------------------------|--|
| I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS | |
| Lot 01 | Acquisition de lubrifiant au profit de la Mairie de Madjoari |
| Lot 02 | Acquisition de produit et consommable informatique (encre) au profit de la Mairie de Madjoari |
| Lot 03 | Acquisition de fourniture de bureau au profit de la Mairie de Madjoari |
| Lot 04 | Acquisition de valeurs inactives au profit de la Mairie de Madjoari |
| II- SERVICES COURANTS | |
| Lot 05 | Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) et deux (02) roues au profit de la Mairie de Madjoari |
| Lot 06 | Assurance pour véhicule au profit de la Mairie de Madjoari |

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable de la commande Publique de la commune de Madjoari indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de Madjoari situé à Fada N'Gourma au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Pour toute information complémentaire contacter le 70 94 82 82/

La Personne Responsable de la Commande Publique

Adama NEYA

Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires de la commune de SINDO pour l'année 2025

Manifestation d'intérêt
N°2025-05/RHBS/PKND/CSND/PRM
pour la Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires de la commune de SINDO pour l'année 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la **Commune de Sindo** souhaite recevoir de candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

| Nature du lot | Domaines | Observations |
|--------------------------------|---|--------------------------|
| Fournitures-Equipements | | |
| 1 | Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS | |
| 2 | Acquisition de matériels et médico-techniques au profit des CSPS | Agrément technique exigé |
| 3 | Acquisition de dix fauteuils directeurs, dix bureaux, un coffre-fort et quinze chaises visiteurs | |
| 4 | Acquisition de deux ordinateurs portables, deux imprimantes et une photocopieuse multifonctionnelle | Agrément technique exigé |
| 5 | Acquisition de huit motos au profit des CSPS de la commune | |
| 6 | Acquisition d'équipements sanitaires au profit des CSPS de la commune | |
| Autres services | | |
| 7 | Entretien et réparation de l'Ambulance | Agrément technique exigé |
| 8 | Entretien et réparation de bâtiments au profit des CSPS | |

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à vis de l'Administration.

La commune de Sindo rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualification et compétences dans le domaine d'intervention choisie ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie de Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM),
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la mairie de Sindo au plus tard le **mercredi 25 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

Contacts : 71-31-98-39/ 76-50-78-87/ 78-09-41-83.

Le Président de la CAM

Albert OUATTARA

Recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle des travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Mogtédó

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-03/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 22/05/2025 portant**

11. Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Mogtédó, exercice 2025, il est prévu dans le plan de passation des marchés publics le suivi-contrôle des travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Mogtédó.
12. A cet effet, La Personne Responsable des Marchés de la commune de Mogtédó, Président de la Commission d'attribution des marchés lance un Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de consultants individuels pour le suivi-contrôle des travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires dont le financement est assuré par le budget de la commune/fonds minier, exercice 2025.
13. **Description des prestations :**
Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Kologkom/Zorghongo au profit de la commune de Mogtédó à **1 750 000 F CFA TTC** ; budget communal/Fonds minier pour **un délai d'exécution de 120 jours**
Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Bangrezanga au profit de la commune de Mogtédó à **1 750 000 F CFA TTC** ; budget communal/Fonds minier **pour un délai d'exécution de 120 jours**
Lot 3 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à l'école Mogtédó AB au profit de la commune de Mogtédó à **1 750 000 F CFA TTC** ; budget communal/Fonds minier **pour un délai d'exécution de 120 jours**
Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de la clôture du lycée municipal au profit de la commune de Mogtédó à **2 000 000 F CFA TTC** ; budget communal/Fonds minier **pour un délai d'exécution de 90 jours**
Lot 5 : Suivi contrôle des travaux de réhabilitation de trois (03) salles de classe +bureau+magasin à l'école Rapadama V8 au profit de la commune de Mogtédó à **700 000 F CFA TTC** ; budget communal/Fonds minier **pour un délai d'exécution de 90 jours**
14. **Critères d'évaluation.**
La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'attribution des marchés de la commune de Mogtédó invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et une liste de candidat retenus sera dressée par lot conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
15. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
- **Diplôme de base**/10 points
• Technicien supérieur en génie civil au moins ou équivalent pour tous les lots
- **Adéquation du Diplôme avec la mission**...../10 points
- **Ancienneté du Consultant (05 ans minimum)**/10 points
- **Expérience pertinente du consultant (au moins 05 projets similaires)** /50 points
- **Présentation de l'offre**..... /10 points
- **Méthodologie de travail**...../10 points
- Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.
- NB : Toute Offre ne respectant pas les dispositions de cet avis sera purement et simplement écartée.**
16. Une liste de Consultants individuels présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante et classés par ordre de mérite. Le premier de la liste de chaque lot sera retenu pour la suite de la procédure à l'issue de laquelle un Procès-Verbal de négociation sera établi. En cas de négociation non concluante, il est fait appel au Consultant individuel suivant jusqu'à épuisement de la liste.
17. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :
Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Mogtédó sise à la mairie de Mogtédó contre le paiement à la perception de Mogtédó de la somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA par lot ; tél : 70 84 47 89 aux heures de service tous les jours ouvrables.

Les consultants intéressés peuvent soumissionner à **un ou plusieurs lots** mais ne peuvent être attributaires de **plus de deux (02) lots**.
18. **Composition, date et lieu de dépôt.**
Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

Une offre technique composée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Mogtédou ;
- Un curriculum vitae détaillé conformément au modèle joint, actualisé et signé faisant ressortir les qualifications (Diplômes, ancienneté, attestations, expériences similaires déjà réalisées etc.) ;
- Une copie légalisée du diplôme exigé ;
- Une Attestation de Situation Fiscale valide ;
- Les preuves de références similaires déjà réalisées dans les trois dernières années

NB : Joindre les copies des contrats similaires (pages de garde et de signature) et les PV de validation du rapport de suivi - contrôle.

- Une méthodologie de travail ;
- Une copie des TDR paraphés ;
- Toute information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant.

La manifestation d'intérêt rédigée en langue française, composée de trois (03) exemplaires à savoir un (01) original et deux (02) copies devra être déposée sous plis fermé au bureau de la Personne Responsable des marchés de la mairie de Mogtédou au plus tard le **lundi 30 juin 2025 à 09 heures 00 minute TU**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui désirent assister.

Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés publics

Yacouba SAWADOGO
Secrétaire Administratif

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



La célérité dans la transparence